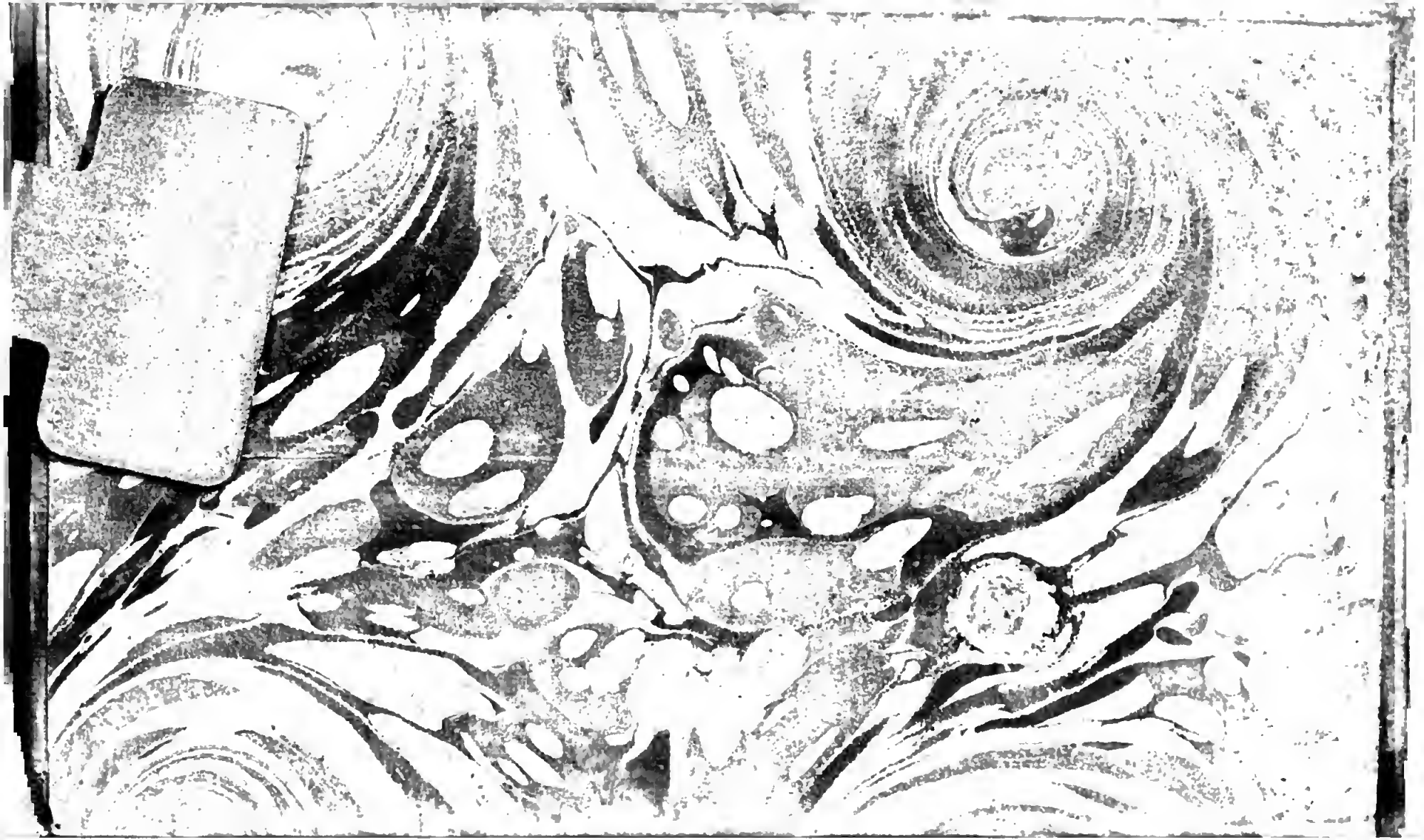

IV. 5
21
8

10314 Polon. LVI. 9

590184

LETTRES HISTORIQUES ET GALANTES,

PAR MADAME DU NOYER:

OUVRAGE CURIEUX.

Nouvelle Édition corrigée, & augmentée de plusieurs Lettres très-intéressantes.

TOME HUITIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPOLI

A PARIS,

Et se trouvent à AVIGNON;

Chez FRANÇOIS SEGUIN, Imprimeur-Libraire, près la Place St. Didier.

M. DCC. XC.

AVEC PERMISSION.

LETTRES HISTORIQUES ET GALANTES.

LETTRE CXV.

Nous voilà, Madame, enfin quittes des petits reproches que nous pouvions nous faire. Je ſuis bien aiſe qu'ils nous aient donné lieu de convenir une fois pour toutes du ſujet de nos entretiens. J'avois de mon côté bien des choſes à vous dire, & je ne ſavois par où commencer. En prenant maintenant l'époque de la mort de *Louis XIV*, je ſerai du moins en état de vous mander ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant juſ-

ques à ce jour. Vous m'avez fait un vrai plaiſir de m'informer en détail de tout ce qui ſe pratique à l'Election & au Couronnement des Papes. Les intrigues des Cardinaux dans le Conclave ne ſont pas moins curieuſes ; mais, malgré tout ce que l'on en ſait, elles ne ſeront jamais entiérement développées que dans la Vallée de *Joſaphat*. Le Cardinal *Corſini*, qui viſoit à la Tiare, agit fort prudemment d'empêcher que l'on ne le proposât dans le temps qu'il craignoit d'avoir l'exclusion de la part des *Allemands* ; & ſans la conduite qu'il a tenue en cette occaſion, nous ne le verrions pas aujourd'hui ſur la Chaire de *S. Pierre*. En intéreſſant le *Grand-Duc* dans ſon Election, il pouvoit, en quelque façon, s'aſſurer de vaincre les obſtacles qui paroiſſoient s'y oppoſer. S. A. R. pouvoit beaucoup auprès de l'*Empereur* : la ſituation des affaires de l'*Europe* demandoit même que S. M. I. eût des égards pour le *Grand-Duc*, de qui la ſucceſſion éventuelle intriguoit toutes les Puiſſances ; & d'ailleurs S. A. R.

ne pouvoit rien désirer de plus flatteur que de voir un de ses Sujets assis sur le Trône Pontifical. Les sollicitations de la Cour de *Munich* étoient encore d'un très-grand poids; l'*Empereur* avoit intérêt de ménager la Maison de *Baviere*, dans la vue de pouvoir plus facilement terminer les différents qui les désunissent : ainsi tout concouroit à favoriser l'élévation du Cardinal *Corsini*. L'opposition de nos Cardinaux *François* pouvoit bien être concertée; & je serois fort portée à croire que le *Camerlingue*, ami de *Corsini*, voyoit qu'ils ne feignoient de s'opposer à son élection, que pour être les maîtres de donner ensuite à ce Pape un Ministre qui fût dans les intérêts de la *France*. Peut-être encore que les Cardinaux *François* étoient d'accord avec *Corsini* dès le commencement, & qu'ils ne tinrent une pareille conduite que pour empêcher les *Allemands* de soupçonner que c'étoient eux qui faisoient le Pape. Quoi qu'il en soit, tout le monde est ici charmé de l'élection du Cardinal

Corſini, & l'on eſt perſuadé qu'il a toutes les qualités requiſes pour bien gouverner l'Egliſe. L'exhortation qu'il a faite au Marquis *Corſini* à ce ſujet eſt bien à ſa place. Ce ſont là des ſentiments convenables à un Pontife. Il faut eſpérer que *Clément XII.* les conſervera juſques à la fin. Bien de ſes Prédéceſſeurs, qui en avoient témoigné de pareils, en montant ſur le Trône, les ont enſuite perdus de vue, & ſe ſont peu ſouvenus de la leçon que leur fait le Maître des Cérémonies, le jour de leur couronnement. Si les *Romains* n'aiment pas que les Regnes des Pontifes ſoient ſi longs, on les ſervoit de leur goût, en propoſant *Imperiali* pour l'élection; &, comme vous dites, il auroit été élu infailliblement, ſi le Cardinal *Bentivoglio* ne lui eût donné l'excluſion. Je ne comprends pas, au reſte, pourquoi les *Romains* ſont bien aiſes que les Papes ſoient ſi vieux; je paſſe aux Cardinaux de les choiſir tels; ils ont plus d'eſpérance de parvenir à leur tour à cette ſuprême dignité; mais

je ne ſais pas ce que peuvent gagner les *Romains* à voir ſi ſouvent le Trône vacant. Si c'eſt à cauſe de l'ombre de liberté dont ils croient jouir alors, ils ne ſont pas pour cela plus heureux. Ils payent ſouvent bien cher cette liberté. Chaque élection fait naître de nouveaux Princes, leſquels pour la plûpart peu opulents, ne s'enrichiſſent dans les ſuites qu'à leurs propres dépens. L'oppoſition que le Cardinal de *Biſſi* forma contre *Davia*, m'a paru ſinguliere. Je n'aurois jamais cru qu'il y eût eu des *Janſéniſtes* à *Rome*, & beaucoup moins dans le *Sacré College*. Mais après tout, M. de *Biſſi* dévoué, comme il eſt, à la *Société*, qui ne vouloit point d'un Pape qui n'auroit pas été de ſes amis, ne devoit rien oublier pour pouvoir s'y oppoſer efficacement. Le cortege qui accompagne le *Saint Pere*, quand on le porte du *Vatican* à *S. Pierre*, doit véritablement être quelque choſe de majeſtueux. Je vous félicite d'avoir vu de ſi belles choſes; & ſur-tout d'avoir reçu l'Indulgence pléniere que le

nouveau Pape accorde à ceux qui reçoivent ſa premiere bénédiction pontificale. Nous avons été privés ici pendant fort long-temps de celle du *Jubilé*, à cauſe des brouilleries du Cardinal de *Noailles*, notre Archevêque, avec la Cour de *Rome*. Ce n'eſt que depuis que cette Eminence a fait ſon accommodement, que nous y avons participé, comme je vous le manderai dans ſon temps. Ce que vous me dites du Pontificat de *Benoît XIII.* me paroît ſurprenant. Il ſemble incroyable qu'un Pape avec tant de vertus ait eu la foibleſſe de ſouffrir que ſes Miniſtres abuſaſſent de ſon autorité, autant que vous me le mandez. Il eſt dommage que l'on ait ce reproche à lui faire ; ſa vie eſt un exemple continuel de piété, d'humilité & de charité ; vertus qu'un Pontife doit, à la vérité, poſſéder dans le degré le plus éminent ; mais les Papes ne ſont pas ſeulement les Chefs de l'Egliſe, ils ſont encore des Princes temporels. Ils doivent, en cette qualité, veiller à la conſervation de leurs

Etats, & à ce que le bon ordre y ſoit obſervé. Quand *Sixte V.* manqua de parole aux Cardinaux qui le firent Pape, en refuſant de les admettre au gouvernement de l'Egliſe, il ſavoit à quoi s'en tenir. Son Regne a bien fait voir qu'il n'avoit pas beſoin de Miniſtres. Mais *Benoît XIII*, qui ne vouloit pas ſe charger du ſoin des affaires temporelles, devoit en choiſir qui, revêtus de ſon autorité, euſſent peſé les choſes au ſanctuaire de la Juſtice. Cependant quelque foibleſſe que ce ſaint Pontife ait eue pour *Coſcia*, ſa bonne foi le rend excuſable, & tout le mal retombe ſur ceux qui l'ont trompé. Vous me ferez plaiſir de me mander les changements que le Pontificat de *Clément XII.* a occaſionnés dans *Rome*, en m'apprenant ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de cette Ville. J'aurois cru que tant de Palais qui en doivent faire l'ornement, fuſſent mieux aſſortis qu'ils ne le ſont. Toutes ces belles ſtatues, ces tableaux des plus excellents Maîtres ornent fort bien une galerie, ou un cabinet, mais

ſont très-déplacés dans des appartements. Ce grand nombre de dais, que les Cardinaux & les Princes *Romains* affectent d'avoir dans leurs Palais, me fait penſer que c'eſt une oſtentation, qui fait croire apparemment à ces Meſſieurs qu'ils donnent audience lorſqu'ils reçoivent des viſites. Je ne doute point enfin que, puiſque les Palais ſont ſi mal meublés, en revanche les Egliſes ne ſoient parfaitement bien décorées. Une Ville auſſi ſainte que *Rome*, & la premiere du monde *Chrétien*, ne peut mieux donner une juſte idée de ſa magnificence, qu'en la faiſant briller dans les Temples.

Je vous ai mandé dans ſon temps, que *Louis XIV.* avoit nommé dans ſon Teſtament le Duc d'*Orléans* Régent du Royaume. Cependant, comme le Roi n'avoit jamais aimé ce Prince, ne pouvant lui ôter la Régence que les droits du ſang lui donnoient, il lui lia ſi bien les mains que S. A. R. n'avoit que l'ombre de l'autorité. Il étoit privé de la tutelle du jeune Mo-

narque. S. M. l'avoit donnée au Duc du *Maine*, & avoit en même-temps nommé divers Seigneurs pour adjoints au Duc d'*Orléans*, ſans l'avis deſquels S. A. R. ne pouvoit décider de rien. Mais ces diſpoſitions de *Louis XIV*. ne furent point exécutées. Le *Régent* ſut faire valoir ſes prétentions, & ſe faire rendre toute l'autorité qui lui étoit due, & les prérogatives dont le feu Roi l'avoit voulu priver. Ce Prince conduiſit *Louis XV*. au Parlement, pour tenir le Lit de Juſtice. Lorſque tout le monde fut placé, S. A. R. prit la parole, & dit que quoique la Régence lui appartînt de droit, comme premier Prince du Sang, il vouloit cependant faire part à la Compagnie du Teſtament du feu Roi, & du Codicille que S. M. avoit fait poſtérieurement. La lecture ayant été faite de l'un & de l'autre, le *Régent* fit ſentir les inconvénients qui pourroient naître du peu d'autorité que l'on lui donnoit, & demanda tout de ſuite ſi on ne le reconnoiſſoit pas pour ſouverain

Adminiſtrateur du Royaume. Il ajouta que, quoique revêtu de toute l'autorité que lui donnoit le titre de *Régent*, il ſe feroit cependant toujours un vrai plaiſir de ſuivre les avis du Parlement; qu'il vouloit partager cette même autorité avec les Grands du Royaume; & que ſi on s'appercevoit qu'il manquât à quelque choſe dans ſon adminiſtration, il recevroit alors volontiers les remontrances de la Compagnie. Il finit en aſſurant qu'il vouloit avoir les mains liées pour faire du mal; mais auſſi qu'il déſiroit les avoir libres pour faire du bien. Toutes les opinions lui furent favorables. On caſſa le Teſtament de *Louis XIV*; & on déclara S. A. R. Régente du Royaume. On ôta la tutelle du jeune Roi au Duc du *Maine*, pour la lui donner; & on ne laiſſa à ce Prince que la Surintendance de l'éducation de S. M. Le *Régent* remercia la Compagnie, & déclara qu'il étoit d'avis de ſuivre le plan de Gouvernement qui s'étoit

trouvé parmi les papiers du feu Duc de *Bourgogne*, Pere du Roi ; & ce fut en conſéquence que S. A. R. établit enſuite les divers Conſeils & la Chambre de Juſtice dont je vous ai parlé dans mes dernieres Lettres. Si le *Régent* eut lieu d'être ſatisfait du Parlement, le Duc du *Maine* eut grand ſujet de ſe plaindre de cette Aſſemblée. On lui ôta la tutelle du Roi, que *Louis XIV.* lui avoit laiſſée dans ſon Teſtament ; & on le rechercha ſur la qualité de Prince du Sang, établie par la Déclaration de S. M, la plus ſolemnelle qui eût encore paru. Les Ducs & Pairs ſe déclarerent contre lui & contre le Comte de *Toulouſe* ſon frere. Ils porterent leurs plaintes au Lit de Juſtice, ſur ce que ces Princes avoient la préſéance ſur eux, & demanderent qu'ils fuſſent regardés comme faiſant partie de leur corps, & en cette qualité, qu'ils n'euſſent d'autre rang que celui de leur Pairie. A cette demande les Ducs & Pairs en ajouterent une autre pour eux-mêmes. Ils prétendirent que

le Premier Préſident les ſaluât du bonnet, comme il ſalue les Princes du ſang, lorſqu'il prend leur avis dans le Parlement. Le *Régent*, qui n'étoit pas dans une parfaite intelligence avec le Duc du *Maine*, quoique bien aiſe de faire de la peine à ce Prince, ne répondit cependant rien à la demande des Ducs & Pairs qui le regardoit ; & quant à celle du ſalut que ces Meſſieurs exigeoient du Premier Préſident, il les pria de permettre que l'uſage ordinaire fût obſervé pour cette fois, leur promettant qu'il décideroit cette affaire bientôt après. Mais le Préſident de *Novion*, qui a été enſuite Premier Préſident, prit la parole, & dit à S. A. R. qu'Elle n'avoit pas ce droit, & que le Roi ſeul, étant majeur, pouvoit changer les uſages de la Compagnie. Les Ducs & Pairs ne pouvant alors avoir ſatisfaction, renouvellerent bientôt leurs demandes, & y en ajoûterent encore d'autres. Ils voulurent ſe diſtinguer du reſte de la Nobleſſe, dans la vue de faire un corps ſéparé entre les Princes du Sang & les Gentilshommes.

hommes. Ce fut à cette occaſion que le Duc *Régent* leur demanda de choiſir dans le Clergé, dans la Nobleſſe, ou dans le Tiers-État, celui qu'ils jugeroient à propos, n'en ayant jamais connu d'autres dans le Royaume. Peu contents encore de toutes ces prétentions, ils en formerent une derniere, dont ils ne ſentirent pas ſans doute tout le ridicule. ils vouloient n'être pas obligés de tirer l'épée contre un ſimple Gentilhomme ; & le Duc de la *Feuillade* fut le ſeul qui ne voulut pas ſigner la requête. Il dit qu'il ne s'expoſeroit jamais à être inſulté impunément par un Gentilhomme. Le Parlement ne daigna pas répondre aux Mémoires des Ducs & Pairs. Il ſe contenta de s'en tenir à ceque le Préſident de *Novion* avoit avancé au *Régent*, le Roi étant dans ſon Lit de Juſtice ; mais la Nobleſſe ne prit pas la choſe avec la même indifférence. Elle s'aſſembla pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette circonſtance. La Cour informée de ce qui ſe paſſoit, ordonna à la Nobleſſe de garder le ſi-

lence, dans la crainte que les choſes n'allaſſent trop loin. Ces ordres ne furent pas exécutés, on en vint à préſenter un Mémoire au Roi. Cette démarche piqua le *Régent*. Il fit mettre à la *Baſtille* ceux que l'on ſut avoir le plus de part au Mémoire. Les Ducs & Pairs s'aſſemblerent auſſi de leur côté chez M. de *Mailli*, Archevêque de *Rheims* & depuis Cardinal. Ils répondirent au Mémoire de la Nobleſſe. Enfin, il réſulta de toutes ces tracaſſeries une Déclaration du Roi, par laquelle il fut ordonné que les choſes reſteroient au même état que du vivant de *Louis XIV*, ſauf le droit des parties. Cependant pluſieurs Membres du Parlement ne purent ſupporter les prétentions des Ducs & Pairs. Ils crurent qu'il étoit de l'honneur de la Compagnie de ne pas garder tout-à-fait le ſilence. On vit paroître un écrit fort long, dans lequel la généalogie de ces Meſſieurs étoit décrite. On y prouvoit que pluſieurs Ducs & Pairs n'étoient pas ſeulement Gentilshommes,

tandis que la plus grande partie des Préſidents & des Conſeillers du Parlement étoient d'une très-ancienne Nobleſſe. Les Princes du Sang, qui n'avoient conſenti à la Déclaration de *Louis XIV.* en faveur des Princes légitimés, que par reſpect pour ce Monarque, devant qui tout fléchiſſoit, ſe liguerent alors contr'eux pour les priver de leurs prérogatives. Ils ne pouvoient ſouffrir qu'ils fuſſent habiles à ſuccéder à la Couronne. Le Duc de *Bourbon* étoit à leur tête. Peu contents d'ôter à ces Princes un ſemblable droit, ils appuyerent encore la demande des Ducs & Pairs, pour ne leur laiſſer que le rang de leur Pairie, & voulurent que le Parlement biffât de ſes Régiſtres la Déclaration du feu Roi. Le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouſe* produiſirent un Mémoire, lequel répondant à la demande des Princes du Sang, faiſoit voir que l'on ne pouvoit les priver de leurs prérogatives, ſans bleſſer l'autorité du Roi. Ceux-ci répliquerent & expoſerent que les bâtards

n'avoient ni pere, ni mere, ni alliance, &c. Les Princes légitimés réfuterent ce Mémoire par un autre. Ce dernier eut encore ſa réplique; de façon que le *Régent*, pour terminer la querelle, fit déclarer ſolemnellement au Roi, que les Princes légitimés jouiroient de la qualité & des privileges des Princes du Sang, mais qu'ils ne pourroient ſuccéder à la Couronne. Le Comte de *Toulouſe* fut cependant le ſeul qui en jouit. Le Duc du *Maine*, le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*, ſes enfans, en furent exclus; mais quelques années après le Roi les rétablit dans le même rang que le Comte de *Toulouſe*, ce qui parut contenter les deux partis. Ce fut encore dans ce même temps que le *Chevalier de S. George* paſſa en *Ecoſſe*, comme je vous l'ai mandé; & que, n'ayant pu réuſſir dans ſon expédition, il fut obligé d'aller chercher un aſyle dans les terres du Pape; & enfin à *Rome*, quand le *Régent* le fit ſortir d'*Avignon*. Cependant on ne vit ici qu'avec peine la fortune

toujours contraire à ce Prince; & on ne put s'empêcher de plaindre la Reine ſa Mere qui, par ce contre-temps, vit accroître ſes douleurs. Elle avoit ruiné une partie de ſes amis, leſquels avoient fait des efforts extraordinaires pour ſubvenir aux frais de cette expédition. Quoique la Maiſon d'*Orléans* ne fût pas fort ſenſible à l'infortune du *Chevalier de S. George*, à cauſe de la liaiſon du *Régent* avec l'Electeur de *Hanovre*, devenu Roi d'*Angleterre*, *Madame*, Mere du *Régent*, alla pourtant à *Chaillot* en faire compliment à la Reine Douairiere de *Jacques II.* Elle pleura beaucoup avec elle ſur ce nouveau malheur; mais l'affliction de *Madame* ne fut pas de longue durée: revenue au *Palais-Royal*, elle répéta toute la converſation qu'elle avoit eue avec la Reine, à laquelle les larmes ne coûtoient rien; & dit que, croyant être dans le Palais d'*Arethuſe*, elle n'avoit pu s'empêcher de pleurer; & reprenant enſuite ſon ordinaire, & raillant ſur le ſujet des pleurs de la Reine:

quoi, dit-elle ! *eſt-ce qu'après trente ans de malheurs on ne doit pas y être fait ?* Mais, Madame, je m'apperçois que la digreſſion eſt déjà aſſez longue; je n'ai pu cependant m'empêcher de la faire, pour finir ce qui s'eſt paſſé preſque dans le même temps. J'en reviens maintenant au Duc du *Maine* qui l'a occaſionnée.

Ce Prince étant rentré chez lui, après la tenue du Lit de Juſtice, la Ducheſſe ſa femme, fille, comme vous ſavez, de M. le *Prince*, s'empreſſa de lui demander comment les choſes s'étoient paſſées. Lorſqu'elle apprit que le *Régent* étoit ſeul Maître du Royaume & de la Perſonne du Roi, elle ne put retenir ſon courroux. *Eh quoi !* dit-elle, en jettant un regard plein d'indignation ſur le Duc, *il ne me reſte donc que la honte de vous avoir épouſé ?* Le Château des *Tuilleries*, que le Roi devoir habiter, après avoir reçu l'hommage du Parlement, ne s'étant pas trouvé prêt, on ramena Sa Majeſté à *Vincennes*, où Elle reſta encore quel-

ques jours. Lorſque ce jeune Monarque vint enſuite au *Tuilleries*, on marqua le logement des Princes & des Princeſſes du Sang; mais on donna le Palais du *Luxembourg* à la Ducheſſe de *Berry*. Cette Princeſſe avoit un pouvoir abſolu ſur l'eſprit du *Régent* ſon Pere. Tous les jours étoient marqués par de nouvelles faveurs. Nous n'avions point de Reine, elle jouiſſoit de toutes les prérogatives de premiere Princeſſe du Sang. Elle forma à ſon tour des prétentions. Quoique les Reines ſeules puiſſent avoir un Capitaine des Gardes, elle voulut en avoir un; le *Régent* y conſentit, & le Marquis de la *Rochefoucault* fut le premier revêtu de cette Charge. *Madame*, qui apprit ce que ſa petite-Fille venoit d'obtenir du *Régent*, ne jugea pas à propos de demander la même faveur à ſon Fils. Elle ſe crut en droit de créer elle-même un ſemblable Officier dans ſa Maiſon, & nomma tout de ſuite un Gentilhomme *Allemand*, appellé *Harling*, qui avoit été ſon Page à la Cour *Palatine*, & qu'elle

avoit amené en *France*. Le Duc *Régent* ne s'en formaliſa pas, & paſſa la choſe ſous ſilence. La Ducheſſe de *Berry* n'en demeura pas-là ; elle voulut, à l'exemple de ſa Grand'Mere, être appellée *Madame*. Son Pere y conſentit encore ; & pour éviter l'équivoque en parlant de ces deux Princeſſes, on la nomma *Madame*, *Ducheſſe de Berry*. Enfin cette Princeſſe prétendit que les trompettes & les timbales précédaſſent ſon cortege lorſqu'elle ſortiroit en cérémonie ; elle obtint encore cette faveur de S. A. R. Mais un jour qu'elle revenoit de la *Muette* avec tout cet attirail, & qu'elle paſſa auprès des *Tuilleries*, les Officiers des Gardes s'en formaliſerent : ils crurent que c'étoit le Roi ; & ſur les repréſentations qu'ils firent, qu'il n'y avoit abſolument que les Rois & les Reines qui euſſent droit de marcher avec cette pompe, Madame de *Berry* fut obligée de s'en abſtenir ; mais elle ne ſe conforma aux ordres qui lui en furent ſignifiés, que dans *Paris* ſeulement, & elle continua par-tout ail-

leurs où le Roi n'étoit pas. Vous ſerez ſans doute étonnée, Madame, d'apprendre ces particularités touchant la Ducheſſe de *Berry*, & de ſavoir qu'aimant ainſi les grandeurs, elle fût cependant ſi familiere dans le particulier. Je connois bien des Dames qui lui faiſoient la Cour, auxquelles elle permettoit de venir en manteau dans ſes appartements. Il eſt vrai que cette Princeſſe n'aimoit pas la gêne, & ne pouvoit ſupporter les habits de Cour; juſques-là qu'elle ne faiſoit pas difficulté d'aller chez *Madame* en écharpe. Un jour qu'elle y étoit venue ſur le ſoir avec cet habillement, après y avoir demeuré environ une demi-heure, elle demanda à Madame de *Mouchi* l'heure qu'il étoit; *Madame* voulant ſavoir ce que diſoit ſa Petite-Fille à Madame de *Mouchi*, la Ducheſſe de *Berry* répondit qu'elle demandoit l'heure, voulant encore aller aux *Tuilleries* ce ſoir-là. *Comment aux Tuilleries*, s'écria Madame; *vous allez donc vous y promener aux flambeaux? Non, Madame*,

reprit la *Ducheſſe*, *je vais chez le Roi.* *Chez le Roi!* répliqua Madame, *de grace, permettez-moi de vous en témoigner ma ſurpriſe. Chez le Roi!* Madame, *habillée comme vous êtes; je crois que vous ſavez trop ce que vous lui devez. N'en faites rien*, Madame, *je vous en prie, rendez au Roi les reſpects que vous lui devez, & alors vous ſerez en droit de vous faire rendre d'un chacun ceux qui vous ſont dus.* La Ducheſſe de *Berry*, à qui ce diſcours ne plaiſoit pas beaucoup, voulut répliquer; mais *Madame* l'interrompant: *non*, dit-elle, *Madame, rien ne peut vous en excuſer. Vous pouvez bien vous habiller le peu ſouvent que vous allez voir le Roi, puiſque je m'habille bien, moi, qui ſuis votre Grand' Mere. Dites naturellement que c'eſt la pareſſe qui vous empêche de vous habiller, ce qui ne convient ni à votre âge ni à votre rang.* La Ducheſſe peu accoutumée aux mercuriales, fut très choquée du ſecond diſcours de *Madame*; & comme la bienſéance ne lui permettoit pas de prendre le haut ton

avec ſa Grand'Mere, elle fit, ſans mot dire, une profonde révérence & ſe retira. *Madame*, qui ne s'apperçut qu'elle étoit partie que quelques moments après, parce qu'elle écrivoit dans les intervalles, ne voyant plus la Ducheſſe : *mais* dit-elle, *ai-je tort de parler ainſi à Madame de Berry ? Qu'en dites-vous ?* Ceux qui étoient préſents n'eurent garde de contredire S. A. R., & la Princeſſe de *Conti*, qui entra dans le moment, fit changer la converſation. Je n'ai pas ſu ſi Madame de *Berry* fut enſuite chez le Roi, ou non ; mais il eſt certain que les reproches de ſa Grand'Mere ne furent pas capables de l'en empêcher, ſi elle avoit véritablement réſolu de ſe rendre chez S. M. Je vous ai dit que cette Princeſſe avoit voulu tous les honneurs que l'on rend aux Reines, & qu'elle les avoit obtenus du Duc *Régent*. Ayant été obligée de ceſſer de ſe faire précéder par les trompettes & les timbales, en entrant dans *Paris*, à cauſe du Roi, elle préféra

le ſéjour de *Meudon* à celui du *Luxembourg* pendant l'été. Elle avoit à ce Château une Cour très nombreuſe. On n'ignoroit pas que le *Régent* ne lui refuſoit rien : chacun cherchoit à mériter ſa protection, le ſeul canal par lequel on pût preſque s'aſſurer d'obtenir ce que l'on déſiroit de S. A. R. La Ducheſſe de *Berry* ayant un Capitaine des Gardes, voulut encore que ſon Lieutenant fût homme de condition. Ce poſte n'avoit été rempli juſques-là que par des perſonnes d'une naiſſance ordinaire, & peu de gens s'empreſſoient de l'avoir. Dès que l'on ſut les intentions de la Ducheſſe, il y eut beaucoup d'aſpirans. Le Comte de R*** fut le plus heureux. Il avoit ſa ſœur auprès de la Princeſſe, qui étoit Dame du Palais. Il ſe préſenta & fut reçu. Il exerça cette Charge aſſez long-temps, ſans que Madame de *Berry* le diſtinguât de ſes autres Officiers ; mais un jour que cette Princeſſe ſortoit, elle remarqua que le Comte n'étoit pas à cheval à la portiere

tiere du caroſſe, ſuivant le devoir de ſa Charge. Elle en parla au Marquis de la *Rochefoucault* ſon Capitaine des Gardes. Le Marquis naturellement porté à rendre ſervice, & qui aimoit R***, dit à la Princeſſe que le Comte étoit incommodé, & ajouta, qu'étant Gentilhomme, il avoit peine à faire le galopin à la portiere d'un caroſſe, tandis que pluſieurs Officiers de la Maiſon, qui ne le valoient pas, étoient dans le caroſſe de ſuite. La Ducheſſe de *Berry* étoit bonne Maîtreſſe; elle ſentit que R*** avoit quelque ſujet de ſe plaindre, & ordonna ſur le champ que ſon Lieutenant des Gardes auroit une place dans le caroſſe de ſuite. Le Comte remercia la Ducheſſe, & fut enſuite très-aſſidu à lui faire ſa cour. Madame de M*** parla quelque temps après à la Princeſſe ſi avantageuſement de R***, que S. A. R. parla elle-même pluſieurs fois à ce Comte. On le vit bientôt après changer de ſituation. Sa fortune devint des plus brillantes. Meubles, habits ſuper-

bes, équipages, rien ne fut épargné. R*** eut même pluſieurs Régiments, dont il ſe défaiſoit à meſure très-avantageuſement. Enfin il ſe fixa à celui de *Dauphin Dragons*. Il eut enſuite quelque démêlé avec M. le *Régent*; ce Prince le fit exiler à ſon Régiment, & ce fut pendant cet exil que la Ducheſſe mourut à l'âge de 24 ans.

Cependant le Roi, qui, depuis ſon retour de *Vincennes*, avoit toujours demeuré entre les mains des femmes, fut mis entre les mains des hommes. Le vieux Maréchal de *Villeroi* fut choiſi pour Gouverneur de S. M. C'étoit un Courtiſan de la vieille roche. Tout le monde étoit perſuadé de ſon zele & de ſon attachement pour la perſonne du Roi, & on applaudit univerſellement à ce choix. La ſanté de ce jeune Monarque étoit ſi délicate, que l'on ne pouvoit apporter trop de ſoins pour la fortifier; & le Maréchal, tout âgé qu'il étoit, répondoit parfaitement à ce que l'on étoit en droit d'attendre du Gouverneur le plus vigilant.

Auſſi ne quittoit-il jamais le Roi de vue. Le poſte qu'il occupoit eſt trop brillant pour n'exciter aucune envie. On ne tarda pas à ſe déchaîner contre lui, & à vouloir diſſiper la bonne idée que le public avoit généralement de ſon mérite. On diſoit que le Maréchal étoit très capable d'apprendre au jeune Monarque à marcher & à ſaluer en Roi, à bien mettre ſon chapeau, à ſaluer poliment une Dame, & autres choſes ſemblables; mais qu'il n'étoit point du tout propre à lui inſpirer des ſentiments dignes d'un Souverain, & encore moins le faire penſer en Roi. Cependant les ennemis du Maréchal n'ont eu que la honte d'avoir parlé mal à propos d'un homme auſſi reſpectable. On vit bientôt le jeune Monarque marchant & penſant en Roi, & perſuadé qu'il étoit ſeul Maître dans ſon Royaume. *Madame* étant un jour venue aux *Tuilleries* pour faire ſa cour, fit une viſite très-courte; & voulant entendre la Meſſe avant de rentrer au *Palais-Royal*, elle dit au Roi

en ſe retirant, pour s'excuſer de ce qu'elle ne reſtoit pas plus long-temps : *je vais*, Sire, *voir un plus grand Seigneur que vous.* Le jeune Monarque parut d'abord un peu ſurpris ; mais un inſtant après il répondit à S. A. R. : *apparemment*, Madame, *vous allez prier Dieu.* Un autre jour les Comédiens *François* avoient repréſenté la Tragédie d'*Athalie* devant S. M. Elle ne put ſupporter, ſans impatience, le jeune *Joas* aſſis ſur un Trône ; Elle s'imaginoit que c'étoit un autre Roi, & ne voulut pas même applaudir l'enfant qui avoit parfaitement bien joué le rôle de *Joas.* Vous voyez, Madame, à ces traits, que l'on inſpiroit à *Louis XV.* des ſentiments dignes de ſa naiſſance.

Je ne vous ai dit qu'un mot dans mes dernieres Lettres de l'arrivée du *Czar* dans cette Capitale ; je crois cependant vous en avoir dit aſſez, en vous apprenant que l'on lui rendit tous les honneurs que l'on peut rendre à un Souverain. Ce Monarque *Ruſſe*

voulut néammoins être reçu ſans cérémonie. Arrivé au *Louvre*, où le Maréchal de *Teſſé* le conduiſit, il admira beaucoup la beauté des appartements, & ſur-tout celui de la Reine Mere, que l'on avoit préparé pour lui, & qui, pour cet effet, étoit ſuperbement meublé. Quelques moments après le Maréchal de *Villeroi* vint lui faire excuſe de ce que le Roi ne s'étoit pas trouvé à ſon arrivée pour le recevoir, à cauſe que ce jeune Prince étoit dans un âge & d'une complexion ſi foible, qu'il ne pouvoit veiller juſqu'à dix heures du ſoir, temps auquel le *Czar* arriva; mais il ne prit pas cette excuſe de bonne part. On le vit depuis de très-mauvaiſe humeur. Il ne voulut pas ſouper, & encore moins demeurer au *Louvre*; il ſuppoſa que les appartements étoient trop riches, & que ſes gens pourroient en gâter les meubles. Il fallut le conduire à l'Hôtel de *Leſdiguieres*, que l'on avoit préparé à tout événement; encore le trouva-t-il trop richement meublé; & quel-

ques prieres que l'on lui fît, on ne put jamais le réſoudre à ſe mettre dans le lit qui lui étoit deſtiné : on fut obligé de lui en dreſſer un dans la garde-robe. On régla, dans la viſite que le *Régent* lui rendit le lendemain, le cérémonial de celle que le Roi devoit lui faire. Le *Czar* reçut S. M. à la deſcente du caroſſe, & prit le jeune Monarque entre ſes bras avec un tranſport de tendreſſe dont S. M. parut étonnée. Il en fit de même en prenant congé du Roi ; & l'élevant alors plus haut que lui, il lui dit, qu'il ſouhaitoit que ſa Grandeur & ſa Puiſſance pût ſurpaſſer celle de *Louis XIV*. Ce Prince ne fit preſque aucune libéralité, & ſes préſents ne furent précieux que parce qu'ils venoient de la part d'un grand Monarque. Quand il fut viſiter l'Hôtel des Invalides, un Soldat lui fit préſent du plan de ce monument éternel de la magnificence de *Louis XIV* ; mais il fut très-mal récompenſé, quoiqu'il eût employé plus de dix ans à ce travail. *Louis XV*. fit bien

ſentir à ce Prince combien differe le *François* du *Moſcovite* par la magnificence & la libéralité : il fit au *Czar* des préſents d'une valeur ineſtimable. Quelque tems après le départ du *Czar* on fut à la veille de voir une minorité ſemblable à celle de *Louis XIV*. Le *Régent*, ſuivant la promeſſe qu'il avoit faite au Parlement lors de la tenue du Lit de Juſtice, établit la fameuſe chambre ardente, dont je vous ai mandé dans ſon tems l'exercice & l'abolition. Elle taxa à la vérité les gens d'affaires ; mais comme la plûpart avoient marié leurs filles avec les Grands du Royaume, parce que, ſeuls dépoſitaires de preſque tout l'argent de la *France*, on ne pouvoit trouver de riches partis que parmi les filles des Partiſans, les taxes ſe réduiſirent à bien peu de choſe. Les plus malheureux payerent pour tous. Il y en eut de condamnés aux Galeres, d'autres à une priſon perpétuelle, après avoir été expoſés au pilori, où la populace eut le barbare plaiſir de les inſulter, & ce fut-là tout

le profit qu'elle en retira. Le Roi n'en devint guere plus riche ; le Public en fut même très-incommodé. Pluſieurs, crainte d'être taxés, tinrent leur argent caché ; ce qui le rendit ſi rare en moins de ſix mois, qu'il ſembloit que *Louis XIV.* eût emporté en mourant tout l'argent de la *France*. Ce fut alors que l'on commença à regretter vivement ce Monarque. L'amour que l'on avoit témoigné pour le *Régent* s'évanouit bientôt. Peu auparavant tout le monde ſe croyoit cependant en droit de dire du mal de *Louis XIV*. On s'étoit imaginé, ſans ſavoir pourquoi, devoir entrer dans un ſiecle plus heureux ſous la Régence. On donnoit mille bénédictions au Duc d'*Orléans* avant que ce Prince eût fait la moindre choſe pour gagner le cœur des *Pariſiens* ; mais on changea bientôt de langage à ſon égard. On ſe plaignit, & même aſſez ouvertement, contre ſon gouvernement. Le *Régent* en fut informé, & ne put s'empêcher d'en témoigner ſa ſurpriſe. *Eh ! quoi*, dit-il un jour

chez Madame, *on m'adoroit il y a ſix mois, & on me hait à préſent ! Qu'ai-je fait pour aliéner les eſprits ?* Mais pouvoit-il ignorer alors que la rareté de l'argent étoit la cauſe du mécontentement public? Elle étoit générale dans tout le Royaume ; & il parut bientôt que les coffres du Roi n'étoient pas trop remplis. On ne paya plus qu'en papier, monnoie bien équivoque dont on commençoit à ſe laſſer. On avoit déjà été obligé de recevoir tant de *Billets* de différentes ſortes ; les derniers du regne de *Louis XIV*, que l'on appelloit *Billets de Monnoie*, avoient eu une fin ſi malheureuſe, que l'on ne pouvoit prendre une bonne idée des *Billets d'Etat* que le *Régent* venoit d'établir. On eut beau ſe plaindre, il fallut les recevoir. L'incertitude du *Régent* indiſpoſoit encore les peuples contre lui. Il ſembloit alors ne pouvoir ſe fixer à rien. Tout reſtoit indécis. Souvent on détruiſoit dans un jour ce qui avoit été établi dans le précédent. On faiſoit eſpérer à bien des gens, ſoit

penſions, ſoit gratifications, ſoit emplois; mais on leur tenoit peu ſouvent parole. Bien-loin même de penſer à donner de nouvelles penſions & à créer de nouveaux Emplois, on ne tarda pas à en ſupprimer quantité, & à faire une réforme conſidérable dans les Troupes: cela réduiſoit bien des perſonnes à la derniere miſere. Nous vîmes bientôt des Officiers, même Chevaliers de *S. Louis*, obligés à mendier leur pain dans les places publiques. La miſere où *Paris* fut réduit, ne ſe fit pas moins ſentir dans le reſte du royaume. Les vols & les aſſaſſinats devinrent très-fréquens ſur les grands chemins, & *Paris* fut bientôt un vrai bois, où l'on n'étoit pas en ſûreté. Les *Billets d'Etat* étoient l'unique reſſource pour ſe procurer les choſes néceſſaires à la vie; & malgré la promeſſe ſolemnelle du *Régent* de maintenir leur crédit, ils ne reſterent pas long-tems ſur le pied de leur établiſſement, & on perdit dans peu beaucoup à les eſcompter. Cette décadence fit encore crier bien du

monde : on ne s'accoutume pas aiſément à perdre.

Pendant que *Paris* étoit ainſi agité, la *Bretagne* fit de ſon côté quelques mouvements. Les Etats de cette Province étoient aſſemblés. On vint leur demander de la part du Roi le payement du Don gratuit. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient l'accorder, ſans avoir vu auparavant leurs fonds. *Ils vouloient*, dirent-ils, *remettre quelque ordre dans leurs finances, qui étoient dérangées.* Ce retardement fut regardé comme une rebellion ouverte ; & à la quatrieme aſſemblée, les Etats reçurent ordre de ſe ſéparer, ce qui acheva de mettre la Province de mauvaiſe humeur. La Nobleſſe nomma quatre Députés de ſon Corps, pour aller à la Cour préſenter à S. A. R. un long Mémoire, par lequel on démontroit que la Province étoit dans l'impoſſibilité de payer ſur le champ le Don gratuit. Les Députés ſe plaignirent de ce que l'on attaquoit les priviléges d'une Province qui ne s'étoit

donnée à la *France* qu'à condition que l'on les lui conſerveroit ſcrupuleuſement. Ils finirent en demandant du moins un délai. *On ſe flatte, Monſeigneur*, voyoit-on au bas du Mémoire, *qu'un délai de quelques jours véritablement contraire à un uſage abuſif, mais conforme à l'ancienne poſſeſſion, ne noircira pas dans l'eſprit de V. A. R. une Nobleſſe qui lui eſt dévouée, & pour laquelle Elle s'eſt déclarée avoir quelque bonne volonté.* Le *Régent* répondit aux Députés qu'il falloit obéir & payer, & que l'on verroit enſuite ce qu'il y auroit à faire. Cette réponſe ne ſatisfit point les *Bretons*; & le Parlement de *Rennes* envoya de ſon côté des Députés à la Cour. Ils furent admis à l'Audience du Roi, & M. de *Bloſſac*, l'un d'entr'eux, porta la parole. Il repréſenta à peu près la même choſe que ce qui étoit porté dans le Mémoire de la Nobleſſe; mais pour toute réponſe, le Roi leur fit dire par le *Garde des Sceaux*, qui étoit préſent, que l'on ne toucheroit point aux Priviléges

viléges de la *Brétagne*. Les mêmes Députés préſenterent à S. M. une grande Requête, dans laquelle ils faiſoient paroître beaucoup de zele pour leurs Priviléges, & beaucoup d'amour & de reſpect pour le Roi; mais dans laquelle ils ſe retranchoient toujours ſur l'impoſſibilité de pouvoir ſi-tôt payer le Don gratuit. Cette Requête n'eut pas plus de ſuccès que le Mémoire de la Nobleſſe; & le *Régent*, pour ſe faire obéir, ſe ſervit de ſon autorité. Il exila de la Province les Gentilshommes les plus mutins, il en fit citer d'autres à *Paris*; & en même temps, pluſieurs Membres du Parlement de *Bretagne*, pour venir rendre compte de leur conduite; ce qui rendit les *Bretons* encore plus inquiets, & qui penſa dans la ſuite cauſer bien de l'embarras au *Régent*, comme je vous dirai en ſon temps.

S. A. R. fut attaquée, dans cet intervalle, d'un grand mal aux yeux. On craignit même qu'Elle ne devînt aveugle. Le *Chancelier*, ayant dit à cette occaſion qu'il falloit prendre des meſures

pour donner la Régence à un autre, au cas que le Duc d'*Orléans* perdît la vue, ce discours rapporté au *Régent* lui coûta les Sceaux. S. A. R. ordonna à M. de la *Vrilliere* d'aller les lui demander. Le *Chancelier* les rendit sur le champ, & dit qu'il avoit moins de peine à les remettre à S. A. R. qu'il n'avoit eu de plaisir à les accepter. Dans le temps que M. de la *Vrilliere* apporta les Sceaux au *Régent*, le Duc de *Noailles* étoit avec ce Prince ; il fut d'autant plus étonné de voir les Sceaux, qu'il ignoroit la disgrace du *Chancelier*. Il ne put s'empêcher de demander au Duc d'*Orléans* ce qu'il vouloit faire des Sceaux. Ce Prince lui répondit qu'il les destinoit à M. d'*Argenson*, Lieutenant-Général de Police. Le Duc, à qui ce changement ne plaisoit point, demanda tout de suite la permission de se retirer, & le *Régent* la lui accorda avec plus de facilité que le Duc ne l'auroit souhaité. M d'*Argenson* eut le même jour les Sceaux. S. A. R. en scella Elle-même les Provisions & les Lettres pour

la grande & petite Chancellerie ; & dès l'après-midi, le nouveau Miniſtre prêta le ſerment ordinaire entre les mains du Roi, & le Duc *Régent* le nomma en même temps Chef du Conſeil des Finances. La diſgrace du *Chancelier* fit de la peine au Parlement, & occaſionna de nouveaux murmures de la part du Peuple. On ſuppoſa que ce Magiſtrat n'avoit déplu au *Régent* que pour avoir refuſé de ſceller certains Edits qui n'étoient pas du goût de la Compagnie ; & cela paroiſſoit avoir quelque fondement. On n'entendit bientôt plus parler que de déſordres & de ſédition ; & tout ſembloit devoir y aboutir. Le *Régent* commença même à avoir peur, & pour obvier à tout ce qui pouvoit arriver, S. A. R. jugea à propos de s'attacher les gens de Guerre. Elle commença par faire payer les Troupes exactement. Elle augmenta conſidérablement le nombre des *Officiers* ; & les nouveaux furent dans la ſuite appellés *Officiers de la Régence.* Elle augmenta auſſi d'un ſol par jour

la paie des Soldats, Dragons & Cavaliers. Elle donna des gratifications à quantité d'Officiers, & fit une ample promotion de Chevaliers de *S. Louis.* On en compta autour de 400 en peu de jours, ce qui fit, pour ainſi dire, que les rues de *Paris* étoient pavées de Croix. Tout cela cependant ne rendoit pas les eſpeces plus communes. Le Duc *Régent* entreprit une refonte générale des Monnoies, ce qui parut d'une grande conſéquence pour les particuliers. S. A. R. en fit enregiſtrer l'Edit, & le fit publier par la *Cour des Monnoies.* Il prévit bien que le Parlement n'entreroit point dans ſes vues, & qu'il refuſeroit l'Edit; mais il ne prévit pas que la Compagnie s'en offenſeroit. Le Parlement fut piqué de la publication de l'Edit; il prétendit que l'on devoit le lui communiquer pour être enregiſtré. Les Chambres s'aſſemblerent à ce ſujet, & il fut arrêté que l'on inviteroit toutes les Cours Souveraines à ſe joindre au Parlement dans une affaire de cette importance. Le premier Pré-

ſident de la *Cour des Aides* profita de la requiſition faite à ſa Compagnie de ſe joindre au Parlement, pour faire ſa cour au *Régent* : il alla prendre langue *au Palais Royal* ſur ce qu'il avoit à faire. S. A. R. lui ſut bon gré de cette démarche, & Elle envoya ſur le champ faire défenſe à la *Cour des Aides*, à la *Chambre des Comptes* & à la *Cour des Monnoies* de délibérer ſur la requiſition du Parlement. Vous verrez, Madame, dans ma premiere Lettre ce qui ſe paſſa à cette occaſion, & à quoi aboutit enfin tout ce tracas ; celle-ci eſt aſſez longue pour une perſonne qui en a cet ordinaire quantité d'autres à écrire. Pour ſatisfaire ſes amis, il ne faut pas négliger ſes affaires, & j'en ai une actuellement, qui m'empêche de penſer continuellement à vous, comme je le ſouhaiterois, & comme mon amitié l'exige. Adieu, Madame, je compte toujours ſur celle que vous m'avez promiſe. *A Paris, ce.*

LETTRE CXVI.

VOUS m'avez donné, Madame, dans vos dernieres Lettres une idée de la Régence, qui m'avoit toujours fait deſirer paſſionnément d'en ſavoir davantage. Vous venez de m'éclaircir ſur bien des choſes qui m'ont fait beaucoup de plaiſir, & dont vous ne m'aviez parlé autrefois qu'en paſſant. Vous m'inſtruiſez en même temps de pluſieurs autres dont vous ne m'aviez pas fait mention; c'eſt aſſurément ſe mettre en regle, & je vous en dois pour le moins un remerciement : en un mot, je ſuis très ſatisfaite de votre derniere Lettre. La conduite de *Louis XIV.* envers le Duc d'*Orléans* montre aſſez que ce Monarque n'aimoit pas S. A. R. Le Parlement, en lui rendant l'autorité due à la qualité de *Régent*, ne fit que ſuivre les Loix du Royaume; & le Duc du *Maine*, auquel il ôta la

tutelle du jeune Roi, que le Teſtament de *Louis XIV.* lui avoit donnée, ne pouvoit ſe plaindre d'aucune injuſtice. Il n'en eſt pas de même de la qualité de Prince du Sang légitimé que les Ducs & Pairs voulurent lui diſputer, & dont ils le firent dépouiller. Le Duc du *Maine* étoit Prince pour le moins à auſſi juſte titre que ces Meſſieurs étoient Ducs, dont la plupart ne tenoient ce rang que des bontés du feu Roi. Le Préſident de *Novion* ne pouvoit mieux arrêter leurs prétentions, touchant la maniere dont le premier Préſident les devoit ſaluer, quand ils ſont au Parlement, qu'en diſant au Régent que le Roi ſeul, étant majeur, étoit en droit de changer les uſages de la Compagnie. Le Duc de la *Feuillade* penſoit ſagement de ne vouloir pas entrer dans toutes les demandes ridicules de ces Meſſieurs, qui vouloient ſe diſtinguer du reſte de la Nobleſſe par un endroit, qui les expoſoit à recevoir tous les jours des avanies. Cependant la Nobleſſe avoit vé-

ritablement intérêt de rompre le ſilence là-deſſus, tandis que le Parlement, qui mépriſoit les prétentions des Ducs & Pairs, ne daignoit pas répondre à leurs demandes. L'écrit qui parut dans la ſuite, où l'on voyoit leur généalogie, devoit être une piece très-curieuſe. On pouvoit la comparer à la Comédie du Tombeau de *Noſtradamus*, dans laquelle deux Marquis, diſputant ſur l'ancienneté de leur Nobleſſe, vont conſulter cet Aſtrologue, & voient dans leurs Aïeux, dont les ombres leur apparoiſſent, des gens d'une naiſſance très-commune. Je ne ſais ſi *Henri IV.* eût laiſſé les prétentions des Ducs indéciſes, lui qui faiſoit l'honneur à la Nobleſſe de ſe dire Gentilhomme. Les Princes légitimes étoient en droit de diſputer aux Princes légitimés la prérogative de pouvoir ſuccéder à la Couronne, que le feu Roi leur avoit donnée : la choſe étoit ſans exemple ; & d'ailleurs toute la nation y étoit intéreſſée, puiſque, ſi la Déclaration de *Louis XIV.* eût ſub-

ſiſté, elle perdoit la liberté de ſe choiſir un Roi dans telle Maiſon qu'il lui plaira, en cas d'extinction de la *Maiſon Royale*. Si dans la premiere & ſeconde race de nos Rois, les Bâtards ont ſuccédé à la Couronne, ce n'a point été par les droits du Sang; & la Maiſon de *Longueville* qui, dans le dernier ſiecle, a joui des priviléges des Princes du Sang, n'a jamais eu le droit de ſucceſſion. Il y a grande apparence que, ſans ce droit donné au Duc du *Maine* & au Comte de *Toulouſe*, les Princes légitimes ne ſe ſeroient jamais déclaré contre eux; & peut-être auroient-ils même pris leur défenſe contre les Ducs & Pairs.

Il eſt certain que le *Régent* devoit être fort occupé de toutes ces tracaſſeries, dont *Paris* étoit le théâtre; & on ne peut qu'admirer la prudence avec laquelle il les termina, ſans que perſonne pût s'en plaindre. Les liaiſons que S. A. R. avoit avec la Cour de *Londres*, l'empêchoient véritablement de prendre intérêt à l'entrepri-

ſe du *Chevalier de S. George.* Cependant peut-être n'auroit-il pas été fâché qu'une révolution eût mis ce Prince ſur le Trône de ſes Ancêtres ; mais il falloit en lui plus de fermeté & plus de politique. Quand on lui demanda s'il conſerveroit les priviléges de l'Egliſe d'*Ecoſſe* , il ne riſquoit rien à le promettre, & il gagnoit par-là tous les *Proteſtants* de ce Royaume , qui formoient un puiſſant parti. Trop de zele en cette occaſion étoit déplacé. Il pouvoit ſe taire ſans crime. Je ne ſais ſi on doit ajouter foi à ce que l'on dit de ce Prince , le jour qu'il fut ſalué & ſervi en Roi. Étant à table , il ne voulut point toucher aux viandes qu'un Miniſtre *Anglican* avoit bénies, & proteſta qu'il ne mangeroit jamais de ce qu'un hérétique auroit prétendu bénir. Enfin ce Prince infortuné manqua la plus belle occaſion du monde de rentrer dans le patrimoine de ſes Peres, & faillit même à perdre la vie en même temps que la Couronne. il ne ſortit d'*Ecoſſe*

que très-difficilement, & eut toutes les peines du monde à gagner *Avignon*, où il eſpéroit trouver un aſyle : il ne fit pas un fort long ſéjour dans cette Ville, quoiqu'il fût ſur les terres du Pape. L'Electeur de *Hanovre* obtint du *Régent* qu'il en ſortiroit ; & le S. Pere ne put refuſer à S. A. R. d'obliger le *Chevalier* de *S. George* à paſſer les Monts. Il parut cependant que ce prince ne quittoit *Avignon* que par ordre du *Régent*. M. *Dillon*, Lieutenant-Général en *France* & Colonel d'un Régiment *Irlandois*, de ceux qui furent formés lors de la grande révolution qui obligea *Jacques II.* à ſe refugier en *France*, vint intimer au *Chevalier* de *S. George* qu'il falloit paſſer en *Italie*. Ce Prince infortuné ſe rendit d'abord à *Urbin* ; mais comme on craignit enfin qu'il n'y fût enlevé, attendu que l'on voyoit ſouvent des *Anglois* inconnus aborder en cette Ville, on le fit paſſer à *Rome*, où l'on eſpéra qu'il ſeroit plus en ſûreté. Il y mene une vie aſſez triſte. Douze mille écus de penſion, que lui

donne le Pape, ſont bien peu de choſe en récompenſe de la Couronne que lui a coûté ſon zele pour la Religion. Il loge dans le Palais du Marquis de *Monti*; ſes Domeſtiques ſont aſſez nombreux; mais il a peu de gens de condition à ſon ſervice. M. *Hayes*, que ce Prince avoit fait *Mylord*, ſous le titre de Comte d'*Inverneſſ*, & qui s'eſt retiré à *Avignon*, étoit le premier Gentilhomme de ſa Cour. *Mylord Dumbard* eſt aujourd'hui à ſa place. Le Duc d'*Ormond*, qui l'avoit été joindre à *Avignon*, a paſſé en *Eſpagne*. *Mylord Dumbard* eſt chargé de l'éducation des jeunes Princes, que l'on appelle à *Rome* Prince de *Galles* & Duc d'*Yorck*. Ils ſont tous deux fort aimables, & le Prince de *Galles* ſur-tout eſt un des plus charmants Princes que l'on puiſſe voir. Le Pape donne le titre de Majeſté au *Chevalier de S. George*, & perſonne ne le lui diſpute à *Rome*. Il a même un chapeau de Cardinal à ſa nomination. Il ne va jamais à l'Audience de S. S. en public, c'eſt toujours

jours par l'eſcalier dérobé. Le Pape lui donne un fauteuil, & lui rend tous les honneurs dus à un Roi qui garde l'*incognito*. Lorſque les Cardinaux vont chez lui, on leur donne un tabouret. Les Cardinaux *Impériaux* n'y vont jamais; ils n'y ont pas même été lorſque l'*Empereur* étoit brouillé avec la Maiſon de *Hanovre*; mais les *François* y ont toujours été, quoique la *France* fût alliée avec cette Maiſon. On rend au Prince de *Galles* tous les honneurs dus à l'Héritier préſomptif d'une Couronne. Il a le pas ſur les Cardinaux; & le Pape lui fait donner une chaiſe à dos quand il va à ſon Audience. Comme le Duc d'*Yorck* ſon frere n'a point encore de rang réglé, il n'a point rendu de viſite à S. S. Vous devez avoir vu en *France* le Chevalier de *S. George*; ainſi il eſt inutile de vous faire ſon portrait. La Reine ſon Epouſe eſt une Princeſſe qui mérite véritablement de regner. Sans avoir une grande beauté, elle eſt charmante, elle a un caractere

de douceur qui lui eſt particulier, & ſur-tout une vertu des plus religieuſes. Elle mene la vie d'une Sainte. Les *Anglois* qui ſont à *Rome* l'adorent, & je ſuis perſuadée que l'on auroit à *Londres* les mêmes ſentiments, ſi elle y étoit. Il n'y a perſonne qui, la voyant, ne ſacrifiât tout au monde pour la ſervir, & ne ſouhaitât de la voir porter les Couronnes de la *Grande-Bretagne*. Elle eſt Fille du Prince *Jacques Sobiesky*, Couſine germaine de l'*Empereur* & de la Reine d'*Eſpagne* aujourd'hui régnante, & Niece de l'Electeur *Palatin* & de la Reine Douairiere d'*Eſpagne*, veuve de *Charles II*, que vous avez à *Bayonne*. Je ne ſais ſi vous aurez appris qu'elle fut arrêtée à *Inſpruck*, lorſqu'elle paſſa par le *Tirol* pour venir épouſer le *Chevalier de S. George*. Elle y fut étroitement gardée; & la maniere dont elle ſe ſauva, marque bien la ſupériorité de ſon eſprit.

Le Chevalier de *S. George* chargea M. *Gaidon*, Major au ſervice de la *France*, de procurer la liberté à cette Prin-

ceſſe. Cet Officier ſe rendit à *Inſpruck*, accompagné de M. *Ogan*, Gentilhomme *Anglois*, & d'un *Irlandois*, nommé *Miſſet*, qui mena ſa femme avec lui. Ils arriverent avec un grand train, & ſe donnerent pour gens de la plus haute volée. Ils avoient trouvé le moyen de faire rompre les roues de leur caroſſe aux portes de la Ville, afin d'avoir un prétexte de s'y arrêter. En effet, pendant que l'on racommodoit leur voiture, ils s'introduiſirent dans toutes les aſſemblées, y firent des connoiſſances, & parvinrent enfin à faire rendre des lettres à la Princeſſe. Une Religieuſe, que l'on trouva moyen de gagner, s'en chargea, & y réuſſit à merveille. La Princeſſe fut inſtruite du jour & de l'heure qu'il falloit être prête pour partir, & de toutes les circonſtances qui regardoient ſon évaſion. On fit paſſer à onze heures du ſoir une jeune fille, de la taille de la Princeſſe, à travers les Gardes qui étoient dans l'antichambre, ſous prétexte de parler à S. A. Pendant que la Princeſſe, qui avoit feint

depuis deux jours d'être malade, pour pouvoir garder le lit, prenoit les habillements de la jeune fille, celle-ci ſe mit au lit en ſa place ; & la Princeſſe ſortit ainſi déguiſée, ſans que les Gardes, au milieu deſquels elle fut obligée de paſſer, s'apperçuſſent de la tromperie. Elle trouva *Miſſet* devant le Couvent, qui ſiffloit, comme on étoit convenu pour ſignal, & elle fut conduite à un cabaret, d'où l'on devoit monter en caroſſe. Il avoit ce jour-là beaucoup neigé ; les chemins étoient fort ſales ; la Princeſſe mit le pied dans un tas de boue, ſon ſoulier y reſta, & elle fut obligée de marcher ſur ſes bas pendant aſſez long-temps. Arrivée à l'Hôtellerie, on ne lui donna pas le temps de changer de bas, elle monta toute mouillée dans une voiture, où Madame *Miſſet* & M. *Gaidon* eurent l'honneur de ſe placer, & on ſortit d'*Inſpruck* en toute ſûreté. *Ogan* étoit à cheval à la portiere ; mais *Miſſet* reſta encore deux heures dans la Ville, pour voir ſi on ne découvriroit pas bientôt

la fuite de la Princeſſe. Le ſilence de la Garde lui ayant enfin fait juger que l'on ne s'étoit apperçu de rien, il ſuivit la Princeſſe; mais deux poſtes en arriere, afin d'être aſſuré ſi on ne feroit pas courir après. Ce fut une précaution très-utile. L'évaſion de la Princeſſe fut découverte dès le lendemain matin. Le Commandant d'*Inſpruck*, qui avoit des ordres exprès de veiller à la ſûreté de la Princeſſe, étoit au déſeſpoir. Il fit partir des Couriers pour toutes les routes, avec ordre à tous les Officiers du Pays d'arrêter la fugitive. Le Courier qui couroit du côté du *Trentin* rencontra *Miſſet*. Celui-ci n'eut pas de peine à découvrir qu'il pourſuivoit la Princeſſe. Il l'accoſta, courut quelque temps avec lui, dans la réſolution, ou de l'enivrer, ou de lui caſſer la tête, ſi le premier expédient ne lui pouvoit pas réuſſir. Il eut tout le ſuccès qu'il en eſpéroit. Le Courier s'enivra de la meilleure grace du monde, par le moyen d'une drogue que *Miſſet* ſut lui faire avaler adroitement dans un verre

de vin. Lorſqu'il fut endormi, *Miſſet* lui enleva ſes dépêches, & continua ſa route, il joignit la Princeſſe ſur les terres du Pape, après trois jours de marche conſécutive. La Princeſſe trouva *Mylord Dumbard* à *Bologne*, chargé d'une procuration pour l'épouſer au nom du *Chevalier de S. George*, qui étoit pour-lors en *Eſpagne*. La cérémonie en fut faite ſans éclat, & peu de jours après elle partit pour *Rome*. Mylady *Maar*, épouſe du Comte de ce nom, Seigneur *Ecoſſois*, que le *Chevalier de S. George* avoit fait Duc, accompagnée de tous les *Anglois* & *Angloiſes* qui ſuivoient la fortune de ce Prince, & qui ſe trouvoient alors à *Rome*, vinrent au-devant de la Princeſſe, dans les caroſſes de ſon futur époux. Les Cardinaux, les Princes *Romains* & la principale Nobleſſe y envoyerent les leurs; & la Princeſſe fit une entrée publique dans *Rome*, où elle fut reçue avec de grandes marques de reſpect. *Le Chevalier de S. George* vint la joindre à quelque temps delà, & le mariage fut célé-

bré avec toute la magnificence convenable à la ſituation des nouveaux Epoux. Depuis ce temps la Princeſſe a toujours été appellée Reine d'*Angleterre*, comme je vous l'ai déja dit ; & ſi je ne me trompe, cette Princeſſe s'ennuyeroit beaucoup de ce beau titre auquel le train ne répond pas, ſi elle n'étoit pas dans la plus haute dévotion.

Les plaiſirs à *Rome* ne ſont ni auſſi vifs ni auſſi diverſifiés qu'en *France* & même ailleurs. Tout conſiſte dans cette Ville à aller dans les aſſemblées, qui ſe tiennent chez quelques-uns des principaux Seigneurs. On y trouve effectivement beaucoup de monde, grand nombre de Dames, aſſez de cavaliers ; mais ſur-tout beaucoup d'Abbés de bon air, qui pourroient, en matiere de coquetterie, faire la leçon à nos plus hardis Petits-Maîtres de *Paris*. Les Dames ſont fort bien miſes, & la plupart très-aimables ; mais d'un accès très-difficile à quiconque n'a pas l'honneur de porter un petit collet. Meſſieurs les Abbés ont ſi grand ſoin de ſe placer auprès

des Dames, qu'un cavalier, & ſur-tout un cavalier étranger, a bien de la peine à les pouvoir aborder. Le temps ſe paſſe à cauſer, à prendre du chocolat ou des glaces; & dans une chambre voiſine du lieu de l'aſſemblée, à jouer à différents jeux, qu'un *François* n'entend pour l'ordinaire pas plus que la magie, & qu'il ſeroit dix ans ſans connoître à fond, à moins que de les apprendre dans la plus tendre jeuneſſe. Les aſſemblées particulieres ne différent des publiques, que par le moins de monde que l'on y trouve. Il y a des aſſemblées où l'on ne joue point; c'eſt chez les Princes: on y parle peu, ou du moins on ne ſe parle qu'à l'oreille, & il faut en ce cass'entretenir avec ſon voiſin. Si par accident quelqu'un hauſſe la voix, c'eſt pour raconter les nouvelles du jour, auxquelles chacun prête une attention extraordinaire, parce que c'eſt delà qu'elles courent enſuite les autres aſſemblées de la Ville.

Le carnaval, cette ſaiſon des plaiſirs, eſt fort triſte à *Rome* pour quiconque

en a paſſé un à *Veniſe*, & ſait de quelle maniere on ſe divertit pendant ce tems à *Paris*. Cependant il ne dure que huit jours à *Rome*. On voit alors depuis deux heures après-midi juſqu'au coucher du Soleil toutes les rues pleines de maſques, les uns à pied, d'autres dans des caleches ouvertes. Les premiers ſe diſent ordinairement mille ſottiſes, & les autres s'aveuglent avec des poignées de dragées & de chicotins qu'ils ſe jettent contre le viſage. Malgré le déguiſement, tout le monde ſe connoît, ſoit par les habillements, ſoit par les équipages. Le faſte des *Romains* ne ſe dément pas d'ailleurs dans les maſcarades. Les Seigneurs font habiller leurs Domeſtiques en arlequins, & s'en font ſuivre à viſage découvert. Pluſieurs ſe promenent dans des chars faits en façon de gondoles, traînés par des chevaux groteſquement harnachés, la tête couverte de panaches, & tous les harnois garnis de grelots, comme ceux que l'on met aux chevaux, dans les parties de traineaux, à *Verſailles*, &

par-tout ailleurs, où la courſe eſt en uſage. Les caroſſes ſe rangent, ſur le ſoir, ſur deux files dans la rue du cours, quoiqu'elle ſoit fort étroite pour cela, afin que les Dames & les Seigneurs qui y ſont puiſſent voir la courſe des *Barbes*. Elle conſiſte à voir courir cinq ou ſix chevaux à travers les huées du peuple, qui les étourdiſſent, & qui font que bien ſouvent il y en a qui vont ſe caſſer la tête contre les caroſſes; & le Maître de celui qui arrive le plutôt au but gagne le prix, qui eſt ordinairement une piece de drap d'or; & lorſque le Soleil ſe couche, tout le monde ſe retire. Voilà, Madame, en quoi conſiſtent tous les plaiſirs du carnaval. Je ne vous dis rien des Bals, qui en font pourtant partie. On en donne en *France* dans les plus petites Villes de Province qui valent beaucoup mieux que les plus beaux que j'aie vus à *Rome*. Je ne devrois pas non-plus vous parler des Spectacles, qui ne ſont ouverts que pendant le carnaval. Après ceux de *Paris*, on ne peut que s'ennuyer à ceux de *Rome*,

quoique la Muſique des Opéra ſoit excellente. Les ſalles n'ont ni la propreté, ni la régularité, ni même le coup d'œil qui fait à *Paris* tant de plaiſir quand elles ſont remplies. La diſpoſition de celles de *Rome* eſt très déſagréable, & par conſéquent les loges en ſont très-peu commodes. Pour les décorations des Théâtres, & les habillements des Acteurs, il n'y a aucune comparaiſon à faire avec ce que l'on voit à *Paris* : en un mot, tout ce que l'on appelle à *Rome* plaiſir ou divertiſſement, m'a paru très-inſipide. Je n'en excepte pas les promenades des caroſſes dans la Place *Navonne*, quand on l'a inondée pendant les quatre ou cinq Dimanches du mois d'Août, que ce divertiſſement eſt à la mode.

Un étranger qui aime le jeu, pouvoit, il n'y a pas long-temps, trouver de quoi s'amuſer dans *Rome*. Il y avoit une quantité d'endroits où il ſe tailloit au *Pharaon*, & bien des maiſons ſubſiſtoient, comme à *Paris*, du profit des cartes; mais le nouveau Pape a défendu

tous les jeux de haſard, & on ne ſauroit y jouer maintenant ſans ſe faire des affaires. Il n'y a pas à *Rome* des Hôtels de *Gêvres* & de *Soiſſons*. La défenſe eſt générale ; & ſi on joue encore en quelques endroits, c'eſt avec de grandes précautions. Mais ſi on aime l'antiquité, on peut trouver aiſément de quoi ſe ſatisfaire ; on en voit des morceaux dans preſque toutes les rues de *Rome*, quoique ce qui reſte encore, qui a pu échapper aux injures du temps, ſoit bien peu conſidérable. Quantité d'anciens monuments, qui méritoient d'être conſervés avec un ſoin extrême, ont été démolis par les Neveux des Papes, qui ont voulu éterniſer la mémoire de leurs Oncles par de vaſtes édifices à la moderne, ou par des Papes mêmes, qui ont voulu également rendre leurs noms immortels, en ôtant à la Ville de *Rome* les ſeuls reſtes de ce qui pouvoit encore faire juger qu'elle a été la Capitale du monde. On ne voit aujourd'hui qu'à regret tous les anciens bâtiments démolis.

Les

Les assemblées les plus fréquentées pendant que j'étois à *Rome*, étoient chez le Duc de *Santo Buono* & chez la Comtesse *Bologneti*. Depuis l'exaltation de *Clément XII.* les Dames *Corsini* en ont de très-brillantes, & c'est chez elles que les Etrangers sont les mieux reçus. On va tous les Vendredis chez le Duc de *Santo Buono*. Il y a un grand Concert. Les Dimanches la Comtesse *Bologneti* a tous les honneurs, & les autres jours de la semaine, ce qu'il y a de plus distingué se rend chez les Dames *Corsini*. Je dois dire à leur louange qu'elles ne sont nullement entêtées de leur noblesse, & du rang que leur donne la qualité de Nieces du Pape. Quoique depuis que les honneurs attachés au *Népotisme* sont abolis, les Nieces des Pontifes ne soient plus, comme alors, regardées sur le pied de Souveraines, elles ne laissent cependant pas d'avoir un rang très-distingué; mais celles de *Clément XII.* n'y font aucune attention. Elles n'ont pas seulement arboré le dais dans leur Palais,

quoique cet honneur leur appartienne de droit. Elles donnent la main aux moindres Dames qui leur ſont viſite, & ſont d'une attention & d'une politeſſe extraordinaires pour tout le monde. Leurs époux ont bien été déclarés par le Pape Princes & Ducs; mais elles ne ſe font annoncer que ſous leur ancien nom de Marquiſes. Toute la Nobleſſe applaudit à leur maniere d'agir; mais les Princes *Romains* en ſont très-mal ſatisfaits. Ils ſe ſont imaginés qu'elles aviliſſoient leur rang & leur dignité. Un *Anglois*, nommé *Thirems*, depuis long-temps au ſervice du *Grand Duc de Toſcane*, & attaché à la Maiſon *Corſini*, parlant un jour au Pape de la conduite de ſes nieces que tout le monde admiroit, & qui charmoit autant la Nobleſſe qu'elle choquoit les Princes, Sa Sainteté lui répondit : *eſt-ce que les Princes croient que mes Neveux & mes Nieces n'étoient pas autant de qualité avant que je fuſſe Pape, qu'ils le ſont à préſent que je les ai déclarés Ducs & Princes? Je ne l'ai*

fait que pour me conformer à l'uſage, & non pour les illuſtrer. Tous les Papes n'auroient pas pu tenir ce langage; il y en a beaucoup dont la Tiare a ennobli ou illuſtré leur famille, & la plus grande partie des Princes *Romains* d'aujourd'hui ne doivent effectivement leur dignité qu'au bonheur d'avoir eu un Pape de leur Maiſon. Pluſieurs même ſont à peine Gentilshommes. Cependant ils ſe font traiter avec un grand reſpect par leurs Domeſtiques, qui leur prodiguent le titre d'Excellence. Il n'y en a pas un qui n'ait dans ſon Palais une chambre d'audience. Ils prétendent qu'un ſimple Gentilhomme doit venir chez eux ſans ſe faire annoncer, & attendre dans leur antichambre qu'il leur plaiſe de les voir; auſſi n'y voit-on que des Gentilshommes néceſſiteux, que la miſere force à s'aſſujettir à cette loi; & ſi leur antichambre eſt pleine, ce n'eſt que de leurs Valets, dont le nombre eſt quelquefois de vingt-quatre. Ils gardent entr'eux la même hauteur qu'avec le reſte

de la Nobleſſe. Se font-ils viſite, c'eſt toujours *in Fiochi*, comme les Cardinaux, avec deux caroſſes de ſuite, précédés d'un Valet qui porte l'*Ombrello*, & ſuivis de tous leurs Domeſtiques. Leur vanité ſeroit pardonnable, s'ils jouiſſoient de quelques prérogatives ſolides; mais ils ne ſont dans leurs terres que ſimples Gentilshommes, auxquels le Pape envoie, quand il lui plaît, des *Sbirres*, comme au dernier de ſes Sujets. Je ſerois fort portée à croire que ce qui les rend ſi vains, eſt de ſe voir faire la cour par des Gentilshommes. Il y en a effectivement qui ne font pas difficulté de ſe mettre à leur ſervice. Les reſſources pour les gens d'épée ſont très-médiocres dans leur Pays: d'ailleurs l'idée qu'ils ont qu'il n'y a point d'endroit ſi délicieux dans le monde, les empêche d'en ſortir, & les réduit à ſervir des Princes qui, par leur naiſſance, ſont ſouvent au-deſſous d'eux.

Les airs de grandeur peuvent bien mieux ſe ſupporter chez les Cardi-

naux. Leur dignité eſt regardée à *Rome*, comme ce qu'il y a de plus grand; & une Maiſon *Romaine*, quelque illuſtre qu'elle ſoit d'ailleurs, ne croit pas ſa fortune aſſurée, ſi elle n'a un Cardinal de ſon nom. Cependant la ſeule ambition peut faire déſirer d'être Cardinal. Leur vie a, ce me ſemble, quelque choſe de bien triſte, par la gêne dans laquelle ils ſont obligés d'être continuellement. Ils font tout par compas & par meſure, & ſont ſans ceſſe dans la contrainte. Aſſiſter journellement à des Chapelles, à des Congrégations & à des Conſiſtoires, faire & recevoir des viſites de cérémonie, aller à des fêtes d'Egliſe, à des priſes d'habit, donner des audiences, ne voilà-t-il pas des occupations bien amuſantes, & n'eſt-on pas en droit de dire qu'il y a plus d'un Cardinal que ſa grandeur importune? Je n'ai pas vu qu'ils vivent dans le luxe, comme on ſe l'imagine au-delà des Monts: au contraire rien n'eſt plus réglé que leur maiſon. Leur Domeſtique eſt peu nombreux, leurs équipa-

ges assez simples, ils ne savent pas ce que c'est que d'avoir une table. Les seuls Cardinaux Ministres des Couronnes donnent à manger.

Le Pape *Clément XII.* peut être mis au rang des plus grands Pontifes qu'ait eu l'Eglise, à en juger par les commencements de son Regne. Il a toujours passé pour homme de bien, & il borne toute sa gloire à mériter ce titre. L'envie qu'il a de rétablir les finances que les Ministres de *Benoît XIII.* ont fort dérangées, le rend très-économe. Il est assez ami des gens de qualité; mais il leur fait peu de bien. Son épargne s'étend même jusques sur ses Neveux, qu'il a comblés d'honneurs & de titres, mais à qui il a donné jusqu'à présent très-peu d'argent. Les Neveux du Pape sont, comme leur Oncle, intégres, pleins d'honneur & de probité; mais comme leur pouvoir auprès de S. S. n'est pas bien grand, ils n'ont encore rendu service à personne. Le Marquis *Corsini*, à présent Cardinal, qui est celui qui naturellement devroit avoir le

plus de crédit, eſt celui qui paroît en avoir le moins; d'ailleurs ſon penchant pour l'économie eſt exceſſif. Je ne puis rien dire des autres perſonnes qui ſont auprès du Pape; il ne s'eſt encore rien paſſé d'aſſez intéreſſant pour avoir eu occaſion de connoître leur caractere, ſur-tout pendant le ſéjour que j'ai fait à *Rome*. Il me paroît inutile de vous parler de toutes les cérémonies qui ſe pratiquent dans cette Ville en certains temps de l'année. Tout le monde en eſt preſque inſtruit; mais je penſe que vous ne ſerez pas fâchée de ſavoir à fond ce qui regarde le Tribunal du *Saint Office*, autrement dit l'*Inquiſition*. Il n'eſt pas que vous ne donniez dans la prévention commune où l'on eſt en *France* contre ce Tribunal. Je puis vous aſſurer, Madame, qu'il n'eſt pas plus redoutable aux honnêtes gens, que toutes les autres Cours de Juſtice. Vivez à *Rome* en gens de bien; parlez de Dieu & des Saints avec le reſpect qui leur eſt dû, ou du moins ne cherchez pas, comme l'on dit, à les inſul-

ter; ne donnez point de ſcandale au public, & vous n'avez rien à craindre de l'*Inquiſition*. De bonne foi, dans tous les Pays Chrétiens, un homme qui diroit ou feroit publiquement des impiétés, ne ſeroit-il pas repris par la Juſtice ? Je vous avoue que je ne connois pas en quoi conſiſte la barbarie & l'inhumanité que l'on attribue au *Saint Office*. Il me paroît, au contraire, que c'eſt le Tribunal le plus doux qu'il y ait au monde. Que l'on ait commis, dit ou penſé les choſes les plus injurieuſes à Dieu & à la Religion, & que l'on aille s'en accuſer au *Saint Office*, & lui témoigner du repentir de ſes fautes & de ſes erreurs, le Commiſſaire repréſentera au Pénitent l'horreur des péchés qu'il a commis, il l'exhortera à changer de conduite, & à prendre des ſentiments conformes aux principes de la Religion, & enfin il l'abſoudra. Quel eſt le Tribunal qui ſe contente d'une confeſſion volontaire ? Au lieu d'abſoudre le Pénitent, ne le condamne-t-on pas à la priſon & au ſupplice ?

Pendant tout le temps que j'ai été à *Rome*, je n'ai point oui dire que quelqu'un ait été arrêté par ordre du *Saint Office*. J'y ai vu au contraire des actes de clémence de ce Tribunal tant décrié. Un certain *Pallas*, natif de *Toulon*, Capitaine de haut-bord en *France*, étoit arrivé à *Rome* ſous le Regne de *Benoît XIII.* & peu avant la mort de ce Pontife. Il avoit avec lui une jeune perſonne qu'il diſoit avoir enlevée. Il demanda au Vicaire de l'*Inquiſition* la permiſſion de pouvoir l'épouſer. Elle lui fut accordée. Quelques mois après l'épouſe de ce Capitaine arriva, & c'étoit préciſément la mere de la jeune perſonne que *Pallas* venoit d'épouſer, & qui étoit prête d'accoucher. Le Capitaine voyant ſon crime découvert, fut ſe déclarer au *Saint Office*. On lui donna ſûreté pour ſa perſonne, & peu de jours après il fut abſous, à condition qu'il reprendroit ſa premiere femme. *Pallas* mourut quelque temps après, & les deux épouſes retournerent en *France* pour plaider leur douaire. Les Parle-

ments auroient-ils passé la chose avec tant de douceur ? J'en appelle à leur amour pour la justice.

Il est temps, Madame, de sortir de *Rome*. Je vous en ai assez dit, pour vous donner une idée de cette grande Ville ; & je finirai cette Lettre par une remarque que bien des gens ont faite sur les *Romains* & les *Italiens* en général, je veux dire sur la haine réciproque de divers Etats d'*Italie*. Les *Romains* haïssent les *Florentins* ; mais ils n'en demeurent pas là, ils haïssent cordialement les *Napolitains* & les *Génois*. Ils disent communément qu'il faut sept *Juifs* pour faire un *Génois*, & sept *Génois* pour faire un *Florentin*. C'est une chose étonnante que cette haine, qui anime les peuples d'*Italie* les uns contre les autres. On ne sauroit concevoir comment ils n'ouvrent pas les yeux sur le préjudice qu'elle leur porte : car enfin elle n'est pas simplement d'une Province à l'autre, elle répand son poison sur les Villes soumises aux mêmes Souverains. Ils ne peuvent se mettre en tête

qu'ils forment une même Nation, & que leur union feroit leur richeſſe & leur puiſſance. Jaloux les uns des autres, ils ne cherchent qu'à ſe détruire, & ſe privent ainſi du ſoutien le plus ſolide de leur liberté. La même manie eſt en regne parmi les Souverains, comme parmi les Sujets. Les Princes d'*Italie* ne ſe voient jamais ; & lorſque par un cas fortuit, un Souverain, qui poſſéde quatre ou cinq lieues de pays pour tout appanage, doit avoir une entrevue avec quelqu'un de ſes voiſins, il faut autant de négociations qu'il en fallut pour l'entrevue de *Philippe IV*. Roi d'*Eſpagne* avec *Louis XIV*. Il eſt véritablement ridicule que l'on agiſſe dans des petits Etats avec autant de fineſſe & de politique qu'il en faut pour les plus grands Royaumes : auſſi eſt-ce cette défiance & cette jalouſie, qui regne parmi les Princes & les Etats d'*Italie*, qui les a rendus le jouet des Etrangers en toute occaſion, & qui ſera toujours la ſource de la deſtruction de leur Pays, quand quelque Puiſſance

étrangere y portera la guerre. S'ils ſavoient s'entendre, perſonne ne domineroit chez eux, & ils ſont en état de former une ligue aſſez puiſſante pour ne ſouffrir aucun Etranger. La nature a fortifié leur Pays; on ne voit par-tout que foſſés & que murailles. Il ne tient qu'à eux de les défendre. Mais c'eſt apparemment la Providence qui regle le ſort des Etats, qui veut laiſſer ainſi ceux d'*Italie* dans la dépendance. Plus je ſéjourne à *Turin*, & plus je vois combien les *Piémontois* ont raiſon de ne vouloir pas paſſer pour *Italiens*. Quoiqu'ils aient encore bien des manieres affectées au Pays, j'y trouve cependant une aiſance dont je ſuis toujours plus charmée; mais, me direz-vous, ils la doivent au voiſinage de la *France*; j'en conviens aiſément. Les manieres *Françoiſes* ſe diſtinguent par-tout, & vont fort bien à tous les Peuples qui ont un certain génie. Adieu, Madame, j'attends avec impatience la ſuite de ce qui s'eſt paſſé ſous la *Régence*. Conſervez-moi toujours dans votre amitié

la

la part que vous m'y devez, par toute celle que j'ai pour vous. *A Turin, ce.*

LETTRE CXVII.

L'IDÉE que vous m'avez donnée, Madame, de ce qui ſe paſſe à *Rome*, eſt bien différente de celle que l'on en a communément. La maniere de vivre des *Romains* me paroît génante ; & tant de Princes qui tranchent ſi fort du grand, me rappellent ce que l'on dit des *Mandarins* de la *Chine*, dont le nombre & les airs de hauteur déplaiſent ſi fort aux Peuples : cependant ces derniers, dont les richeſſes ſont immenſes, peuvent bien à plus juſte titre ſoutenir leur rang. Je ne me plairois point dans des compagnies où le tête-à-tête fait tout le brillant de la converſation. Il eſt étonnant que dans une Ville où il y a tant de gens de condition, on trouve néanmoins ſi peu de ſociété particuliere ; mais après tout c'eſt l'uſage

du Pays, il ne faut pas y trouver à redire ; ſi chacun en particulier a un goût différent, à plus forte raiſon chaque Peuple. On a raiſon de dire qu'il auroit été à ſouhaiter que *Clément XII.* eût été élu Pape à la place de *Benoît XIII.* On n'auroit pas à ſe plaindre de la conduite des Miniſtres de ce dernier Pontife. Nous avons vu ici & au Congrès de *Cambrai* le Marquis *Corſini* figurer parmi les Miniſtres les plus expérimentés. Il eſt vrai qu'il a toujours paſſé pour fort économe, & qu'il n'a jamais fait grande dépenſe. Non content même de tenir ſa maiſon trop réglée, pour un homme en place & au ſervice d'un Souverain qui s'eſt toujours piqué de magnificence, il vouloit encore réformer la maiſon des autres. Il dit un jour à Mylord *Witworth*, Plénipotentiaire du Roi d'*Angleterre* au Congrès de *Cambrai*, qu'il faiſoit trop de dépenſe pour ſa table ; & effectivement Mylord avoit toujours une table très-ſplendide ; mais Myladi ſon épouſe, à qui ces leçons d'économie ne plaiſoient

nullement, ne put s'empêcher de lui dire un jour: *Monſieur le Marquis, nous aimons bien à nous ſervir des* Italiens *pour régler nos Concerts ; mais quand il s'agit de la table, nous nous plaiſons à conſulter les* François. Comme je ſuis perſuadée que vous avez fait beaucoup de connoiſſances à *Rome*, & que vous devez, de temps en temps, recevoir des nouvelles de ce Pays, je vous ſerai obligée, pendant le ſéjour que vous ferez encore à *Turin*, de me faire part de ce que l'on vous mandera de plus intéreſſant, & ſurtout de la recherche que l'on nous dit ici que le Pape fait de tous ceux qui, ſous ſon Prédéceſſeur, ont eu part aux affaires publiques. Le bruit court ici que ce Pontife prétend marcher ſur les traces de *Sixte V.* & ſe diſtinguer comme lui par la juſtice. Ces deux Pontifes ont déja quelque ſorte de conformité dans leurs Prédéceſſeurs, dont une bonté exceſſive avoit fait le caractere.

J'en reviens maintenant à la *Régence*.

Il me ſemble que je finiſſois ma derniere Lettre par l'Edit concernant la refonte des monnoies, que le Duc d'*Orléans* fit enrégiſtrer à la Cour des Monnoies ſans l'aveu du Parlement. Bien-loin que la Compagnie approuvât la conduite du Duc *Régent*, elle étoit ſur le point de faire éclater ſon mécontentement. Elle garda cependant le ſilence pendant quelque temps; mais ayant eu connoiſſance de l'ordre que S. A. R. avoit donné aux autres Compagnies Souveraines, après pluſieurs Aſſemblées, le Parlement envoya une Députation, compoſée du Premier Préſident, du Préſident d'*Aligre* & de pluſieurs Conſeillers, pour engager le *Régent* à révoquer l'Edit. Ils repréſenterent dans un fort long diſcours, que le hauſſement des monnoies ne pouvoit qu'être préjudiciable au Royaume, & profitable aux Etrangers, à qui on donneroit 60 livr. d'un marc d'argent, qui dans ſa valeur intrinſeque ne ſeroit que de 25 liv. Ils faiſoient ſentir combien cela alloit répandre dans la *France* d'eſ-

peces contrefaites, attendu le profit immenſe que les Etrangers y trouveroient. Ils ſe plaignoient enſuite de ce que l'Edit avoit été enrégiſtré à la Cour des Monnoies, & non au Parlement, à qui on auroit au moins dû le communiquer. Le *Régent* répondit aux Députés, qu'il n'avoit pas encore envoyé l'Edit au Parlement, parce qu'il n'avoit pas cru devoir le faire; que la Cour des Monnoies avoit été établie Cour Souveraine pour ces ſortes de matieres, & que depuis 1659 aucun Edit concernant les Monnoies n'avoit été envoyé au Parlement, à la réſerve de celui de 1715; ce qui n'avoit été fait, dans ce temps, que par pure amitié pour la Compagnie. S. A. R. ajouta qu'à l'égard des inconvénients que le Parlement vouloit lui faire enviſager, Elle les avoit tous prévus, qu'Elle les avoit peſés; mais qu'Elle n'avoit pu ſe diſpenſer de donner l'Edit. Quant à la ſurſéance, le *Régent* dit qu'il ne falloit pas y penſer, que les choſes étoient trop avancées; & qu'il y avoit

même déja quantité de nouvelles eſpeces fabriquées & diſtribuées, & ſurtout des dettes qu'il falloit néceſſairement acquitter.

Cette réponſe ne ſatisfit pas le Parlement. Les Chambres ſe raſſemblerent. Il s'y trouva 165 Préſidents ou Conſeillers. On reſta enfermé depuis huit heures du matin juſques à deux heures après-midi, & l'on rendit un Arrêt, par lequel il étoit porté que l'on feroit de très-humbles remontrances au Roi, pour obtenir des Lettres-Patentes adreſſantes du dernier Edit des Monnoies, non-enrégiſtré au Parlement, comme préjudiciable au Roi, au Commerce, à l'Etat & à la fortune des particuliers. Il étoit défendu par cet Arrêt de recevoir les eſpeces de la nouvelle refonte, de faire aucun paiement en d'autres eſpeces que celles qui avoient cours en vertu de l'Edit de 1715. L'Arrêt portoit encore défenſes aux Notaires de paſſer aucun acte de paiement, ou de rembourſement, avec les nouvelles eſpeces. Il fut affiché par

écrit dans l'intérieur du Palais, & le Parlement n'ayant pu le faire imprimer, en fit diſperſer pluſieurs copies manuſcrites.

Le *Régent* ſentit combien un pareil Arrêt étoit préjudiciable à ſon autorité. Il aſſembla le Conſeil, & il en réſulta un nouvel Arrêt, portant que celui du Parlement donnoit atteinte à l'autorité du Roi; que S. M. le caſſoit & l'annulloit avec toutes les réſolutions priſes par la Compagnie. Cet Arrêt répandit une alarme générale. On craignit avec raiſon qu'un procédé auſſi violent n'eût des ſuites fâcheuſes; mais le Parlement ne diminua rien de ſa hauteur. Les Gens du Roi mirent ſur le Bureau une Lettre de Cachet avec l'Arrêt du Conſeil d'Etat. On convint de renvoyer le tout ſans en faire lecture; & on réſolut de faire exécuter celui qui avoit été rendu le jour précédent ſelon ſa forme & teneur. Le *Régent* informé de la réſolution de la Compagnie, fit donner un nouvel Arrêt par le Conſeil d'Etat, par lequel

le Roi évoquoit à ſoi & à ſon Conſeil la connoiſſance de tous les différents qui pourroient ſurvenir au ſujet des Monnoies. Son Alteſſe Royale envoya enſuite deux Compagnies de Gardes *Françoiſes* à l'Hôtel de la Monnoie, & un autre détachement au Bureau de la *Banque*. Après avoir ainſi tout raſſuré, Elle permit au Parlement de venir faire ſes remontrances. M. de *Meſmes* Premier Préſident, porta la parole à la tête de ſept Préſidents à Mortier, de trente-deux Conſeillers, & de Meſſieurs les Gens du Roi. Son diſcours fut long & bien conçu ; il commença par l'éloge des qualités que l'on remarquoit dans le jeune Monarque, & dit enſuite que lorſque le Parlement ne ſouhaitoit paroître devant S. M. que pour les admirer, il ſe trouvoit forcé de lui faire part des juſtes ſujets de crainte de tous les Ordres du Royaume, au ſujet de l'Edit concernant les Monnoies, dont l'exécution appauvriſſoit ce qui reſtoit de gens aiſés en *France*, ſans que les pauvres, dont le nombre étoit exceſſif, en

retiraſſent le moindre ſoulagement. Le Premier Préſident diviſa ſon diſcours en deux parties. Il fit voir dans la premiere, que cet Edit avoit été diſtribué dans le public d'une maniere juſques alors inouie, & fit dans la ſeconde un long détail de ce qui étoit à craindre de ſes différentes diſpoſitions, ſi S. M., touchée par des raiſons auſſi fortes, n'en ordonnoit la révocation. Il parla dans tout cela avec beaucoup de feu & d'éloquence, & finit en diſant que, dans les Arrêts rendus par le Parlement, on n'avoit fait que ſuivre ce que l'on avoit trouvé dans les Régiſtres en de ſemblables occurrences.

M. de *Meſmes* laiſſa le manuſcrit de ſon diſcours, afin que le Roi y répondît; & la réponſe ne tarda pas à paroître. Les Députés du Parlement furent mandés aux *Tuilleries*, & le Garde des Sceaux leur dit, en préſence de S. M. *Le Roi a fait examiner en ſon Conſeil les remontrances de ſon Parlement, & S. M. ſera toujours diſpoſée à les écouter favorablement, quand elles ne tendront pas*

à partager ou à limiter ſon autorité ; & après avoir fait entendre que l'Edit en queſtion étoit le meilleur moyen d'acquitter les dettes de l'Etat, il finit en intimant aux Députés, que le Roi défendoit toute aſſemblée tendant au manque de ſoumiſſion, & que S. M. ordonnoit l'enrégiſtrement des Lettres-Patentes ſur l'Arrêt du Conſeil, qui évoquoit à S. M. la connoiſſance de toutes conteſtations mues & à mouvoir au ſujet de l'Edit concernant les Monnoies. Les Députés ayant rapporté au Parlement la réponſe du Roi, on nomma des Commiſſaires pour l'examiner, & en même temps pour fouiller, dans les Régiſtres, ſi on trouveroit des exemples de ſemblables Lettres-Patentes. Les Commiſſaires firent leur rapport, & il fut arrêté que l'on repréſenteroit au *Duc Régent*, que la Compagnie n'avoit rien décidé, parce que l'on ſouhaitoit auparavant faire de nouvelles remontrances au Roi. On pria S. A. R. de procurer une nouvelle Audience de S. M. ; mais le *Régent*, piqué de l'im-

portunité du Parlement, répondit aux Gens du Roi, qui lui avoient été députés, qu'il auroit cru que la Compagnie ſe ſeroit contentée de la réponſe de S. M.; mais que cependant, puiſqu'elle n'en étoit pas ſatisfaite, malgré la répugnance que le Roi avoit pour les remontrances, il vouloit bien lui accorder encore la liberté d'en préſenter; mais ſeulement par écrit.

Le Parlement ne ſe rebuta point, & continua toujours à demander Audience; & elle lui fut enfin accordée. Tout ce qu'il y avoit à *Paris* de gens de diſtinction ſe trouverent chez le Roi le jour que le Parlement vint faire ſes remontrances. M. de *Meſmes* parla près de trois quarts d'heure, & ne fit que récapituler tout ce qu'il avoit déja dit dans le diſcours précédent. Le Roi répondit : *mon Garde des Sceaux vous expliquera mes intentions*; & le Garde des Sceaux, prenant la parole, dit en peu de mots : *le Roi vous a déja expliqué ſes intentions, S. M. vous les expliquera encore davantage.* Cette ré-

ponſe étoit trop conciſe pour être du goût du Parlement. La ſituation des affaires lui fit prendre feu contre celui que l'on regardoit comme le premier mobile du dérangement des affaires. *Law*, que la faveur du *Régent* avoit élevé à la plus haute fortune, & qui avoit trop rapidement fait des acquiſitions immenſes, pour n'être pas ſoupçonné de malverſation, fut celui contre lequel le Parlement ſe déchaîna; & dans le fond on avoit grand ſujet de ſe récrier contre lui. Directeur de la *Banque*, il s'étoit enrichi aux dépens de mille particuliers, que le nouveau ſyſtême des affaires avoit déja ruinés, même dans le premier moment que le *Régent* l'établit. *Law* étoit *Ecoſſois* de nation, né dans une fortune aſſez bornée, & avec un ardent déſir de l'améliorer. Il avoit parcouru divers Etats de l'*Europe*, & le jeu avoit été ſa principale reſſource. Il gagna des ſommes conſidérables en *Italie*, & ſur-tout à *Genes*. Ce fut-là qu'il enfanta tous ſes projets. Etant allé

allé de *Genes* à *Turin*, il offrit ſes ſervices au Roi *Victor-Amédée* ; mais ce Prince lui répondit que ſes Etats étoient trop bornés pour exécuter de ſi vaſtes projets, & que la *France* étoit ſeule capable de les goûter. Il lui conſeilla d'y aller, & lui dit : *de l'humeur dont je connois les François, je ſuis sûr que vous réuſſirez.* Il profita de ce conſeil. Il vint à *Paris*, parla au *Régent*, lui propoſa ſes divers ſyſtêmes, & S. A. R. y donna les mains. Voilà la ſource de ſa fortune en *France*, où il avoit fait abjuration du *Proteſtantiſme.* Cependant le Parlement donna contre lui un ajournement perſonnel. Il ne parut point, ce qui fit changer l'ajournement en décret de priſe de corps ; mais le *Régent*, qui avoit déja pris la réſolution de contrecarrer le Parlement en tout ce qu'il pourroit, mit *Law* à couvert par un Arrêt du Conſeil ; & jugeant qu'il falloit abſolument calmer les inquiétudes de la Compagnie, & lui faire reſpecter l'autorité du Roi, S. A. R. indiqua la tenue d'un Lit de

Juſtice au Palais des *Tuilleries*. Elle fit mettre la Maiſon du Roi ſous les armes, & ayant aſſigné à chacun ſon poſte, Elle envoya le même jour des Lettres circulaires d'invitation à tous les Ducs & Pairs, Maréchaux de *France*, aux Chevaliers de l'Ordre, aux Gouverneurs & Lieutenants-Généraux des Provinces & à quelques Conſeillers d'Etat, qui furent choiſis par le Garde des Sceaux. Les Princes y furent auſſi invités. Le Parlement s'y rendit à pied, en robes rouges, ſur les onze heures, le Préſident de *Novion* à la tête. M. de *Meſmes* n'ayant pu marcher à cauſe de la goutte, y vint enſuite en caroſſe. Après la tenue du Conſeil de *Régence*, le Roi paſſa de ſon petit appartement ſur la terraſſe, pour aller à ſa Tribune. S. M. étoit accompagnée du *Régent* & des Princes du Sang. Quatre Préſidents à Mortier & ſix Conſeillers vinrent l'y prendre, & le conduiſirent juſques à ſon Lit de Juſtice. On commença par la lecture des Lettres-Patentes qui établiſſoient M. d'*Argenſon* Garde des

Sceaux. On lut enſuite un Arrêt du Conſeil, qui défendoit au Parlement de prendre connoiſſance des affaires d'Etat. Le Premier Préſident voulut prendre la parole ſur cet Arrêt, & dit que l'affaire lui paroiſſoit ſi importante que, avec le reſpect & la ſoumiſſion que le Parlement avoit pour S. M., il la ſupplioit néanmoins de lui permettre de ſe retirer pour en délibérer ; mais on fit auſſi peu d'attention à ce qu'il dit, qu'on en avoit fait à ſes précédents diſcours. Le *Régent* s'approcha du Roi, & parla à S. M. à l'oreille. M. d'*Argenſon* s'étant auſſi approché un inſtant du Roi, il dit à la Compagnie : *S. M. veut être obéie, & obéie ſur le champ.* Ce fut dans ce Lit de Juſtice que l'on donna aux Ducs & Pairs la préſéance ſur les Préſidents à Mortier, & que l'on ordonna qu'ils auroient ſéance au Parlement immédiatement après les Princes du Sang. On y lut encore la Déclaration du Roi, qui réduiſoit les Princes légitimés au rang de leur Pairie, & celle par la-

quelle S. M. rétabliſſoit le Comte de *Toulouſe*, perſonnellement, dans tous les droits, rangs & prérogatives portés par la Déclaration de *Louis XIV*. du 5 Mai 1694. Après la lecture de toutes ces Déclarations, M. *le Duc* prit la parole, & repréſenta au Roi, que *Louis XIV*. ayant chargé le Duc du *Maine* de l'éducation de S. M., quoique cette fonction lui appartînt par le droit de ſa naiſſance, il ne s'y étoit point oppoſé, parce qu'il ſe trouvoit lui-même alors mineur; mais que cette raiſon ne ſubſiſtant plus, il ſupplioit S. M. de lui déférer cet honneur: ce qui lui fut accordé.

Ce fut par-là que finit ce Lit de Juſtice, qui ſera mémorable à la poſtérité la plus reculée. Le Parlement ne put ſupporter d'être ſi maltraité. Il s'aſſembla le lendemain, & déclara par un Arrêt, qui fut inſéré dans les Régiſtres, qu'il n'avoit pu, ni dû, ni entendu avoir aucune part à ce qui s'étoit paſſé la veille au Lit de Juſtice; &, pour que la poſtérité en fût inſtruite,

on nomma des Commiſſaires pour dreſſer un Procès-verbal ſur la maniere dont tout s'étoit paſſé.

Le *Régent* fut averti des démarches du Parlement. Il en fut outré, & envoya des détachements des deux Compagnies de Mouſquetaires, commandés par un Brigadier, qui pendant la nuit enleverent M. de *Blamont*, Préſident de la quatrieme des Enquêtes; M. *Feydeau*, Conſeiller en la même Chambre; & M. de *S. Martin*, Conſeiller en la Grand'Chambre, qui avoient le plus inſiſté ſur l'avis. On les fit monter dans trois caroſſes, eſcortés par huit Mouſquetaires, avec un Officier à leur tête; on les conduiſit dans les endroits que le *Régent* avoit marqués pour leur exil, & on ſaiſit en même temps les papiers de M. de *Blamont*. Le Parlement informé de cet enlévement, ſe raſſembla de nouveau; il fit une députation au Roi, & ſupplia S. M. de permettre que la Compagnie jouît du privilege qu'elle a toujours eu de juger ceux de ſon Corps,

de quelque crime qu'ils ſoient accuſés. Le Garde des Sceaux leur répondit, que les affaires qui attiroient au Roi cette Députation, étoient des affaires d'Etat, qui demandoient le ſilence & le ſecret : *le Roi eſt obligé*, dit-il, *de faire reſpecter ſon autorité. La conduite que tiendra ſon Parlement déterminera les ſentiments & les diſpoſitions de S. M. à ſon égard.* Les Députés allerent le lendemain au *Palais Royal.* Ils firent de nouvelles inſtances auprès du *Régent*, pour obtenir la liberté de leurs Confreres; mais ils n'eurent pas une réponſe plus ſatisfaiſante que le jour précédent. Le Parlement irrité plus que jamais, ferma ſes Chambres, & ne voulut plus adminiſtrer la Juſtice. Cependant l'Avocat & le Procureur-Général ne quittoient point les *Tuilleries*, ou le *Palais Royal*; & leur importunité fatiguant le *Régent*, S. A. R. envoya le Marquis d'*Effiat*, ſon Ecuyer, notifier au Parlement de rouvrir les Chambres, & de donner Audience comme de coutume; & fit aſſurer la

Compagnie que l'on répondroit dans peu à ſes dernieres inſtances.

Cependant l'Arrêt du Préſident & des deux Conſeillers fit grand bruit. Il indiſpoſa bien du monde. On regarda ces Exilés comme les victimes de la liberté publique, & chacun s'imagina que cette affaire étoit la ſienne propre. Divers Parlements du Royaume voulurent ſoutenir celui de *Paris*; mais les *Bretons* furent ceux qui témoignerent le plus de zele. Le Parlement de cette Province écrivit à celui de *Paris*, qu'il étoit prêt de ſe joindre à lui pour demander la liberté des Exilés. Il ne s'en tint pas-là; il écrivit au Roi ſur le même ſujet, & adreſſa ſa lettre au Marquis de la *Vrilliere*, Secrétaire d'Etat. Enfin toutes ces altercations de part & d'autre allerent ſi loin, que le *Régent* envoya le Parlement à *Pontoiſe*, ce qui acheva de mettre le trouble dans *Paris*. Mais, comme un nouvel événement fait bientôt preſque oublier celui qui l'a précédé, on ne tarda pas à tourner

toute ſon attention ſur ce qui ſe paſſoit ailleurs. L'*Empereur*, en conſéquence d'une Alliance qu'il avoit renouvellée avec la République de *Veniſe*, à laquelle les *Turcs* avoient enlevé une partie de la *Morée*, étoit ſollicité de leur déclarer la guerre. Le Pape de ſon côté, qui appréhendoit que les *Turcs* ne priſſent *Corfou*, & n'entraſſent tout de ſuite en *Italie*, fit agir auprès de l'*Empereur* pour le déterminer à cette guerre. S. M. I. fut quelque temps irréſolue. Elle craignoit qu'en rompant avec la *Porte Ottomane*, la Cour d'*Eſpagne*, qui le verroit occupé en *Hongrie*, ne vînt attaquer ſes Etats d'*Italie*; mais le Pape l'ayant enfin raſſuré, ſur ce que l'*Eſpagne* lui avoit promis de ne rien entreprendre, & lui ayant même fait entendre que, bien loin d'en devoir rien craindre, il avoit tout lieu d'eſpérer que le Roi d'*Eſpagne* ſeconderoit les armes de S. M. I., & que, comme S. M. C. s'y étoit engagée, elle enverroit une puiſſante Eſcadre joindre la Flotte

des *Venitiens*, Sa Sainteté lui ayant permis de faire une levée de deniers ſur les Eccléſiaſtiques de ſes Royaumes ; ces repréſentations gagnerent l'*Empereur* ; mais ce qui acheva de le déterminer, fut le Traité de garantie qu'il conclut avec les *Anglois*, par lequel ceux-ci s'obligeoient d'envoyer leur Flotte à ſon ſecours, au cas que ſes Etats fuſſent attaqués. L'*Empereur* déclara la guerre aux *Turcs*. Il envoya une nombreuſe armée en *Hongrie*, commandée par le Prince *Eugene*. S. A. S. fit une campagne des plus glorieuſes, défit entiérement les *Turcs* près de *Temeſwar*, & emporta cette Place. Cependant l'*Eſpagne* armoit, ſous prétexte de donner du ſecours aux *Venitiens* ; mais toute l'*Europe* vit bientôt avec ſurpriſe que le Cardinal *Alberoni*, qui d'Aumônier du Duc de *Vendôme*, étoit parvenu au Cardinalat, & enfin à être premier Miniſtre d'*Eſpagne*, avoit engagé S. M. C. à employer les fonds levés ſur le Clergé d'*Eſpagne*, deſtinés à ſou-

tenir les Armes Chrétiennes contre les efforts des Infideles, pour s'emparer de la *Sardaigne*. La conquête en fut facile. Sur la foi des Traités, ce Royaume étoit abſolument dépourvu de Troupes. L'*Empereur* en porta ſes plaintes au Pape, à la Cour de *France* & au Roi d'*Angleterre*, comme garants de la neutralité de l'*Italie*. Ces Puiſſances firent tous leurs efforts pour engager S. M. C. à ſe déſiſter de ſes prétentions. Le *Régent* donna ordre au Duc de S. *Aignan*, Ambaſſadeur à *Madrid*, de repréſenter tous les inconvénients dans leſquels cette guerre pourroit jetter le Roi d'*Eſpagne*; mais le Cardinal *Alberoni*, qui comptoit ſur les intelligences ſecretes qu'il avoit en *France*, refuſa toutes les propoſitions d'accommodement que l'on put lui faire, quelque avantageuſes qu'elles fuſſent pour S. M. C. La conduite de la Cour d'*Eſpagne* cauſa à la vérité beaucoup d'inquiétude à celle de *Vienne*; mais l'*Empereur* n'en continua pas moins la guerre, & le Ciel bénit la juſtice de ſes

armes. Le Prince *Eugene* défit encore totalement les *Turcs* ſous *Belgrade*, prit cette importante Place ; & par la victoire la plus glorieuſe que les Chrétiens aient peut-être jamais remportée ſur les Infideles, il aſſura la *Hongrie*, & obligea les *Turcs* à faire une Paix honteuſe. Mais pendant que l'on travailloit au Traité, l'*Eſpagne* mit en mer la Flotte la plus formidable qu'elle eût équipé, depuis l'*Invincible* dont la deſtinée fut ſi malheureuſe ſous *Philippe II.* Elle aborda aux côtes de *Sicile*, & mit à terre une nombreuſe armée ſous les ordres du Marquis de *Lede*. Le Comte *Maffei*, Vice-Roi de ce Royaume pour l'*Empereur*, fit toute la réſiſtance que la foibleſſe de ſon armée pouvoit lui permettre ; & s'il ne put pas le conſerver, il empêcha du moins par ſa réſiſtance, que l'Armée *Eſpagnole* ne pouſſât plus loin ſes conquêtes. La Flotte *Angloiſe*, commandée par l'Amiral *Bing*, eut le temps d'entrer dans la *Méditerranée*, & vint attaquer celle d'*Eſpagne*, ſui-

vant les ordres dont l'Amiral étoit chargé, & qui portoient d'agir comme ami, ſi l'*Eſpagne* ſe déſiſtoit de ſes prétentions, ſi-non de combattre de toutes ſes forces. L'Amiral *Anglois* fit communiquer ſes ordres au Cardinal *Alberoni*; le Cardinal répondit ſéchement, qu'il n'avoit qu'à les exécuter; mais il ne s'attendoit pas que cette exécution fût ſi fatale à l'*Eſpagne*, la Flotte *Eſpagnole* ayant été totalement défaite. Lorſque le *Régent* eut appris cette nouvelle, il dépêcha un Courrier au Duc de *S. Aignan*, avec des lettres du Comte de *Stairs*, Ambaſſadeur d'*Angleterre* en *France*, pour le Comte de *Stanhope*, Ambaſſadeur de la même Cour à *Madrid*. Le deſſein du *Régent* étoit d'engager le Comte de *Stanhope* de retourner à *Madrid*, d'où il étoit parti, afin que ce Miniſtre fît de nouvelles inſtances auprès du Cardinal pour le porter à la Paix, comptant que cette Eminence ſeroit un peu étourdie du revers de fortune; mais ſoit que le Comte ne rencontrât point le Courrier

rier, ou qu'il ne jugeât pas à propos de retourner en *Eſpagne*, nous le vimes arriver à *Paris*, ſans qu'il y eût apparence de Paix: au contraire, la guerre avec les *Turcs* étant finie, l'*Empereur* avoit déja donné ordre à ſes Troupes de paſſer en *Italie*. Cependant le *Régent*, déſeſpérant de porter la Cour d'*Eſpagne* à un accommodement, ordonna à l'Abbé *du Bois*, qui étoit alors à *Londres*, de ſigner le Traité de la quadruple Alliance entre l'*Empereur*, la *France* & les *Puiſſances Maritimes*. Il réitéra ſes ordres au Duc de *S. Aignan* de ne rien négliger pour engager S. M. C. à entrer dans les vues que l'on s'étoit propoſé par cette nouvelle Alliance; mais le Roi d'*Eſpagne*, perſiſtant dans ſon refus, le *Régent* réſolut de lui déclarer la guerre, & ordonna au Duc de *S. Aignan* de demander ſon Audience de congé.

Les préparatifs de cette guerre donnerent bientôt moins d'embarras au Duc *Régent*, que la conſpiration qui ſe tramoit contre lui dans le cœur du

Royaume. Le Roi de la *Grande-Bretagne* avoit bien fait avertir S. A. R. qu'il ſe machinoit quelque choſe contre ſa Perſonne; mais on ne ſavoit ni les noms des conjurés, ni la conduite qu'ils devoient tenir. Le *Régent* ſe doutoit bien que toutes ces intrigues étoient fomentées par le Miniſtre *Eſpagnol*; mais pour s'éclaircir entiérement, S. A. R. fit obſerver de près le Prince de *Cellamare*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne* à *Paris*, &, par ce moyen, Elle ne tarda pas d'être inſtruite de tout ce qui ſe tramoit. Il vit qu'on vouloit lui ôter la Régence; & que le Cardinal Miniſtre d'*Eſpagne*, qui étoit à la tête de la conjuration, avoit fait raſſembler en *France* un Corps de Troupes, qui rodoient dans le Royaume, comme gens qui faiſoient la contrebande, afin de s'en ſervir, dans le beſoin, à l'exécution de ſon projet. Ces Troupes, qui s'approchoient toujours plus de *Paris*, devoient, à certain jour marqué, entrer dans cette Capitale, inveſtir le *Palais-Royal*; & s'aſſurer de la per-

ſonne du *Régent*. Mais le complot fut découvert, preſque au moment qu'il alloit être exécuté. L'imprudence du Prince de *Cellamare* en fut cauſe ; il ne ſe méfioit pas aſſez de ceux qui l'approchoient. Le paquet qui contenoit tout le myſtere de la conjuration & le nom des conjurés, fut remis entre les mains de l'Abbé *Portocarrero*, en préſence de deux Domeſtiques, dont on trouva moyen de corrompre la fidélité : d'ailleurs l'Abbé, quoiqu'homme de mérite, n'avoit pas aſſez d'expérience, ou peut-être même aſſez de prudence, pour ſe conduire dans une affaire auſſi délicate. Quoi qu'il en ſoit, il partit pour *Madrid*, chargé de dépêches, qui renfermoient la fortune de bien du monde. A peine fut-il en chemin que ſa chaiſe rompit au paſſage d'un gué. Il faillit à ſe noyer ; cependant, malgré le danger où il étoit, il parut beaucoup plus empreſſé pour ſa caſſette, que pour ſa propre vie. Cet empreſſement pour la caſſette donna des ſoupçons à ceux qui le conduiſoient. Les eſpions

que le *Régent* avoit mis auprès de lui en avertirent S. A. R. & aſſez tôt pour qu'Elle pût donner ſes ordres au Commandant de *Poitiers* de faire arrêter l'Abbé, & ſe ſaiſir de ſa caſſette. La choſe fut exécutée au gré du *Régent*, & l'Abbé *Portocarrero* ramené à *Paris*. Le Prince de *Cellamare* averti de ce qui venoit d'arriver, réclama la caſſette. Il dit qu'elle contenoit les Mémoires de ſon Ambaſſade; mais on lui fit connoître que l'on ne l'en croyoit pas ſur ſa parole. La caſſette fut ouverte au *Palais-Royal*. On y trouva le projet de la conſpiration; mais ce que l'on ne pardonnera jamais à ceux qui l'avoient tramée, on vit le nom de tous ceux qui y étoient entrés, que l'on auroit bien facilement pu taire, ſans pourtant que la Cour d'*Eſpagne* eût eu moins de confiance en ceux qu'elle regardoit comme les chefs de l'entrepriſe. Ce qui fut le plus ſenſible au *Régent*, ce fut de voir que bien des perſonnes qu'il avoit comblées de biens & d'honneurs, étoient du nombre des

conjurés. S. A. R. agit en cette occaſion avec tant de prudence & de ménagement, que l'on s'apperçut à peine qu'il se fût paſſé quelque choſe d'extraordinaire; & ſi l'affaire étoit délicate, on peut dire que le *Régent* la mania de la maniere du monde la plus convenable. S. A. R. fit d'abord mettre l'Abbé *Portocarrero* en liberté, le regardant comme un ſujet inutile à ſon deſſein. Il fit enſuite inviter le Prince de *Cellamare* à une conférence au *Palais-Royal*; & dès que ce Miniſtre fut entré, il y eut des gens appoſtés, qui mirent le ſcellé chez lui. Les Miniſtres le conduiſirent enſuite à ſon Hôtel, où il fut bien ſurpris de trouver une garde, que l'on chargea de répondre de ſa perſonne. On examina ſes papiers quelques jours après, en ſa préſence, & on en remplit trois caiſſes, qui furent cachetées & tranſportées au *Louvre*, pour y être gardées juſques à ce que le Roi d'*Eſpagne* eût envoyé des perſonnes de confiance pour les retirer. Le Prince de *Cellamare* partit à

quelque temps delà pour retourner en *Eſpagne*, & fut eſcorté juſques ſur les frontieres : pour les prétendus contrebandiers, lorſque la conſpiration fut devenue publique, ils diſparurent bientôt. Le *Régent* n'ayant plus rien à craindre de la part des Etrangers, penſa à s'aſſurer des conjurés qui étoient dans le cœur du Royaume, & ſur-tout dans *Paris*. Le Duc & la Ducheſſe du *Maine* furent arrêtés. Le Duc avoit été la veille rendre viſite au *Palais-Royal* à la Ducheſſe d'*Orléans* ſa Sœur ; il avoit paſſé trois heures avec elle, & étoit venu le ſoir coucher à ſa belle maiſon de *Seaux*. Le lendemain matin, un Lieutenant des Gardes vint lui annoncer qu'il avoit ordre de le conduire priſonnier au Château de *Dourlens*. Cette nouvelle ne toucha point ce Prince. Il s'attendoit à tout de la part du *Régent*, & quoiqu'il fût enſuite étroitement gardé dans ſa priſon, il ne démentit jamais cette fermeté qu'il a toujours fait paroître. Dans ce temps le Marquis d'*Ancenis*, reçu Capitaine

des Gardes en ſurvivance du Duc de *Charoſt* ſon pere, eut ordre d'aller arrêter la Ducheſſe du *Maine*. Il avoit ſoupé la veille avec cette Princeſſe, & l'avoit quittée fort tard. Il trouva en rentrant chez lui une Lettre de cachet, qui le chargeoit d'une commiſſion dont il auroit bien voulu pouvoir ſe diſpenſer; mais comme il falloit obéir, il fut le lendemain chez la Ducheſſe. Elle étoit encore au lit, auſſi bien que ſes Dames. On fut fort ſurpris de voir le Marquis d'*Ancenis* de ſi bonne heure, & on fit quelque difficulté d'éveiller la Ducheſſe; cependant comme on jugea qu'il ne venoit pas à ces heures-là ſans des affaires de la derniere importance, les Dames le laiſſerent entrer. La Princeſſe s'éveilla au bruit que l'on fit pour ouvrir la porte de ſa chambre, & demanda qui c'étoit. Le Marquis d'*Ancenis* s'étant annoncé : *mon Dieu*, *Marquis*, lui dit auſſi-tôt la Ducheſſe, *que vous ai-je fait pour me réveiller ſi matin ?* Il lui fit part alors de la triſte commiſſion dont

le *Régent* l'avoit chargé. Elle ne put retenir ſes premiers mouvements, & laiſſa échapper quelques paroles qui firent aſſez connoître qu'elle n'étoit pas inſenſible à ſa diſgrace ; mais cela ne dura, pour ainſi dire, qu'un moment, & elle fit bientôt paroître cette ſupériorité que l'on admire en elle, qui la met ſi fort au-deſſus des autres femmes, & qui la fait aller de pair avec tout ce qu'il y a de grands hommes. Elle s'habilla promptement, & ſuivie de trois de ſes femmes, elle monta dans le caroſſe qui devoit la conduire au Château de *Dijon*. Cette Princeſſe fit à proportion plus éclater ſa colere, lorſque le Duc ſon Epoux eut été privé de la charge de Surintendant de l'éducation du Roi, & qu'il fallut céder l'appartement qu'elle occupoit aux *Tuilleries* à M. le *Duc*, que lorſqu'elle fut arrêtée. Quand on vint lui intimer l'ordre de céder l'appartement. *Oui, je le céderai*, dit-elle, & en même temps, elle ordonna que l'on démeublât ; & pour que la choſe allât plus

vîte, elle caſſa les miroirs, les porcelaines & tous les meubles de cette eſpece. Tous ſes principaux Domeſtiques furent arrêtés en même temps qu'elle, & conduits les uns à la *Baſtille*, & les autres à *Vincennes*. Le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*, ſes enfants, furent relégués à *Eu*, où ils eurent aſſez de liberté, pour ne pas dire qu'ils fuſſent en diſgrace. La Princeſſe de *Conti* prit Mademoiſelle du *Maine* chez elle; ainſi toute la famille fut diſperſée. Le Cardinal de *Polignac*, fort attaché à la Maiſon du *Maine*, eut part à ſa diſgrace, il fut exilé à ſon Abbaye d'*Anchin*, & on ne lui donna que deux heures pour mettre ordre à ſes affaires.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit à *Paris*, le Cardinal Miniſtre d'*Eſpagne* fit maltraiter le Duc de *S. Aignan*, Ambaſſadeur de *France*. Ce Miniſtre, après avoir pris congé du Roi & de la Reine, étoit encore demeuré quelques jours pour régler ſes affaires domeſtiques, ou peut-être pour exami-

ner le train que prendroient les affaires, au cas que le Roi *Catholique*, qui étoit dangereuſement malade, vînt à mourir. On aſſure que le Roi lui ayant dit qu'il laiſſoit par ſon teſtament la Régence à la Reine & au Cardinal *Alberoni*, le Duc de *S. Aignan* répondit, qu'il pourroit être de cette diſpoſition teſtamentaire comme de celle de *Louis XIV*. Cette réponſe déplut infiniment au Cardinal Miniſtre, & il réſolut de s'en venger. En effet, le Marquis de *Grimaldo*, Secrétaire d'Etat, alla, quelque temps après, chez le Duc de *S. Aignan*, & lui ſignifia, de la part du Roi, un ordre de ſortir de *Madrid* dans 24 heures, & dans douze jours du Royaume. Cet ordre fut ſignifié à dix heures du ſoir, & le lendemain, à ſept heures du matin, l'Hôtel de l'Ambaſſadeur fut inveſti par un détachement des Gardes du Corps, commandé par un Exempt, qui mit des ſentinelles à toutes les portes des appartements. L'Exempt entra enſuite dans celui du Duc : ce Miniſtre

étoit encore au lit avec ſon épouſe ; il les fit habiller promptement, & les conduiſit hors la Ville. Le Cardinal *Alberoni*, qui ignoroit encore la découverte de la conjuration, écrivit en toute diligence au Prince de *Cellamare*, pour le prévenir ſur la conduite que l'on avoit tenue à *Madrid* à l'égard de l'Ambaſſadeur de *France*. Il lui mandoit que ce ne devoit point être une raiſon pour que l'on en uſât de même à ſon égard, & que la mauvaiſe conduite du Duc de *S. Aignan* avoit ſeule occaſionné ce traitement. Il l'exhortoit à tenir ferme à *Paris*, & de n'en ſortir que lorſqu'il y ſeroit obligé par la force, après avoir fait les proteſtations convenables. Le Cardinal finiſſoit par ces mots : *ſuppoſé que V. E. ſoit obligée de partir, elle mettra auparavant feu à toutes les mines* ; mais comme je viens de vous le dire, le Cardinal ne ſavoit pas encore qu'elles venoient d'être furieuſement éventées.

La Lettre du Cardinal *Alberoni*, qui fut interceptée, confirmoit la conſpira-

tion du Prince de *Cellamare*, & l'affront fait à notre Ambaſſadeur. Elle acheva de mettre le *Régent* dans la néceſſité de prévenir les intentions de la Cour d'*Eſpagne* ; & voyant que le Miniſtre avoit réſolu d'en venir aux extrêmités, Son Alteſſe Royale déclara la guerre au Roi *Catholique*. Les eſprits ſe trouverent ici fort partagés là-deſſus. On vouloit bien la guerre ; mais on ſouhaitoit ne pas la faire contre un Prince que l'on avoit vu naître, & dont l'établiſſement avoit coûté tant de millions & tant de ſang au Royaume. Le *Régent* eut peine à trouver quelqu'un qui voulût commander l'Armée. Le Maréchal de *Villars* refuſa tout net ce commandement ; mais le Maréchal de *Berwick* ne fut pas ſi ſcrupuleux. Ce Général, que vous ſavez être Fils naturel de *Jacques II.* Roi d'*Angleterre*, oublia dans cette occaſion qu'il avoit commandé l'Armée de *Philippe V.* Roi d'*Eſpagne* ; que ce Monarque l'avoit comblé de bienfaits, & qu'il portoit ſur lui les marques

marques de la générosité de Sa Majeſté *Catholique*, laquelle peu contente de l'avoir fait, lui & ſon fils, Grands d'*Eſpagne*, leur avoit encore donné à l'un & à l'autre l'Ordre de la *Toiſon d'Or*. Le Duc de *Berwick*, dis-je, préféra le ſervice du *Régent* aux obligations qu'il avoit à l'*Eſpagne*, & accepta avec plaiſir le commandement de l'Armée qui devoit agir contre cette Couronne. Son Alteſſe Royale engagea encore le Prince de *Conti* à prendre le commandement de la Cavalerie: elle lui fit fournir cent mille écus pour ſes équipages, & lui en aſſigna 20 mille par mois pour ſa table, outre que les chevaux de ce Prince devoient être nourris aux dépens du *Régent*. Les deux Généraux ayant été nommés, on trouva enſuite aiſément des Officiers ſubalternes, & pour les encourager, le Roi fit une promotion de 6 Lieutenants-Généraux, 72 Maréchaux de Camp, & 196 Brigadiers. On donna des penſions à plus de 60 Officiers, qui ſe rendirent auprès du

Maréchal de *Berwick*, dans la *Navarre*, où la Campagne s'ouvrit par le ſiege de *Fontarabie*. Le *Régent* fit en même temps publier un Manifeſte, conçu dans des termes pleins de conſidération pour le Roi *Catholique*; mais où il jettoit ſur le Cardinal Miniſtre tout ce que l'on trouvoit à redire dans la conduite de Sa Majeſté. On accuſoit cette Eminence d'être le ſeul Auteur de la guerre entre les deux Couronnes, & d'empêcher le Roi d'*Eſpagne* d'accepter la quadruple Alliance; Traité que le *Régent* diſoit n'avoir fait que pour le bonheur de l'*Europe*, & particuliérement en faveur de la *France* & de l'*Eſpagne*. Son Alteſſe Royale proteſtoit, qu'Elle n'avoit, dans cette guerre, d'autre but que de porter le Roi d'*Eſpagne* à la Paix: Elle aſſuroit que la *France* ne vouloit faire aucune conquête ſur ſes États, & que ſi elle étoit contrainte d'en faire, elle ſeroit toujours prête de les reſtituer à la Paix.

Le Cardinal répandit, au nom du

Roi d'*Eſpagne*, pluſieurs écrits, par leſquels il invitoit les Soldats François à embraſſer le parti de S. M. C. Ce fut pour réuſſir dans ce deſſein qu'il engagea le Roi à ſe mettre à la tête de ſon Armée. Il ſe flattoit qu'auſſi-tôt que ce Monarque paroîtroit, la moitié de l'Armée de *France* viendroit ſe ranger ſous ſes Etendards. Plein de ces idées chimériques & injurieuſes à des Officiers & à des Soldats également incapables de lâcheté & de trahiſon, le Cardinal engagea le Chevalier de S***, qui avoit été Colonel au ſervice de *France*, & qu'un dérangement d'affaires avoit obligé de paſſer en *Eſpagne*, d'écrire à quelques Commandants en chef, pour les ſolliciter à paſſer avec leurs Régiments au ſervice d'*Eſpagne*. Le Chevalier, auquel les promeſſes du Cardinal faiſoient enviſager une fortune conſidérable dans la réuſſite de ce projet, écrivit au Lieutenant-Colonel du Régiment de *Normandie*. Un Officier, Gentilhomme à la vérité, mais qui dans

cette occaſion faiſoit une action bien indigne, ſe chargea de cette Lettre. Il parut à l'Armée de *France*, & rendit la Lettre à ſon adreſſe. Le Lieutenant-Colonel la porta au Maréchal de *Berwick*, & ce Général fit arrêter & pendre le porteur. On en ſut bientôt la nouvelle en *Eſpagne*. Le Cardinal en fut très-mortifié. Il vit que ſon projet avoit échoué, & commença à déſeſpérer de porter les choſes où il les vouloit. Cependant il y eut des Soldats qui ſe laiſſerent ſéduire aux belles paroles de l'*Eſpagne*. Il en paſſa juſques à 100 à la fois; mais le Cardinal étoit tellement perſuadé qu'il devoit venir des Régiments entiers, que quand on venoit lui rapporter qu'il venoit d'arriver des centaines de Soldats, il diſoit : *ce n'eſt rien que cela, ce ſont des drapeaux & des étendards que S. M. veut avoir, & non pas une poignée de gens.* Son Eminence avoit autour d'elle un nombre d'aventuriers qui lui prédiſoient toujours l'arrivée prochaine de Bataillons entiers ; &

à l'ombre de ces prédictions, toujours néanmoins ſans effet, ils en tiroient tout ce qu'ils vouloient; & quoiqu'ils trompaſſent le Cardinal, Son Eminence étoit ſi entêtée, qu'elle ne pouvoit les ſoupçonner de mauvaiſe foi. Un ſeul trait ſuffira pour vous faire connoître le génie de ces aventuriers. Un certain F...., qui avoit été Colonel réformé en *France*, & que ſes créanciers qu'il ne pouvoit ſatisfaire preſſoient vivement, paſſa en *Eſpagne*, pour s'en débarraſſer tout à la fois. Il trouva moyen de s'inſinuer auprès du Cardinal; & ſut ſi bien faire auprès de ce Miniſtre, qu'il obtint un Brevet de Brigadier & une gratification de cent piſtoles. Peu content de ces deux faveurs, il ſe mit en tête d'être Maréchal de Camp. Il ſollicita ce poſte: comme on le remettoit d'un jour à l'autre, l'impatience le prit, il dit au Cardinal qu'il ne ſerviroit plus s'il n'avoit le poſte qu'il ſouhaitoit. Le Miniſtre fut piqué de ſon importunité, & prit le haut ton, enſorte

que M. le Brigadier fut contraint de s'en tenir aux eſpérances. Cependant il médita de ſe venger ; & croyant faire ſa fortune en *France* aux dépens du Cardinal, il ſe propoſa de l'enlever, & de le remettre entre les mains du *Régent*. Il étoit queſtion de bien ménager l'exécution de ce projet : adroit, comme il étoit, il prit des meſures ſi juſtes, que ſi un des conjurés ne l'eût trahi, & n'eût révélé le ſecret au Cardinal, cette Eminence étoit véritablement enlevée. Il fut arrêté, & envoyé priſonnier à *Pampelune*. On le conduiſit delà au Château de *Segovie*, où l'on inſtruiſit ſon procès, & il auroit eu infailliblement la tête tranchée, ſi dans cet intervalle, le Cardinal n'eût été diſgracié, comme je vous le dirai en ſon temps.

Pendant que l'*Eſpagne* étoit occupée à toutes ces fadaiſes, notre Armée agiſſoit ſérieuſement. On ſerroit de près *Fontarabie*. Le Roi d'*Eſpagne* fit mine de vouloir ſecourir cette Place ; mais pendant qu'il s'amuſoit à dé-

libérer, le Maréchal de *Berwick* s'en rendit maître par capitulation. Quelque avantageuſe que fût cette conquête à la *France*, elle ne diminua pas le dégoût que la Nation avoit pour cette guerre. On y contribuoit à regret : cependant il étoit de l'intérêt du *Régent* de la continuer ; & voyant qu'il ne falloit pas penſer à mettre de nouveaux impôts pour ſubvenir aux frais, S. A. R. imagina de nouveaux moyens pour remplir les coffres du Roi ; & ce fut l'établiſſement de la fameuſe Banque du *Miſſiſſipi*, dont les Billets, ſource de la fortune de quelques particuliers, & de la ruine d'une infinité de perſonnes, ou pour mieux dire, de tout le Royaume, ſeront un monument éternel de la *Régence* du Duc d'*Orléans*, ſi elle pouvoit être jamais oubliée par la poſtérité.

Le Conſeil rendit un Arrêt pour l'établiſſement des Billets de banque, dont le Syſtême avoit été ſuggéré au *Régent* par *Law*, & qui eſt trop connu dans

toute l'*Europe* pour que vous n'en ayez pas entendu parler. Après cet Arrêt, il en parut un autre qui ordonnoit une diminution ſur les eſpeces. Les mouvements que ce dernier Arrêt excita dans *Paris* ſont inexprimables ; chacun ſe défit de ſon argent, ſur lequel on appréhendoit de perdre, & on courut en foule prendre du papier en échange, ſur la promeſſe que le Conſeil donna que les Billets ſeroient fixes, & que leur valeur ne hauſſeroit ni ne diminueroit. On fut charmé d'un expédient qui remédioit à toutes les révolutions des augmentations & des diminutions. Cependant on ne tarda pas à faire de ſérieuſes réflexions ſur le peu de ſolidité de la matiere en laquelle on transformoit ſon argent. La fureur du change ſe ralentit ; mais le *Régent* trouva bientôt moyen de la rallumer. Il fit donner un nouvel Arrêt, par lequel il étoit défendu d'avoir plus de cinq cens livres en argent chez ſoi. Cela donna encore une ſeconde fois la vogue aux Billets de

banque, qui à la vérité étoient plus commodes que les eſpeces, puiſque l'on pouvoit porter pluſieurs millions ſur ſoi; mais dont la valeur ne ſubſiſtoit que par le crédit de la banque. La fortune de *Law*, qui étoit alors Contrôleur-Général des Finances, vint à ſon plus haut période. Les François l'idolâtroient, & ceux même qui étoient le moins attachés à lui, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer comme un homme extraordinaire. Les Seigneurs lui faiſoient la cour, & les Ducs & Pairs attendoient dans ſon antichambre, comme les plus ſimples particuliers. Sur la fin, on ne parvenoit même à lui parler qu'à prix d'argent. Il falloit acheter du Suiſſe l'entrée de ſon Hôtel, des Laquais celle de l'antichambre, & des Valets de chambre celle de la chambre ou du cabinet. Cependant les converſations que l'on avoit avec lui étoient fort courtes. On peut dire néanmoins qu'il étoit d'une politeſſe extraordinaire, & ſa haute fortune ne paroiſſoit pas l'avoir ébloui.

Tout ce manége des Billets avoit tellement étourdi les *Parisiens*, & on y donnoit de si bonne foi, que jusques à l'Arrêt qui les diminua de dix pour cent, on auroit été fâché de recevoir un rembourſement en eſpeces. Les fortunes qui ſe ſont faites dans *Paris*, pendant le regne des Billets, ſont incompréhenſibles, & à moins de les avoir vues, on ne ſauroit y ajouter foi. Ce qu'il y a de plus remarquable, eſt que les plus brillantes ont été faites par des gens de rien, à la réſerve de quelques Seigneurs & Dames de la Cour qui ont gagné quelque choſe ; il paroiſſoit que le ſort avoit réſolu de mettre à l'hôpital tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens, pour enrichir un tas de Banqueroutiers, de mendiants, de Laquais & autre ſemblable canaille ; ce qui fit afficher un jour à la porte du *Palais-Royal* ces paroles : *Eſurientes implevit bonis, & divites dimiſit inanes.* Je penſe que, ſi Dieu n'y eût mis ordre, à la fin les valets ſeroient devenus Maî-

tres, & les Maîtres valets. Les Ouvriers ne travailloient preſque plus; on n'entendoit parler que de *Miſſiſſipi* & de rue *Quincampoix*, où ſe faiſoit tout ce beau négoce; mais enfin tout cela eut ſon revers. La plupart de ces fortunés *Miſſiſſipiens* furent recherchés dans la ſuite; & ceux qui n'eurent pas la précaution de faire ſortir leurs fonds du Royaume, furent obligés de rendre gorge, & pluſieurs ſe virent réduits à leur premier état. La recherche que l'on en fit, eut cependant à peu près la même fin que celle de la Chambre de Juſtice. *Law* fut lui-même enveloppé dans la diſgrace, & il ſortit de *France* bien moins riche qu'il n'y étoit entré. Je crois que vous ne ſerez pas fâchée de voir ici le Brevet que le *Régiment de la Calotte* lui donna, en le nommant ſon Contrôleur-Général.

BREVET.

DE par le Dieu porte-marotte,
Nous Général de la Calotte,
Attendu que le Régiment

Eſt obligé ſenſiblement
Au ſieur *Lavv*, de qui la ſcience
Et conduite dans la Finance
Nous a donné maints Calotins,
En inventant les Bulletins,
Autrement dits Billets de Banque,
Pour ſervir au jeu de la blanque;
Jeu non renouvellé des Grecs
Comme le fade jeu de l'Oie,
Mais imaginé tout exprès
Pour exciter l'homme à la joie:
Témoin les plaiſants virements,
Et continuels changements
Que l'on a vus dans le Royaume
De Quincampoix & de Vendôme,
Et Principauté de Soiſſons,
Où l'achat & le dividende
Cauſoient une rumeur ſi grande,
Qu'on ne vit jamais tant de rats
Obſéder gens de tous états:
Mari, femme, garçon, & fille,
Laquais, ſervante, la famille;
En un mot, ſans rien excepter,
Venoient jouer & blanqueter,
Et s'y portoient de telle ſorte,
Qu'il falloit gardes à la porte
Pour renvoyer chacun chez ſoi,
Après les trois coups de beffroi.
Là, de tous Pays & Provinces,
Marchands, Magiſtrats, Artiſans,
Prélats, Guerriers & Courtiſans,
Ducs & Pairs, & même des Princes,
Non du Pays, mais bien forains,
Accouroient comme des eſſains,
Malgré vent, grêle, pluie & crotte,

Pour

Pour y jouer a la marotte,
En beaux & bons deniers comptants,
Contre des valeurs calottines,
Dont la France & Terres voiſines
Se pourront ſouvenir long-temps.
A CES CAUSES, vu l'abondance
Des Calottins qui ſont en France,
De tous rangs & de tous états,
Par le moyen dudit ſieur *Las*,
Nous lui confions nos Finances;
Voulons que, ſur ſes Ordonnances,
Nos fonds ſoient économiſés,
Augmentés & réaliſés;
Afin que, ſelon ſon mérite,
Chacun ait part, groſſe ou petite,
Dans nos immenſes Revenus,
Tant de gros fonds que de menus.
Or comme un pareil Miniſtere
Eſt fort étendu dans ſa ſphere,
Lui donnons, pour premier Commis,
NOMPAR * qui, des moins endormis,
Connoît la manœuvre diverſe
De la Finance & du Commerce.
Lui donnons pour profits & droits,
Penſions, gages & ſalaires,
Le quart de tous les angles droits,
Que couperont les Commiſſaires
Au papier qui ſera viſé
Et duquel, en homme aviſé,

Jacques-Nompar de *Caumont*, Duc de *La* ..., Courtiſan aſſidu de M. *Law*, & qui, ſon manége pendant le Syſtême, s'eſt at- quantité de paſquinades, dont celle-ci eſt noins piquante.

Il a ſi bien groſſi le nombre,
Que la France y ſeroit à l'ombre,
Si tous les Billets raſſemblés,
Et les uns aux autres collés,
On en pouvoit faire une tente.
Au ſurplus de ladite rente,
Lui donnons notre grand Cordon,
Paſſant de la droite à la gauche,
Ainſi qu'un légere ébauche
De ſa droiture, dont le fond
Va ſi loin, que *Terraſſon* * même,
Grand calculateur du Syſtême,
Ne pourroit pas le meſurer.
En outre, pour mieux honorer
Le chef de ce grand perſonnage,
Qui fit bouquer tout homme ſage,
Et ſoi-diſant docte & profond,
Lui donnons Calotte de plomb,
De la haute & premiere claſſe;
Et pour ſurcroit de telle grace,
Joignons à ſes Coqs § dont la voix
Chanta la juſtice aux François,
Papillons, rats & girouette,
Hannettons, grelots & ſonnettes.
En mémoire d'un ſi beau chant,
Qu'au ſortir de France on publie
Qu'il va chanter en Italie,
Où ſans doute il aura beau champ
Pour exercer ſon grand génie,
Et ſa connoiſſance infinie

---

* L'Abbé *Terraſſon*, qui a écrit en faveur du Syſtême.

§ *Law* avoit trois Coqs pour Armes.

Dans l'art de décupler les fonds
Par Billets payables à vue,
Deſquels aujourd'hui nous voyons
En France une ſi bonne iſſue.
Ordonnons à tous les Pays
De noſtre vaſte dépendance,
De l'écouter dans ſes avis,
Sur-tout dans l'art de la Finance,
Art qu'il poſſéde éminemment.
Fait au Conſeil du Régiment.

Ce fut cependant par le moyen du Syſtême de *Jean Law* que le *Régent* vint à bout de payer les dettes de la Couronne, & en même-temps de fournir aux frais immenſes que lui coûtoit la guerre d'*Eſpagne*. Après la priſe de *Fontarabie*, on fit le ſiege de *S. Sébaſtien*, & on prit cette Ville & le Château en 25 jours. L'Empereur n'étoit pas demeuré oiſif pendant que nous faiſions la guerre à l'*Eſpagne*. Il avoit envoyé des Troupes en *Sicile*, & s'étoit déja rendu maître de preſque tout ce Royaume. Le Roi d'*Eſpagne* paroiſſoit porté à faire la paix; mais le Cardinal peu touché des avantages que les *Impériaux* & les *François* avoient eus pendant la campagne, vouloit

continuer la guerre. Il avoit des intelligences ſecrettes avec les *Bretons*, dont il n'ignoroit pas les inquiétudes & le mécontentement. Il avoit formé un parti dans cette Province, qui devoit ſe déclarer ouvertement pour l'*Eſpagne*, au premier mouvement que cette Couronne feroit ſur les côtes de *Bretagne*. Le Cardinal fit mettre la Flotte *Eſpagnole* à la voile, ſous les ordres du Duc d'*Ormond*; mais cette tentative fut inutile, le *Régent* avoit été informé de tout le projet, & avoit ſi bien pris ſes meſures, pour en empêcher l'exécution, que le Duc d'*Ormond* ne put rien entreprendre de ce côté-là. On a pourtant voulu dire que ſi ce Duc fût arrivé un peu plutôt, le coup étoit immanquable, toute la Province ſe révoltoit, & faiſoit aſſembler les Etats Généraux du Royaume, pour faire déclarer le Roi d'*Eſpagne* Régent; mais la ſageſſe du Duc d'*Orléans* prévint tous les malheurs dont le Royaume étoit menacé. Son Alteſſe Royale envoya une Chambre Souveraine en *Bretagne*, dont

M. de *Châteauneuf* étoit Préſident. Il la fit ſoutenir par des Troupes aux ordres du Maréchal de *Monteſquiou*, & on commença à rechercher les auteurs de la révolte. On s'attendoit à voir beaucoup de ſang répandu ; cependant il n'y eut que quelques Gentilshommes qui payerent pour tous. Ils eurent la tête tranchée à *Nantes*. On dit qu'il y en avoit un qui pouvoit ſe ſauver s'il avoit voulu ; mais qu'étant ſur le point de s'embarquer, & voyant la mer fort groſſe, il ſe ſouvint qu'on lui avoit prédit qu'il périroit par la mer. Cette crainte lui fit rebrouſſer chemin ; il fut pris, & périt par la main du bourreau, qui s'appelloit *Lamer*. Outre les quatre Gentilshommes qui perdirent la vie, on en décreta pluſieurs autres ; mais comme ceux-ci ne craignoient point la mer, ils ne firent aucune difficulté de s'embarquer. Les uns paſſerent en *Eſpagne*, & d'autres à *Hanovre*, où le Roi d'*Angleterre* leur accorda un aſyle, ſans violer l'Alliance faite avec la *France*, par laquelle il étoit porté, que l'on

ne donneroit de part & d'autre aucun asyle aux Sujets révoltés, le Pays de *Hanovre* n'ayant point été compris dans le Traité. Beaucoup de *Bretons* se trouverent bien d'avoir été décrétés. La plupart quittoient peu de chose ; ils furent reçus en *Espagne* comme des gens qui avoient tout sacrifié pour cette Couronne. Le Cardinal leur donna presque à tous des Brevets de Colonel, sans savoir s'ils avoient servi ou non ; & d'autres, qui véritablement avoient abandonné des biens considérables, furent le moins récompensés.

On résolut de faire le siege de *Rose* la campagne suivante. Nos Troupes vinrent investir cette place ; mais les pluies continuelles obligerent enfin à lever le siege ; & peu après la paix fut faite entre les deux Couronnes. La disgrace du Cardinal Ministre fut une des conditions que l'on imposa à l'*Espagne*, à laquelle on rendit tout ce qui lui avoit été pris ; les prisonniers qui s'étoient trouvés enveloppés dans l'affaire du Prince de *Cellamare*, furent en liber-

té ; & ceux qui étoient, ou plus coupables, ou moins néceſſaires à l'Etat, furent bannis du Royaume. Le *Régent* ayant enſuite calmé les inquiétudes de ceux à qui ſon autorité faiſoit ombrage, pourvut à l'établiſſement de quelques-unes de ſes filles. Madame de *Villars* s'étant démiſe de ſon Abbaye de *Chelles*, S. A. R. la donna à Mademoiſelle d'*Orléans* qui s'étoit fait Religieuſe. Mademoiſelle de *Valois* fut mariée avec le Prince héréditaire de *Modene*. Cette Princeſſe partit de *Paris* avec un trouſſeau qui ſurpaſſoit en magnificence celui que l'on donne communément aux *Filles de France*. On lui rendit par-tout où elle paſſa les mêmes honneurs que l'on a coutume de rendre aux Filles du Roi ; & afin que le réel répondît à tout ce brillant, le Duc de *Modene* ſtipula une dot très-conſidérable, payable en eſpeces d'*Italie*, pour ne point être expoſé aux variations de celles de *France*. Ce Prince avoit pris le bon parti. Tous les jours étoient marqués par différents Arrêts rendus au

ſujet des eſpeces. Cependant ces Arrêts paroiſſoient devoir être bientôt inutiles ; du moins ce qui en étoit le principal objet avoit abſolument diſparu. On ne voyoit plus ni or ni argent dont on pût diminuer la valeur. Ce fut alors qu'on s'aviſa de toucher aux ſeules eſpeces qui reſtoient, & qui étoient les Billets de banque. Ils eſſuyerent à leur tour d'étranges révolutions ; & on les vit enfin anéantir tout d'un coup. Dans le temps de leur variation, ceux qui en étoient chargés chercherent à s'en défaire. le terme de *réaliſer* fut alors le mot à la mode ; & comme on ne trouvoit pas aſſez d'argent pour la valeur des Billets, on prit des marchandiſes en échange, & on ne fit aucune attention à la qualité, tout étoit bon. Diamants, vaiſſelle d'argent, étoffes, &c. on achetoit tout avec des Billets. Pluſieurs Seigneurs ſe firent Marchands ; & le Duc de la *Force* fit entr'autres un magaſin conſidérable d'épiceries, de caffé, de bougies, &c. pour les revendre dans la ſuite. Le Parlement

prit connoiſſance de ces acquiſitions; mais le Duc en fut quitte pour quelque mortification de la part de la Compagnie : du reſte, ſes marchandiſes lui reſterent.

La criſe des Billets rendit *Paris* un bois, dans lequel on n'entendoit plus parler que de vols & d'aſſaſſinats. Effectivement la facilité qu'il y avoit de porter ſur ſoi la fortune de bien des gens, étoit un grand ſujet de tentation pour les voleurs. D'ailleurs, malgré la rareté de l'argent, le luxe, la débauche, le jeu étoient au dernier dégré; & les jeunes débauchés ſe portoient aux plus honteux excès, pour avoir de quoi ſe ſatisfaire. Le Comte de *Horn*, jeune Seigneur allié aux premieres Maiſons de l'*Europe*, eut lui troiſieme la lâcheté d'aſſaſſiner un pauvre miſérable, qui gagnoit ſa vie à négocier des Billets de divers particuliers. Comme ſon porte-feuille paroiſſoit rempli de quantité d'effets, qui devoient monter à des ſommes conſidérables, le Comte l'engagea à aller dans un ca-

baret de la rue *S. Martin*, ſous prétexte de lui acheter des actions. Il le fit monter dans une chambre haute, ſur le derriere, qu'il avoit arrêtée exprès; & dans le temps que ce malheureux déployoit ſon porte-feuille ſur la table, le Comte & ſes deux camarades lui jetterent la nappe ſur la tête, & le poignarderent à coups de couteaux. Le bruit qu'il fit dans le temps qu'on l'aſſaſſinoit, obligea le garçon à monter; mais trouvant la porte fermée en dedans, il deſcendit pour appeller du ſecours. En attendant, le Comte & ſes complices prirent le parti de deſcendre par une fenêtre, qui donnoit ſur une petite rue, à côté du cabaret; & quoiqu'ils fuſſent à un ſecond étage, ils deſcendirent néanmoins aſſez facilement à la faveur de quelques morceaux de bois qui traverſoient la rue pour ſoutenir les deux maiſons. Les camarades du Comte ſongerent à ſe ſauver; mais il n'y en eut qu'un qui fut aſſez heureux pour paſſer dans les Pays étrangers. L'autre fut arrêté vers les *Halles*,

& conduit chez un Commiſſaire. Le Comte, de ſon côté, au lieu de chercher à ſe ſauver, alla ſe plaindre chez un autre Commiſſaire de ce que, diſoit-il, on avoit voulu l'aſſaſſiner. Son viſage égaré, ſa main & ſes manchettes teintes de ſang firent ſoupçonner le Commiſſaire qu'il pouvoit y avoir quelque choſe de plus ou de moins dans une pareille plainte; il lui demanda de le conduire dans l'endroit où il diſoit avoir couru riſque de la vie; mais comme il en fit quelque difficulté, le Commiſſaire demanda des Archers pour l'y conduire de force. Le Comte, avant de partir, voulut pour un moment ſe retirer dans un endroit particulier, ſous prétexte de l'impreſſion que le danger avoit fait ſur lui; mais ce ne fut que pour jetter dans les commodités le porte-feuille qu'il avoit volé, comme on le ſut après. Il partit enſuite avec le Commiſſaire. On n'eut pas beaucoup de peine à ſavoir la vérité, le Cabaretier avoit fait ouvrir la chambre, & la vue du cadavre, & les

couteaux enſanglantés, furent autant de témoins qui dépoſerent contre le Comte. Il fut conduit au *Châtelet*, & en huit jours de temps ſon procès fut terminé. Il fut condamné, avec ſon complice, à être rompu vif en Place de *Greve*, ce qui fut exécuté le mardi de la Semaine Sainte. Pendant qu'il étoit en priſon, tout ce qu'il y avoit ici de Seigneurs étrangers agirent vivement pour obtenir ſa grace, ou du moins pour qu'il n'eût que la tête tranchée. Ils repréſenterent que l'infamie du ſupplice rejailliroit ſur toute la famille; mais le *Régent* dit, pour toute réponſe, que le Comte étoit ſon parent, comme le leur, & que c'étoit le crime, & non pas le ſupplice qui deshonoroit les familles, & ne voulut jamais, ni donner grace, ni commuer la peine du Comte de *Horn*, qui mourut avec des ſentiments que l'on rencontre rarement dans les perſonnes qui meurent de mort violente.

Une époque bien plus affligeante pour le Royaume, que la décadence des Billets,

Billets, attira bientôt après l'attention du Public. Ce fut la peſte dont la *Provence* fut affligée ; mais ma Lettre eſt déja aſſez longue, & quoique je vous laiſſe daus les réflexions qu'inſpire la fin tragique du Comte de *Horn*, & que je vous prévienne ſur le fléau que *David* regarda comme le plus terrible, je la finirai pourtant ; mais avec de nouvelles aſſurances de l'amitié la plus tendre & la plus ſincere. Adieu. *A Paris, ce.*

LETTRE CXVIII.

C'EST en effet, Madame, me laiſſer dans des idées bien triſtes, que de finir votre Lettre par une mort auſſi tragique que celle du malheureux Comte de *Horn*. Il ſemble véritablement que vous ayez voulu me préparer à la deſcription des ravages que la peſte fit en *Provence* pendant la Régence ; époque par où je prévois que va com-

mencer votre premiere Lettre. Comme ces triſtes événements ſont aujourd'hui un peu éloignés, il s'en faut bien que le récit faſſe cette impreſſion qu'il auroit fait ſi vous me l'euſſiez mandé dans ſon temps. Je vous ſerai cependant fort obligée de m'apprendre là-deſſus tout ce qui peut être venu à votre connoiſſance. Quoique les nouvelles publiques m'euſſent donné quelque idée de l'état affreux où la peſte réduiſit la belle Ville de *Marſeille*, & quelques autres de la *Provence*, cette idée eſt très-imparfaite, & vous pouvez mieux que perſonne ſatisfaire là-deſſus ma curioſité. Vous répandez d'ailleurs tant d'agrémens ſur tout ce que vous écrivez, que l'on ſemble apprendre de nouveau les choſes dont vous voulez bien parler, quelque connoiſſance que l'on en ait déja. N'allez pas, au reſte, prendre ceci pour un compliment de ma part. Je ne ſuis point accoutumée d'en faire, & ſur-tout avec mes amis. ſi j'ai contracté quelque habitude dans les Pays étrangers, ce n'eſt pas aſſurément celle-là.

Vous êtes convenue que la Cour de *Turin* eſt celle qui approche le plus de la Cour de *France*. Vous fondez ce ſentiment ſur le détail que je vous ai mandé, en dernier lieu, de ce qui ſe pratique ici. Il faut vous convaincre tout-à-fait de cette vérité ; & l'aventure dont je vais vous faire part, ſuffira pour cela.

Le Chevalier de B***, qui fait ici grande figure, avoit une jeune maîtreſſe très-aimable, &, ſur le chapitre d'une amourette, capable de fixer le plus galant homme. Il avoit d'abord donné tête baiſſée dans l'aventure ; & la petite perſonne avoit ſi bien ſu profiter de la paſſion du *Chevalier*, qu'elle pouvoit compter de devenir heureuſe. Quoique d'une naiſſance fort inférieure à celle de ſon amant, & très-peu pourvue du côté de la fortune, le *Chevalier* ſe ſeroit aiſément déterminé à l'épouſer. En attendant on ne lui épargnoit rien, meubles, bijoux, équipages, &c. tout lui étoit prodigué ; mais enfin une nouvelle paſſion rallentit les

premiers feux. Le *Chevalier* vit la Marquiſe de C***; c'étoit une jeune Veuve de 17 ans, qui jouiſſoit de trente mille livres de rente, & quoiqu'elle n'eût pas une beauté bien réguliere, on pouvoit cependant dire que c'étoit une très-jolie femme, & qui méritoit tout l'attachement du Cavalier le plus accompli. Le *Chevalier* la trouva dans une aſſemblée, chez la Marquiſe de *Prie*. La voir & l'aimer furent pour lui la même choſe. Rien ne fut bientôt plus comparable à la jeune veuve. Tous les vœux furent pour elle; peut-être ſe flattoit-il que Mademoiſelle de R***, qui n'alloit dans aucune aſſemblée, ignoreroit ſa nouvelle paſſion. Il vécut quelque temps avec elle comme s'il n'eût eu aucun engagement; mais les yeux d'une amante ſont trop clairvoyants: elle remarqua que le *Chevalier* étoit plus occupé que de coutume, & elle ne lui vit plus cette tranquillité dont elle faiſoit ſon bonheur. Il fut queſtion de rappeller un cœur, qui lui étoit preſque échappé. Elle prit toutes

les meſures convenables à la réuſſite de ſon deſſein, & vint enfin à bout de faire avouer à ſon amant qu'il s'étoit laiſſé ſurprendre à de nouveaux charmes. Les reproches qu'elle lui fit venoient d'un excès d'amour; le *Chevalier* ne l'avoit pas encore tout-à-fait bannie de ſon cœur, il fut ſenſible aux nouveaux témoignages de la tendreſſe de Mademoiſelle de R***.

Une flamme mal éteinte
Eſt facile à rallumer;
Avec un peu de contrainte
On recommence d'aimer.

Les ſentiments de l'honnête homme ſe joignirent à ceux de l'homme amoureux; & connoiſſant qu'il ne pouvoit, ſans manquer aux premiers devoirs, abandonner une perſonne auſſi aimable & auſſi pleine de tendreſſe que Mademoiſelle de R***, il prit une ferme réſolution de s'éloigner des charmes de la *Marquiſe*, & d'étouffer une paſſion, laquelle, dans le fond, avoit été trop prompte pour être durable. Il voulut même preſſer un voyage qu'il de-

voit faire à *Veniſe* dans quelque temps, & ôter par-là à ſa maîtreſſe tout prétexte de lui faire de nouveaux reproches. Le ſacrifice qu'il fit de ſa nouvelle paſſion plut beaucoup à Mademoiſelle de R***; elle lui témoigna combien elle y étoit ſenſible ; & quoiqu'elle ne fût pas ſans appréhenſion, en penſant que ſon amant pourroit lui être autant infidele à *Veniſe* qu'à *Turin*, elle fut pourtant bien aiſe qu'il en fît le voyage.

Les coquettes ſont de tous les Pays; & quelque empreſſement que Mademoiſelle de R*** parût avoir pour le *Chevalier*, il ne poſſédoit pas ſeul le cœur de cette belle. Il y avoit ſix mois que le Comte de L*** avoit une intrigue avec elle ; & elle étoit ſi bien ménagée, qu'ils ſe voyoient aſſidument, ſans qu'on pût en rien ſoupçonner. Le départ du Chevalier leur donnoit bien plus de liberté qu'ils n'en pouvoient avoir auparavant ; mais ils n'en méſuſerent pas, & continuerent à ſe voir avec les mêmes précautions.

Cependant le *Chevalier* étoit arrivé à

Veniſe, les affaires qui l'y avoient appellé, quoique fort peu preſſées dans le temps qu'il ſe propoſoit de faire le voyage, devinrent très-ſérieuſes par divers incidents. Il écrivit à ſa maîtreſſe les raiſons de ſon retardement; mais Mademoiſelle de R***, entiérement occupée de la paſſion du *Comte*, ne lui répondit rien. Une ſeconde lettre, par laquelle le *Chevalier* mandoit devoir arriver dans ſix ſemaines à *Turin*, ne fit pas plus d'effet que la premiere : au contraire elle fit prendre des meſures à Mademoiſelle de R*** pour rompre avec lui, & pour demeurer attachée au *Comte*. Sous prétexte d'aller paſſer quelque temps à la campagne, elle changea de quartier, & vint loger dans une rue près de la Citadelle, où, à moins que d'en être parfaitement inſtruit, il auroit été impoſſible de la déterrer. Le *Chevalier* ne ſavoit que penſer du ſilence de ſa maîtreſſe; & pour s'éclaircir par lui-même des raiſons qui pouvoient l'occaſionner, il vint à *Turin* plutôt qu'il n'avoit déterminé. Mais quelle fut ſa

ſurpriſe de voir en arrivant la mere de Mademoiſelle de R*** qui vint lui dire que ſa fille étoit morte à la campagne depuis deux mois. Une nouvelle ſi peu attendue fut pour lui un coup mortel, il en tomba malade de chagrin, & on le crut aſſez long-temps véritablement en danger de perdre la vie. Un reſte de tendreſſe agit, dans ces entrefaites, ſur le cœur de Mademoiſelle de R***; quoique réſolue de ne plus voir le *Chevalier*, elle ne put cependant concourir à ſa perte, quand elle pouvoit le tirer de l'état où il étoit. Elle engagea ſa mere à le revoir, & à tâcher de le rappeller à la vie, en l'aſſurant qu'elle n'étoit pas morte; qu'un faux bruit avoit paſſé pour véritable, & qu'elle devoit arriver dans peu à *Turin*, où il la trouveroit avec les mêmes ſentiments qu'il lui connoiſſoit. Cette nouvelle fut plus favorable au *Chevalier* que tous les remedes de la Faculté. L'eſpoir de revoir une maîtreſſe qu'il adoroit, le tira du danger, & il ſe trouva parfaitement rétabli au temps

de la prétendue arrivée de Mademoiſelle de R*** : en attendant cet heureux moment pour lui, il reparut dans les aſſemblées, & fut ſur-tout très-aſſidu chez le Maréchal de *Ribender*, où elles ſont très-brillantes. Le hazard lui fit un ſoir lier partie avec Madame de B*** ; elle étoit amie de Mademoiſelle de R*** ; elles avoient été élevées dans le même Couvent, & elles en étoient ſorties preſque dans le même temps, Mademoiſelle de R*** pour vivre avec ſa mere, & Madame de B*** pour épouſer un homme de plus de ſoixante ans, qui, avec tous les défauts qui peuvent rendre un homme de cet âge odieux à une fille de ſeize ans, n'avoit aucune de ces qualités qui font quelquefois reſpecter la vieilleſſe.. Elle ſavoit toutes les intrigues de Mademoiſelle de R*** ; la Femme de chambre de cette Demoiſelle étoit ſœur de la ſienne, & lui rendoit compte de toutes ſes démarches. De ſon côté, elle cherchoit à ſe dédommager de l'ennui où la plongeoit la mauvaiſe humeur de

ſon mari. Le Marquis de D*** s'étoit déja offert à elle ; il l'aimoit, & elle n'auroit pas été fâchée d'avoir un amant tel que lui ; mais, quelques démarches faites avec peu de circonſpection, avoient rendu le mari jaloux, & il étoit dangereux pour elle de s'expoſer à en devenir la victime. Cependant, voulant ſe venger de ſon mari, & ne pouvant ſuivre les ſentiments qu'elle avoit pris pour le *Marquis*, le *Chevalier* lui parut plus propre qu'un autre à ſon deſſein ; ce Cavalier étoit ami de ſon époux depuis long-temps, & elle pouvoit le voir ſans exciter ſa jalouſie. Il eſt vrai qu'elle ſavoit la paſſion du *Chevalier* ; mais n'ignorant pas que Mademoiſelle de R*** lui étoit infidelle, elle comptoit qu'en lui ouvrant les yeux ſur ſa conduite, elle viendroit à bout de l'en détacher aiſément. Pendant tout le temps de la partie, elle fit la guerre au *Chevalier* ſur ſon amour ; & comme cet amant ſe ſentit à la fin piqué de la raillerie, voulant l'empêcher de faire éclater ſon dépit, elle

trancha le mot, & lui dit que Mademoiſelle de R*** ne méritoit pas ſon attachement. Elle en dit aſſez pour exciter un déſir ardent d'en ſavoir davantage. Ce diſcours qui paroiſſoit alors une énigme pour le *Chevalier*, qui n'y faiſoit pas toute l'attention qu'il pouvoit mériter, ue laiſſa pas cependant de le mettre en peine. Après la partie, il ſuivit Madame de B*** dans l'embraſure d'une fenêtre, & la pria de parler plus clairement. Elle s'en défendit long-temps, ſous prétexte qu'elle ne vouloit pas lui annoncer des nouvelles qui ne pouvoient que lui être déſagréables; mais tous ces délais ne firent que rendre le *Chevalier* encore plus curieux. Il preſſa de nouveau Madame de B*** de parler, & elle conſentit enfin à lui expliquer un myſtere qu'il ignoroit abſolument, & qu'il n'auroit même jamais oſé ſoupçonner. *Vous le voulez*, lui dit-elle, *eh bien! il faut vous ſatisfaire. Mais ne vous en prenez qu'à vous, ſi je vous dis des choſes qui vous chagrineront. Vous croyez*, con-

tinua-t-elle, *que Mademoiſelle de R*** vous aime. Il n'en eſt rien. Le Comte de L*** eſt ſon amant. Il la voit depuis long-temps, & on vous en a impoſé, en vous aſſurant qu'elle étoit à la campagne. Elle n'eſt point ſortie de* Turin; *contente d'avoir changé de demeure, & de reſter cachée, elle ſe croit en ſûreté. C'eſt depuis qu'elle a appris que vous ne tarderiez pas à vous rendre ici, qu'elle s'eſt déterminée à cette démarche, qui doit ſuffire pour vous faire juger de ſon caractere. Elle compte cependant de vous voir; mais ce n'eſt que pour vous donner votre congé. Elle ſe flatte que le* Comte *lui tiendra la parole qu'il lui a donnée de l'épouſer. Voyez là-deſſus ce que vous avez à faire.* Elle rougit en prononçant ces dernieres paroles, & jetta un regard ſur le *Chevalier* qui dut lui faire entendre ce qu'elle penſoit elle-même de tout cela, & à quel deſſein elle lui faiſoit une ſemblable confidence. Mais, dans le temps que le *Chevalier* alloit lui répondre, elle le quitta bruſquement, & quelque ſoin qu'il pût prendre pour

la rejoindre, la choſe lui fut impoſſible ce ſoir-là. Le *Chevalier* aimoit véritablement Mademoiſelle de R*** ; mais l'outrage étoit trop ſanglant pour ne pas y donner toute la ſenſibilité qu'il méritoit. Après mille réflexions différentes, ne doutant plus que Madame de B*** ne lui dît vrai, il réſolut enfin de garder le ſilence ſur l'infidélité de Mademoiſelle de R***, comptant qu'un mépris affecté la puniroit plus que l'éclat qu'il pourroit faire, & qui d'ailleurs pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes par rapport à ſon rival. Il s'attacha à ce que les dernieres paroles de Madame de B*** lui faiſoient naturellement penſer, & ſur-tout à la maniere dont elle lui avoit parlé, & ſe détermina à lui donner toute ſon affection ; mais, comme on dit, il tomba de la fievre en chaud mal. Madame de B*** n'étoit pas moins coquette que Mademoiſelle de R***, & elle la ſurpaſſoit même en adreſſe & en détours. Cependant il eut grand ſujet de s'applaudir de ſa nouvelle conquête. Tout

réuſſiſſoit à ſon gré, & s'il s'eſtimoit heureux par bien des endroits, ſes amis, qui ſavoient combien il lui en avoit coûté pour Mademoiſelle de R***, le trouvoient encore plus heureux de s'être attaché à Madame de B***, auprès de laquelle il n'étoit pas queſtion de toutes les dépenſes auxquelles il avoit été ci-devant engagé. Le carnaval vient de le détromper de la maniere du monde la plus ſinguliere, & dans le temps qu'il ſe croyoit le mieux aſſuré du cœur de Madame de B***.

La Princeſſe de *Carignan* donna la derniere ſemaine du carnaval, un magnifique bal aux Dames de la Cour. Le nombre des maſques fut extraordinaire, quoiqu'il n'y eût d'admis que les perſonnes de diſtinction, auxquelles on avoit envoyé des billets d'invitation. Madame de B*** étoit convenue avec le *Chevalier* de leur déguiſement, afin de ſe reconnoître; cependant c'étoit dans le deſſein de le tromper. Elle avoit fait prévenir le

Marquis de D***, pour qui elle avoit toujours une véritable paſſion, & qu'elle n'oſoit voir à cauſe de ſon époux, dont toute la jalouſie s'étoit toujours tournée contre lui. Le *Marquis* fut ravi d'avoir une ſi belle occaſion de parler en liberté à Madame de B***, ſans qu'elle s'exposât à aucun danger, & en même temps ſans que la Comteſſe de N***, qui paſſoit dans le Public pour ſa maîtreſſe, en conçût elle-même la moindre jalouſie.

Le *Marquis* ne put venir au bal; ſortant de ſouper, & voulant paſſer chez la *Comteſſe* pour ſavoir de quelle maniere elle devoit ſe déguiſer, il trouva dans une rue deux coquins qui pourſuivoient un jeune homme l'épée dans les reins. Il ne put ſouffrir une pareille violence, & ſe mit en devoir de ſecourir ce pauvre malheureux qu'on alloit aſſaſſiner; mais ſa généroſité faillit à lui coûter cher; ſon épée rompit au premier coup qu'il porta, & il fut bleſſé par un de ces

aſſaſſins, qui continuerent à pourſuivre le jeune homme. Le *Marquis* eut toutes les peines du monde à regagner ſon Hôtel; cependant ſa bleſſure ne fût pas jugée dangereuſe : mais quelque précaution qu'il prît pour cacher ſon aventure, elle fut publique le lendemain.

Le *Chevalier* ſe rendit au bal, comme il en étoit convenu. Il fut d'abord ſurpris de ne pas trouver Madame de B*** parmi les maſques qui étoient déja en grand nombre. Il ne voyoit aucune femme déguiſée de la maniere dont il comptoit que ſeroit ſa maîtreſſe. Cependant à force de chercher, malgré le déguiſement qu'elle avoit pris, il la reconnut. Il n'en fit pas ſemblant ; & ſoupçonnant que ce n'étoit pas ſans deſſein qu'elle avoit pris un habit différent de celui qu'elle avoit promis de prendre, il ſortit du bal, pour aller lui-même changer d'habillement, & venir enſuite trouver Madame de B***, pour parler avec elle ſans être connu. Le nombre des maſ-

ques étoit si grand ce soir-là dans *Turin*, que le Marchand qui en fournissoit les habits, ne se trouva plus que le *domino* qui avoit été destiné pour le Marquis de D***. Le *Chevalier* le demandoit inutilement, on ne vouloit pas manquer de parole au *Marquis*. Enfin, comme il ne s'agissoit que de changer de *domino*, on y consentit. Le *Chevalier* ainsi déguisé retourna au bal. Madame de B*** le voyant entrer ne douta point que ce ne fût le *Marquis*, elle fut la premiere à venir le joindre. Le *Chevalier* agit comme s'il ne la connoissoit pas; cependant elle le tira à l'écart, & lui fit une confession générale de toute l'intrigue qu'elle avoit eue avec lui, & lui protesta qu'elle avoit résolu de le sacrifier à son rival. Pendant qu'elle étoit en si beau train de faire différents aveux, dont elle ne pouvoit que se repentir quand elle sauroit ensuite qu'elle parloit au *Chevalier*, celui-ci l'interrompit, & lui dit qu'elle se trompoit, & qu'il n'étoit point le Marquis. *Com-*

ment ! vous n'êtes point le Marquis, répondit-elle bruſquement ; *c'eſt en vain que vous vous en défendez. Je vous connois trop bien pour m'y méprendre. Seroit-il poſſible que j'euſſe inutilement pris toutes ſortes de meſures, pour m'attacher à vous ? Mais non ; écoutez-moi, le badinage eſt ici hors de ſaiſon. Il s'agit de concerter enſemble pour éloigner le* Chevalier. *Je ne puis plus le ſouffrir. Je ne l'ai écouté que pour donner le change à mon mari, qui, ſachant que le* Chevalier *aime ailleurs, & même que je ſuis amie de Mademoiſelle de R***, n'a jamais eu aucun ſoupçon ſur lui, quelque choſe que j'aie pu faire pour exciter ſa jalouſie. Je n'ai jamais aimé que vous, mon cher* Marquis..... *Mais vous ne répondez rien. D'où peut procéder ce ſilence ? Ne vous avois-je pas fait prévenir que j'avois à vous parler ; & que vous me trouveriez déguiſée comme je ſuis.....? Je parlerai, Madame*, répondit le Chevalier, en levant ſon maſque ; *mais jugez de ce que j'ai à vous dire.* Madame de B*** ne fut pas maî-

reſſe du premier mouvement qui la porta à arracher le maſque des mains du *Chevalier*, & à le lui jetter à la tête; celui-ci l'arrêta par ſes habits pour la contraindre à reſter. Madame de B*** voulant s'en débarraſſer laiſſa tomber le ſien, & fut reconnue par tous ceux qui, s'étant apperçus du démêlé, étoient venus de ſon côté pour en être éclaircis. Elle ſortit ſur le champ du bal; mais le *Chevalier* remettant ſon maſque ne daigna pas la ſuivre. Cependant cette affaire fit grand bruit; &, quand le lendemain on ſut que le *Marquis* avoit été bleſſé en allant au bal, on ne douta point qu'il ne l'eût été par le *Chevalier*. Le Roi en a été inſtruit; & comme tout ſembloit dénoter un combat ſingulier, il y eut ordre d'informer contre les deux Cavaliers. Quoiqu'innocents, chacun prit le large. Le *Chevalier* retourna à *Veniſe*; mais la choſe venant d'être éclaircie, le *Marquis* eſt revenu. Pour Madame de B***, ſon mari l'a fait mettre par proviſion dans un Couvent, & pour-

ſuit maintenant le procès qu'il a intenté en ſéparation. Voilà, Madame, l'aventure qui a, pour ainſi dire, terminé le carnaval. Je défie qu'il en arrive à *Paris* de plus ſingulieres, & ailleurs, qui ſoient plus conformes à ce que vous voyez tous les jours dans cette grande Ville.

Quand je partis d'*Utrecht* pour me rendre à *Vienne*, on m'aſſura que, ſuivant le train que prendroient mes affaires, je pourrois peut-être aller, avant ſix mois, à *Paris*. J'étois ſur le point de vous annoncer cette nouvelle, perſuadée du plaiſir qu'elle vous feroit, par celui que cauſoit déja par avance la penſée de vous revoir dans cette Capitale; mais ma joie fut courte. Il fallut, avant de me rendre à *Vienne*, paſſer à la Cour *Palatine*, pour de nouvelles affaires, dont la négociation fit évanouir mes eſpérances. J'arrivai au commencement de l'hiver à *Manheim*, où l'Electeur tient aujourd'hui ſa Cour; & je n'en partis que l'Automne ſuivante. Je puis vous aſ-

urer que le ſéjour de cette Ville me
lut infiniment. Elle eſt très-bien ſi-
uée ; le *Rhin* & le *Neckre* contribuent
l'envi à lui fournir tout ce qui peut
tre utile & agréable. La Cour y
toit très-brillante. La Princeſſe, fille
le l'*Electeur*, mariée avec le Prince
alatin de *Sultzback*, en étoit le prin-
ipal ornement. Pendant l'Hiver ce ne
urent que concerts, que bals, & que
livertiſſements à la Cour. On y avoit
nême une Troupe de Comédiens
François aſſez paſſable : au Printemps,
& pendant l'Eté les parties de chaſſe,
lont tous les *Allemands* ſont grands
artiſans, occupoient la plûpart des
eigneurs, & ſouvent Leurs Alteſſes,
luſieurs jours de la ſemaine. On fit
uelques voyages à *Heidelberg*, Ca-
itale du *Bas Palatinat*, & ancien-
ement le ſéjour ordinaire des *Elec-
eurs Palatins*. C'eſt dans cette Ville
ù, comme vous ne devez pas l'igno-
er, ſur le bruit commun, l'on con-
erve cette fameuſe tonne dont on fait
nille contes plaiſants. J'eus, comme

les autres voyageurs, la curioſité de la voir ; & quoique femme & étrangere, ſans le Comte de la *Marck*, avec qui j'avois fait particuliérement connoiſſance, j'aurois été obligée de payer le tribut ordinaire auquel ſont ſoumis tous ceux qui vont la voir, & qui conſiſte à boire pluſieurs raſades à la ſanté de l'*Electeur*. Les Dames *Allemandes*, qui ſont également ſujettes à cette loi, quoique la coupe qu'on leur préſente ſoit petite, vouloient me forcer à ſuivre l'uſage ; mais, comme je viens de vous le dire, on m'en exempta enfin. Ces petits voyages de la Cour à *Heidelberg* ne laiſſoient pas de faire plaiſir aux habitants de cette Ville, qui ne ſubſiſtoient autrefois que par la dépenſe de la Cour, & par le produit des Tribunaux de la Régence. Quand la Cour n'y va point, comme il arrive quelquefois dans pluſieurs années, ils ſont très à plaindre, ſe trouvant hors de portée de faire aucun commerce. Mais après tout, c'eſt leur faute ſi l'*Elec-*

eur les a abandonnés. Je crois que ous ne ſerez pas fâchée de ſavoir e ſujet de la brouillerie : c'eſt une necdote que j'appris à *Manheim*, & ui me vient maintenant en penſée.

La grande Egliſe d'*Heidelberg* eſt, lepuis la Paix de *Munſter*, moitié aux *Catholiques* & moitié aux *Réformés*. Les *Catholiques* ont le Chœur, & les *Réformés* la Nef ; une ſimple cloiſon les épare. Le Chœur ſe trouvant trop petit pour contenir les *Catholiques*, lans le temps que la Cour demeuroit *Heidelberg*, le Prince propoſa aux *Réformés* de leur céder la Nef, & leur lit qu'outre que le Chœur étoit trop petit, il ſeroit bien aiſe que cette Egliſe, où eſt le Tombeau des Princes *Palatins*, fût entre les mains des *Catholiques*. Il leur offrit de faire bâtir une autre Egliſe plus grande & plus belle que celle qu'ils céderoient ; mais ces Meſſieurs n'en voulurent pas entendre parler. Ils répondirent ſéchement à l'*Electeur*, que la grande Egliſe leur ayant été cédée par le Traité de *Weſtphalie*,

ils vouloient la garder, & que tous les Princes garants du Traité étoient engagés à leur en conſerver la jouiſſance : que cette garantie faiſoit leur sûreté, & qu'ils ſe rendroient indignes de la protection des Puiſſances, s'ils violoient le Traité. L'*Electeur*, qui vouloit abſolument cette Egliſe pour les *Catholiques*, afin de lever ces obſtacles, conſentit que les Puiſſances garantes du Traité, dans lequel l'Egliſe qu'il demandoit étoit nommée, fuſſent auſſi garantes de la conſervation de celle qu'il s'engageoit de faire bâtir aux *Proteſtants*; mais ces Meſſieurs s'opiniâtrerent à refuſer ce que Son Alteſſe ſouhaitoit. Ce Prince indigné contre eux en uſa en Maître, & prit ce qu'on lui refuſoit. Les *Réformés* s'en plaignirent aux Princes de l'*Empire*, tant de leur Communion, que *Luthériens*, qui ſe réuniſſent tous aiſément quand il faut agir contre les *Catholiques*. Ils firent encore entrer dans la querelle les Rois d'*Angleterre*, de *Danemarck*, de *Suéde*, & de *Pruſſe*,

&

k les *Etats-Généraux*. Ces Puiſſances
irent fermer les Egliſes *Catholiques*,
equeſtrerent les biens des Couvents,
c firent enfin tant de bruit & de me-
aces, que l'Electeur *Palatin* ſe vit
bligé de reſtituer la Nef aux *Réfor-*
és. Ce Prince irrité du peu de com-
laiſance que les habitants de *Heidel-*
rg avoient pour lui, transféra ſa ré-
dence à *Manheim*. Les Bourgeois
Heidelberg ne furent pas d'abord fort
Aigés du départ de la Cour : ac-
outumés à ſon abſence, ils ſe flat-
ient que les Tribunaux de la Ré-
nce, qui, depuis que la Maiſon de
eubourg étoit parvenue à l'Electorat,
oient conſtamment demeurés dans
ur Ville, n'en ſortiroient pas ; mais
ur peu de chagrin ſe changea en
eſpoir lorſqu'ils virent que l'Elec-
ur ôtoit les Tribunaux. Ils eurent
inement recours aux ſoumiſſions. Ce
ince demeura ferme dans la réſolu-
n de les punir ; & a ſi bien embelli
nheim, que, ſelon toute apparence,
Succeſſeurs n'en ſortiront pas.

Pendant mon ſéjour à *Manheim*, j'eus la curioſité d'aller voir la fameuſe Foire de *Francfort*. Deux Dames s'offrirent de m'accompagner, & le Comte de la *Marck* voulut être de la partie; ce qui me fit grand plaiſir, en particulier, ce Seigneur s'en étant toujours fait un lui-même de m'informer de tout ce que je voulois ſavoir. La premiere perſonne que nous rençontrâmes dans *Francfort*, fut, pour ainſi dire, le Comte de *Degenfeld*: il faiſoit grande figure dans cette Ville, & ſi je n'avois pas ſu que *Francfort* eſt une Ville *Impériale*, j'aurois pu facilement croire qu'il en étoit le Souverain. Comme je témoignai quelque empreſſement de ſavoir qui il étoit, le Comte de la *Marck* me dit que ce Seigneur avoit de la naiſſance, qu'il étoit originaire du *Palatinat*, & avoit paſſé ſa premiere jeuneſſe au Service de l'*Electeur*. De *Réformé* qu'il étoit alors, il ſe fit *Catholique*; mais quelque temps après il quitta cette Religion. Il paſſa en *Angleterre*, & il y

pouſa la fille du Duc de *Schomberg*, ui étoit ſa parente, de laquelle il ut de gros biens, & actuellement attend encore une riche ſucceſſion de *Raugrave Palatine* ſa tante. *Eh! com-ent*, dis-je au *Comte*, un peu ſurpriſe, *-ce que le Comte de* Degenfeld *eſt pa-nt à la Maiſon* Palatine? *Oui*, me pondit le Comte. *La Mere de cette ame étoit une* Degenfeld. L'Electrice *Hanovre en a fait l'hiſtoire à ſa Bru; c'eſt de cette Princeſſe que je la tiens Je-i même par écrit, & je vous en ferai rt quand vous voudrez.* Tout ce qui appelle hiſtoire m'a toujours trop u pour que je n'acceptaſſe pas. les frès du Comte de la *Marck*. De re-ur à *Manheim*, je l'envoyai prier me tenir parole; & le même jour Seigneur me fit remettre cette hiſ-ire, que je joins à cette Lettre, rſuadée qu'elle ne vous fera pas oins de plaiſir qu'elle m'en a fait moi-même.

HISTOIRE
DE LA
BARONNE DE DEGENFELD.

L'HISTOIRE de la Baronne de *Degenfeld*, dont je vais vous faire le recit, eſt proprement celle de l'extinction de ma Maiſon. La fatale paſſion de l'Electeur Palatin *Charles-Louis*, mon Frere, pour cette femme, eſt cauſe, ſelon toute apparence, qu'il ne reſte plus que trois Princeſſes & moi de notre Sang, qui ſont l'Abbeſſe de *Maubuiſſon*, la Ducheſſe de *Hanovre*, Mere de l'Impératrice *Amélie*, & la Princeſſe de *Condé*. La conformité des ſentiments avoit lié une étroite amitié entre mon Frere & moi. Nous avions été élevés enſemble à *Rhenen*, petite Ville de la Province d'*Utrecht*, où l'*Electeur* mon Pere fut contraint de

ſe refugier, après avoir été battu par le fameux *Tilli*, Général de l'*Empereur*, dans le temps des révolutions de la *Bohême*. *Frédéric* mon Pere crut qu'il ſeroit dans cette Ville plus à portée d'attendre du ſecours de *Jacques I.* Roi d'*Angleterre*, & plus en état d'en recevoir. Ce Roi étoit Pere de ma Mere, & avoit promis de ſoutenir ſon Gendre, que les *Bohémiens Proteſtants* avoient élu Roi, après avoir ſolemnellement déclaré qu'ils ne reconnoiſſoient plus *Ferdinand II.* Empereur. Il ne s'agiſſoit plus alors du Royaume de *Bohême*, mais de nos propres Etats, dont les *Impériaux* avoient dépouillé mon Pere. *Jacques* I. l'amuſa long-temps par de belles promeſſes; mais le peu d'intelligence qu'il y avoit entre lui & le Parlement d'*Angleterre*, joint à une certaine inſolence qui lui étoit naturelle, l'empêcha d'en venir aux effets, & l'Electeur ne vécut point aſſez pour être témoin de la Paix que ſes Alliés obligerent enfin les *Impériaux* de conclure.

Cette Paix ne fut point avantageuſe à mon Frere : il fallut que, pour l'obtenir, il cédât une partie de ſes Etats à l'Electeur de *Baviere*, Allié des *Impériaux*, & ce fut à ce prix qu'on le laiſſa tranquille poſſeſſeur du reſte.

Mon Frere, ſe voyant enfin affermi dans ſon Electorat, ſongea à ſe marier. Ses Miniſtres lui parlerent de la Princeſſe de *Heſſe-Caſſel*, comme du parti qui lui étoit le plus convenable, & l'aſſurerent qu'outre l'avantage qu'il tireroit d'une Alliance ſi illuſtre, il ne pouvoit épouſer une plus belle Princeſſe, ni d'un meilleur caractere. Mon Frere, qui ne ſe marioit que par raiſon d'Etat, n'eut aucune répugnance à ſuivre leurs avis, & il épouſa cette Princeſſe. Le commencement de ſon mariage fut aſſez heureux : l'*Electrice* ſa Femme avoit de la beauté, & bien que ſon caractere fût fort différent du portrait qu'on en avoit fait à mon Frere, elle ſut pendant quelque temps ſe déguiſer aſſez pour que ce Prince ſe ſût bon gré

ı choix qu'il avoit fait. Mais leur
ıion ne dura pas long-temps ; le vrai
ractere de l'*Electrice* ſa manifeſta
entôt ; on reconnut qu'elle avoit une
greur & une hauteur d'eſprit inſup-
ɔrtables ; elle étoit particuliere &
mbre, toujours prête à contrarier,
ſouvent d'une humeur chagrine,
ɔnt elle-même ignoroit la cauſe, &
ı'elle faiſoit rejaillir ſans diſtinction
r tous ceux qui l'approchoient. L'*E-*
ɛteur mon Frere étoit d'une humeur
ıute oppoſée, il aimoit les plaiſirs ;
étoit galant, affable, naturellement
ıjoué, bienfaiſant, & j'oſe dire, ſans
ı'on puiſſe m'accuſer de prévention
ɔur un Frere dont la mémoire m'eſt
ıcore chere, que s'il eût ſu un peu
ieux réprimer ſa colere, c'eût été le
rince de ſon temps le plus accompli.
ependant il ſupporta d'abord aſſez
ıtiemment la mauvaiſe humeur de
Femme ; il tâcha de la ramener
r la douceur : mais, voyant que tous
s ſoins étoient inutiles, il réſolut en-
ı de chercher quelque autre amuſe-
ent.

Il y avoit long-temps que la beauté de la Baronne de *Degenfeld*, Fille d'honneur de l'*Electrice*, avoit fait quelque impreſſion ſur lui ; mais il s'étoit contenté juſqu'alors de le lui témoigner par ſes regards, pour ne point irriter la *Princeſſe*. La *Baronne*, qui s'étoit apperçue que mon Frere ne la regardoit pas avec des yeux indifférents, affectoit d'éviter toutes les occaſions où ce Prince eût pu lui parler de ſon amour ; mais le haſard favoriſa mon Frere. Ce Prince étoit un jour chez l'*Electrice* : la converſation, qui tomba ſur les bijoux, le fit appercevoir que, depuis quelque temps, il ne voyoit plus à cette Princeſſe un bracelet dont il lui avoit fait préſent ; & lui ayant demandé ce qu'elle en avoit fait, l'*Electrice* lui dit qu'elle croyoit l'avoir mis dans une caſſette dont elle gardoit elle-même la clef. Elle ſe la fit apporter par une de ſes Filles, & l'ouvrit : mais le bracelet ne s'y trouvant point, elle en parut inquiete. Mon Frere le remarqua, & ſe faiſant

un plaiſir d'augmenter ſon inquiétude, il lui dit, mais d'une maniere qui faiſoit voir qu'il ne le penſoit pas, qu'elle avoit ſans doute quelque amant caché, à qui elle avoit donné ce bracelet, ou qui l'avoit dérobé. Ces paroles, quoique dites en riant, firent une vive impreſſion ſur l'eſprit de l'*Electrice*, &, comme elle étoit d'un caractere à prendre feu facilement, elle fut vivement piquée de ce diſcours, & oubliant le reſpect qu'elle devoit au Prince ſon Epoux, elle s'emporta contre lui, juſqu'à lui dire les paroles les plus outrageantes. Mon Frere naturellement vif & bouillant, & qui ne s'attendoit à rien moins qu'à un pareil traitement, lui répondit, que ſi elle continuoit à s'oublier de la ſorte, il ſauroit trouver les moyens de réprimer une telle inſolence. Il ſortit enſuite bruſquement, & paſſant par l'antichambre, il rencontra la belle *Degenfeld*. Son dépit le fit paſſer par-deſſus les ménagements qu'il avoit gardés juſqu'alors : il s'approcha d'elle, lui parla

long-temps, & lui trouva tant d'eſprit & de douceur, qu'il acheva de s'en laiſſer charmer. Il lui déclara ſon amour, & cette adroite Fille, ſans lui donner des eſpérances, lui répondit d'une maniere à ne le point rebuter.

Mon Frere s'étant retiré, la *Baronne* entra chez l'*Electrice*, dont elle avoit alors toute la confiance. Cette Princeſſe ne la vit pas plutôt qu'elle lui fit mille plaintes de la maniere dont l'*Electeur* l'avoit traitée. La *Baronne* témoigna être ſenſible à ſon chagrin, & jugeant bien que la *Princeſſe* ne manqueroit pas de ſavoir que l'*Electeur* l'avoit entretenue dans l'antichambre, elle lui dit que ce Prince, l'ayant rencontrée dans ſon paſſage, lui avoit fait avec emportement le récit de ce qui s'étoit paſſé, & qu'elle avoit fait tous ſes efforts pour l'appaiſer, ſans avoir pu y réuſſir. Elle blâma le procédé de mon Frere, & profitant de la liberté que la *Princeſſe* lui donnoit, elle lui dit que ſi elle, qui n'étoit qu'une particuliere, ſe voyoit traitée de la ſor-

te par un Epoux, fût-il même Roi, elle ne pourroit jamais lui pardonner. Elle ajouta pluſieurs autres diſcours qui, bien-loin d'adoucir l'eſprit foible de l'*Electrice*, ne firent que l'aigrir davantage.

Cependant, mon Frere impatient du ſuccès de ſon amour, écrivit un billet à la *Baronne*, qu'il lui fit porter par un de ſes principaux Domeſtiques, & il l'accompagna d'une riche garniture de diamants. Mais cette habile fille, cherchant à irriter ſa paſſion plutôt que de la ſatisfaire, n'avoit garde de ſe rendre à ſes premieres attaques; elle lui renvoya les diamants, avec une réponſe modeſte & reſpectueuſe, par laquelle elle le prioit de ne lui plus parler d'amour. Mon Frere étoit trop paſſionnément amoureux pour ſe rebuter; il redoubla ſes libéralités, il eut des ſoins & des empreſſements; & comme il eſt rare qu'un Prince aimable de ſa perſonne trouve une longue réſiſtance, la *Baronne* relâcha peu à peu de ſa ſévérité, & enfin elle lui

fit connoître qu'elle n'étoit pas inſenſible.

Leur union, qui ne ſortoit pas des bornes de l'honnêteté, demeura ſecrette pendant un temps aſſez conſidérable; mais ce ne fut que pour mieux éclater. Un jour mon Frere ſe trouvant chez ſa Femme, laiſſa, ſans s'en appercevoir, tomber une lettre. La *Princeſſe* la releva, & y reconnut le caractere de la *Baronne*. Cette lettre étoit écrite en langue latine, ce qui augmenta ſa curioſité. Elle ſe confia au Prince de *Heſſe* ſon couſin, & le pria de lui en dire le contenu. Ce Prince ſatisfit imprudemment ſa curioſité, & lui apprit que la *Baronne*, par ce billet, aſſuroit l'*Electeur* de toute ſa tendreſſe.

Vous concevez aiſément avec quelle émotion l'*Electrice* apprit cette intrigue : elle ne fut pas la maîtreſſe de ſes premiers mouvements, & ſans vouloir écouter les raiſons que lui allégua le Prince de *Heſſe*, elle courut ſur le champ à l'appartement de la

Baronne,

Baronne, qui, heureuſement pour elle, étoit ſortie du Palais. L'*Electrice* fit forcer le cabinet de cette fille, jugeant que ſa caſſette y pourroit être. Elle l'y trouva effectivement ; elle la fit ouvrir, & en tira toutes les lettres, dont pluſieurs, qui ſe trouverent être de l'*Electeur* ſon Epoux, ne lui laiſſoient aucun lieu de douter de l'extrême paſſion de ce Prince pour la *Baronne*, & de la bonne intelligence qui étoit entr'eux. Mon Frere fut bientôt informé de ce que ſa Femme venoit de faire ; mais il diſſimula le chagrin que cela lui cauſoit : il ne lui en témoigna aucun reſſentiment, & ſe contenta d'envoyer avertir la *Baronne* de ne point retourner au Palais. Le ſilence de mon Frere trompa l'*Electrice*, qui véritablement n'étoit pas fort pénétrante ; elle ſe flatta même qu'il ſe pourroit que ſon Mari ignorât ſa violence. Dans cette penſée, elle crut devoir diſſimuler ſa haine & ſa colere contre la *Baronne*. Elle affecta d'être fort inquiéte de ſon ſort ; elle fit faire pendant quelques

jours des perquiſitions pour découvrir ce qu'elle étoit devenue, & parut fort affligée de ſon abſence. Elle eſpéroit, par toutes ces démonſtrations d'amitié, la faire revenir au Palais, afin d'exercer alors ſur elle toute la vengeance qu'elle méditoit.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le Margrave de *Bade-Dourlack*, Beau-frere de l'*Electrice* ma Belle-ſœur, vint à la Cour avec la Margrave ſon Epouſe. Ce Prince ayant remarqué en pluſieurs occaſions la mélancolie de l'*Electrice*, lui demanda la cauſe de ſon chagrin, un jour qu'ils étoient à table. » La mauvaiſe humeur de ma Femme, » (dit mon Frere,) ne doit pas vous » ſurprendre, c'eſt ſa maladie ordinai- » re; & le plus ſouvent, elle n'en ſait » pas elle-même la raiſon.... Mon mal » n'eſt que trop réel, (reprit l'*Electrice* » enflammée de dépit;) & vous avez » mauvaiſe grace, (continua-t-elle en » s'adreſſant à ſon Epoux,) de vouloir » le faire paſſer pour imaginaire, vous » qui en êtes l'unique cauſe par vos in- » dignes amours. »

Cette réponſe faite en public choqua tellement mon Frere, qu'il en pâlit de dépit; & n'étant pas le maître de ſon reſſentiment, il s'oublia juſqu'à la frapper. Cette malheureuſe Princeſſe ſe leva de table, & ſe retira toute en larmes dans ſon appartement. Mon Frere, qui revenoit de ſes excès de promptitude auſſi facilement qu'il s'y laiſſoit emporter, eut regret quelques moments après de ce qu'il venoit de faire; il en fit ſes excuſes au Margrave & à la Princeſſe ſon Epouſe, & au ſortir de table, il paſſa avec eux dans l'appartement de ſa Femme, à qui il demanda pardon de tout ce qui s'étoit paſſé. Cette ſatisfaction, à laquelle l'*Electrice* ne s'attendoit pas ſi-tôt, la toucha, mon Frere & elle s'embraſſerent, & ils ſe promirent mutuellement de tout oublier. Mais, le croiriez-vous? ma Belle-ſœur, inconſtante & bizarre, changea tout-à-coup de ſentiment, & ſon Epoux, étant venu la trouver le même ſoir, dans le deſſein d'y paſſer la nuit, elle refuſa abſolument

de lui faire part de ſon lit, à moins qu'il ne ſe réſolût à lui livrer la *Baronne*. L'*Electeur*, qui étoit encore confus de ſon dernier emportement, écouta plus patiemment qu'il n'auroit fait dans une autre occaſion, une propoſition ſi violente. Il tâcha, par la douceur, de ramener l'eſprit de ſa Femme, l'aſſurant qu'il ne s'étoit jamais rien paſſé de criminel entre lui & la *Baronne*, & que s'il avoit entretenu un commerce de lettres avec cette fille, ç'avoit été moins par amour, que pour connoître s'il étoit vrai qu'elle écrivît ſi bien en latin qu'on le lui avoit dit. Quoiqu'il y eût peu de vraiſemblance à ce diſcours, comme l'on croit aiſément ce que l'on ſouhaite, l'*Electrice* ſe laiſſa enfin perſuader, & ſe réconcilia avec ſon mari, ſans inſiſter davantage ſur le ſacrifice qu'elle avoit d'abord exigé.

L'Empereur étant venu paſſer quelque temps à *Ratisbonne*, y convoqua une Aſſemblée des Princes de l'Empire. Mon Frere y alla avec ſa Femme :

mais ce fut pour ſe brouiller plus que jamais ; & ma Belle-ſœur fut aſſez inconſidérée pour rendre l'*Empereur* & ſa Cour témoins de certains démêlés que, pour ſon intérêt & celui de ſon Epoux, elle auroit dû renfermer avec ſoin dans ſon domeſtique. Il eſt vrai que mon Frere ne gardoit pas beaucoup de meſures avec elle; il aimoit plus que jamais la *Baronne*, qu'il avoit laiſſée dans une de ſes maiſons près d'*Heidelberg*. Une légere indiſpoſition l'ayant empêchée d'être du voyage, il ne ſe paſſoit point de jour qu'il n'envoyât un exprès pour ſavoir de ſes nouvelles; & la mauvaiſe humeur de l'*Electrice*, qui auroit ſans doute mieux fait d'employer les voies de la douceur pour le ramener, ne faiſoit que l'irriter contr'elle, & fortifier ſon penchant pour la *Baronne*.

L'Aſſemblée des Princes d'*Allemagne* étant terminée, & l'*Empereur* étant retourné à *Vienne*, mon Frere prit le chemin d'*Heidelberg*, après avoir donné ordre à l'*Electrice* de le ſuivre

le lendemain. Mais pour une raiſon que je n'ai pas pu approfondir, cette Princeſſe, au lieu de lui obéir, demeura encore un mois à *Ratisbonne*, ſans daigner faire ſavoir à ſon Epoux le ſujet de ſon retardement. Non contente de cette déſobéiſſance, elle eut l'audace en arrivant à *Heidelberg*, d'aller avec un viſage aſſuré à l'appartement de ſon Epoux, ſans ſavoir s'il le trouveroit bon. Mais ce Prince juſtement irrité, ayant prévu qu'elle pourroit faire cette démarche, avoit donné ſes ordres pour ne la pas laiſſer entrer. Elle fut donc contrainte de ſe retirer dans ſon appartement, où un Capitaine des Gardes vint un moment après, lui annoncer de la part de l'*Electeur*, qu'elle étoit priſonniere.

Cette infortunée Princeſſe ſupporta ſa diſgrace avec beaucoup de foibleſſe. Elle ſe repentit, mais trop tard, d'avoir été aſſez imprudente pour contrevenir aux ordres de ſon Epoux, & ſe flattant de gagner quelque choſe ſur ſon eſprit, elle lui écrivit une let-

tre très-ſoumiſe, par laquelle elle lui demandoit pardon de ſa déſobéiſſance, & le prioit de lui rendre ſa liberté. Mon Frere lui fit réponſe, mais ne lui donna que le titre de *Princeſſe de Heſſe*. Il lui marqua, » qu'ayant fait » réflexion au peu de conformité qu'il » y avoit entre ſon humeur & la ſien- » ne, il avoit réſolu de la répudier, » & qu'elle devoit elle-même ſe por- » ter à ce divorce. Que ſi elle vouloit » y conſentir de bonne grace, il lui » rendroit la liberté, & il lui aſſureroit » un revenu proportionné à ſon rang. »

Cette réponſe fut un coup de foudre pour ma Belle-ſœur ; il n'y eut point d'excès où ſon déſeſpoir ne la portât. Elle fut long-temps comme hors d'elle-même : mais enfin ayant repris ſes ſens par le ſecours de ſes femmes, & s'étant conſultée avec ceux qui avoient le plus de part à ſa confiance, elle fit dire à l'*Electeur*, qu'il étoit le maître, & pouvoit ſe ſervir de ſon autorité ; mais qu'elle ne conſentiroit jamais à ce divorce.

Mon Frere, qui avoit pris ſon parti, & qui ne voyoit point d'autre moyen de ſe procurer la poſſeſſion de la *Baronne*, qu'en épouſant cette fille, qui oſoit mettre ſes faveurs à un ſi haut prix, leva le maſque ; il notifia ſon deſſein à ſa Cour, & peu de jours après, ce mariage ſe fit en la maniere qui, comme vous ſavez, ſe pratique en *Allemagne* par les Princes qui ſe méſallient, & qui exclut les Enfants de la ſucceſſion de leur pere. Dès qu'il fut marié, il rendit la liberté à l'*Electrice*, & lui écrivit, » que, de l'avis » & du conſentement des Miniſtres » qu'il avoit fait aſſembler, il avoit » épouſé la *Baronne*. Que la choſe » étant faite, & ſans remede, il eſ- » péroit qu'elle prendroit la parti de » ſe conſoler. Qu'au reſte, il la traite- » roit toujours en Princeſſe ; qu'elle » continueroit à occuper ſon apparte- » ment au Palais ; qu'elle auroit ſes » Gardes à elle, & qu'il avoit deſtiné » un fond ſuffiſant pour ſon entretien ; » mais qu'il exigeoit de ſa complai-

» ſance, qu'elle reconnût déſormais » la *Baronne* pour ſon Epouſe légitime » & pour Electrice. »

Ma Belle-ſœur, qui vit pour-lors ſa diſgrace aſſurée, s'abandonna aux plaintes & aux larmes; elle écrivit à ſon Epoux dans les termes les plus touchants; elle implora l'aſſiſtance de ſon Frere, mais tout cela inutilement: il lui fallut céder à ſa mauvaiſe fortune, & prendre en patience un mal qu'elle s'étoit en partie attirée par ſon imprudence.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, mon Frere étoit à une maiſon de plaiſance fort agréable, & où il faiſoit traiter la *Baronne* en Souveraine; & peu de temps enſuite il la mena à *Heidelberg*, où ce ſpectacle fut une nouvelle mortification pour ma Belle-ſœur. Cependant cette infortunée Princeſſe ne déſeſpérant point encore de pouvoir ramener ſon Epoux, voulut faire une derniere tentative ſur le cœur de ce Prince. Elle s'habilla le plus magnifiquement qu'il lui fut poſſible, &

ſe faiſant accompagner par ſes Enfants, elle fut attendre ſon Epoux dans une chambre voiſine de la ſalle où il étoit à table avec la *Baronne*, & par où il devoit néceſſairement paſſer. Lorſqu'il parut, elle ſe jetta à ſes pieds avec ſes Enfants; elle embraſſa ſes genoux; elle le conjura en larmes, de vouloir bien avoir pitié d'une malheureuſe Princeſſe qu'il avoit trouvée autrefois digne de prendre pour femme; & de faire attention que l'affront qu'il lui faiſoit en la répudiant, réjailliroit ſur ces mêmes Enfants qu'il avoit tant aimés. Mon Frere parut attendri par un ſi triſte ſpectacle; il regarda quelques moments, les larmes aux yeux, ſa Femme & ſes Enfants. Il étoit prêt de la relever, lorſque la *Baronne*, qui le ſuivoit, appréhendant les ſuites du trouble où elle le voyoit, lui dit d'un ton ferme, en *latin : ſouvenez-vous, Seigneur, de ce que vous m'avez promis.* Ce peu de paroles firent un tel effet ſur l'eſprit mal aſſuré de mon Frere, qu'il ſe

contenta de lever les mains au Ciel, & paſſa outre, faiſant connoître par ſon trouble combien peu il étoit maître de lui-même en cette occaſion. Ma Belle-ſœur demeura quelque temps interdite ; mais bientôt la fureur & le déſeſpoir s'emparerent de ſon ame. Elle ſe releva, & courut dans ſon cabinet, où s'étant ſaiſie d'un piſtolet, elle revint ſur ſes pas dans l'intention de tuer ſa rivale. Mais la rage dont elle étoit agitée ne lui laiſſant pas aſſez de préſence d'eſprit, pour cacher cet inſtrument de ſa vengeance, il fut apperçu par le Comte de *Hollendo*, qui le lui arracha des mains, & le tira par la fenêtre, lorſqu'elle étoit ſur le point d'entrer dans le cabinet où mon Frere étoit avec la *Baronne*. Ce Prince entendant le bruit du coup accourut, & demanda ce que c'étoit. » C'eſt moi, » (dit la Princeſſe d'un ton aſſuré,) qui » venois vous venger, me venger moi-» même, du monſtre qui nous déſu-» nit ; mais ce traître, (ajouta-t-elle, » en montrant celui qui lui avoit ôté

» le piſtolet,) m'a privé du ſeul » plaiſir auquel je pouvois être ſen- » ſible..... Princeſſe, (lui dit mon » Frere, d'un air aſſez tranquil- » le,) ne vous laiſſez plus emporter » à de tels excès, ſi vous ne voulez pas » que j'uſe de violence avec vous. » Il ſe retira enſuite avec la *Baronne*, & ma Belle-ſœur paſſa dans ſon appartement, dans un état qu'il eſt facile de concevoir.

L'Empereur *Léopold*, ayant été pour lors proclamé Empereur, cette Princeſſe lui adreſſa ſes plaintes, & le pria de la remettre bien avec mon Frere. Mais l'*Empereur* s'étant excuſé de le faire, ma Belle-ſœur, qui ne pouvoit plus ſupporter la préſence de ſa rivale, ſe retira auprès du Prince ſon Frere, pour y attendre la fin de ſes malheurs. L'*Electeur* vécut depuis dans une grande union avec ſa nouvelle Epouſe; il en eut quatre Fils & autant de Filles. Mais enfin la mort lui ayant ravi une perſonne ſi chere, ce Prince fut ſi ſenſible à cette perte, qu'il paſſa deux ans

ans dans des regrets continuels, & paya enfin lui-même le tribut à la nature.

Il ne laiſſa qu'un Fils & une Fille de ſa légitime Epouſe, qui lui ſurvécut de quelques années. Le Prince mon Neveu fut marié : mais il étoit naturellement ſi mélancolique, ſon humeur ſympathiſoit ſi peu avec ſa Femme, & il y avoit ſi peu d'amitié entr'eux, qu'il mourut ſans poſtérité. J'ai vu ma Maiſon s'éteindre avec lui, ſes Etats paſſer ſous la puiſſance d'un Prince qui nous eſt à peine Parent, & ma patrie livrée à la déſolation : car ma Niece ayant épouſé le Duc d'*Orléans*, Frere de *Louis XIV*, ce dernier qui eſt naturellement un Prince ambitieux, que le moindre prétexte excite à la Guerre, ne tarda pas à faire valoir les droits de ſa Belle-ſœur ; & prétendant qu'elle devoit hériter de l'*Electeur* ſon Frere, malgré la Loi Salique établie en *Allemagne*, il envoya une formidable Armée dans le *Palatinat*. Les *François* n'y trouvant

pas d'abord de réſiſtance, y commirent des cruautés énormes ; ils porterent leur fureur juſqu'à violer le tombeau des Princes mes Aïeux, dont on vit les corps dépouillés ſervir de jouet aux Soldats effrénés : malheurs qui ne ſeroient peut-être pas arrivés ſans la funeſte paſſion de mon Frere pour la *Baronne*, puiſque, ſelon les apparences, s'il avoit vécu en bonne intelligence avec ſa légitime Epouſe, il en auroit eu plus d'Enfants, & je n'aurois pas la douleur de voir les Etats de mes Peres, occupés par des Princes étrangers.

Voilà, Madame, une hiſtoire qui a couru quelque temps dans le monde ſous des noms empruntés ; & que des curieux ont achetée bien cher dans les Pays étrangers. L'occaſion, comme vous voyez, ne pouvoit être plus favorable pour vous en parler, dans un temps où je vous mande le ſéjour que j'ai fait à la Cour *Palatine*. De *Manheim* nous nous rendîmes à *Vienne* ;

mais ma Lettre eſt déja aſſez longue pour ne pas renvoyer à un autre ce que j'ai à vous dire de cette Capitale de l'*Autriche*, lieu de la réſidence ordinaire des Empereurs, depuis que cette Maiſon eſt en poſſeſſion de l'Empire. Adieu, Madame ; je ne vous dis rien de ce que contient votre derniere de la Régence du Duc d'*Orléans* ; j'attends que vous m'en ayez appris la fin, pour vous faire part de mes remarques à ce ſujet, &c. *A Turin, ce.*

LETTRE CXIX.

QUOIQUE je vous aie mandé, Madame, dans ma derniere Lettre, l'époque de la peſte dont la *Provence* fut affligée, comme une des plus remarquables ſous la Régence du Duc d'*Orléans*, je n'ai cependant jamais eu la penſée de vous en faire le détail. Aux premieres nouvelles qui s'en répandirent, la conſternation fut géné-

rale, dans la crainte où l'on étoit que ce fléau ne pénétrât juſques ici. Les plaiſirs ordinaires furent même ſuſpendus pendant quelque temps : mais deux mois ſe furent à peine écoulés, qu'on l'oublia entiérement, & on ſe livra bientôt plus que jamais à la bonne chere, au jeu, à la galanterie & à la débauche. Le jeu cependant parut un peu en ſouffrir ; mais c'étoit faute d'argent comptant. Les billets n'avoient qu'un crédit forcé, depuis que, par un Arrêt, leur valeur avoit été réduite à la moitié. Cependant le commerce alloit toujours en empirant ; les Marchands, qui avoient tenu bon à refuſer des billets de banque, ſe virent forcés d'en recevoir, s'ils vouloient débiter leurs marchandiſes, à moins que de les donner à crédit : alternative également ruineuſe pour le commerce, que la ſeule circulation des eſpeces, ou du moins de quelque choſe qui puiſſe être un équivalent réel ; mais tout ceſſa lorſque le fameux *Viſa*, occaſionné par la multiplicité,

pour ainſi dire, énorme des billets, fut établi. Les bureaux déſignés pour cela n'eurent bientôt pas moins d'occupation qu'en avoit eu la Chambre de Juſtice. Le nombre des Commis prépoſés alla juſqu'à huit cens. Tous les papiers qui n'y furent point portés, & qui furent cependant en grand nombre, ne furent plus de nulle valeur, quoique celle que le *Viſa* établiſſoit fût bien peu de choſe.

La Paix faite avec l'*Eſpagne*, de laquelle, comme je vous l'ai déja mandé, la diſgrace du Cardinal *Alberoni* fut une des conditions, le Traité de la quadruple Alliance, auquel cette Couronne ne tarda pas d'accéder purement & ſimplement, occupoient encore le Public en 1720. Le Cardinal reçut un billet de la propre main de Sa Majeſté *Catholique*, par lequel il lui étoit ordonné, pour le bien de la Paix, de ſortir de *Madrid* dans huit jours, & dans trois ſemaines de tout le Royaume, avec défenſe de parler à la Reine, ni à aucun Prince, ni à aucun

Miniſtre. Le Cardinal ſe mit en devoir d'obéir, & demanda des paſſe-ports qui lui furent accordés. Il partit d'*Eſpagne* ſans voir perſonne, & ſe rendit par terre juſques à *Antibes*, où la République de *Genes* avoit envoyé une de ſes Galéres pour l'amener dans cette Ville. Toute l'*Europe* fut ſurpriſe de la chûte de ce Premier Miniſtre d'*Eſpagne*, qui éprouva bien en cette occaſion l'inconſtance de la fortune. Le *Régent*, qui en fut cauſe, profita de l'intervalle de la tréve à laquelle le Cardinal avoit bien voulu conſentir, pendant que les deux Couronnes étoient en guerre, pour négocier l'éloignement de ce Miniſtre. Pour mieux réuſſir dans ſon deſſein, le Duc d'*Orléans* porta le Duc de *Parme*, Beau-pere de la Reine d'*Eſpagne*, à agir de concert pour l'obtenir du Roi *Catholique*. Le Duc de *Parme* chargea ſon Miniſtre à *Madrid* de traiter cette affaire. Il y trouva d'abord de grandes difficultés. La Reine ne vouloit point en entendre parler. Enfin *Scotti* lui fit entrevoir tant d'avan-

tages, en l'aſſurant que le *Régent* étoit prêt de tout faire pour elle & pour ſes Enfants, que cette Princeſſe ſe laiſſa perſuader, & conſentit à l'éloignement du Miniſtre. Le *Régent* en eut d'autant plus de plaiſir, que la choſe arriva préciſément dans le temps que le Cardinal prenoit des meſures pour s'accommoder ave. l'*Angleterre*, malgré les entrepriſes dont il avoit formé le projet contre cette Couronne, qui n'eurent aucun ſuccès, & qui ne furent pas même tentées, quand on vit manquer celle de la *Bretagne*, ſur laquelle le Cardinal comptoit beaucoup. Le projet du Cardinal contre la *Grande-Bretagne* tendoit à remettre le *Prétendant* ſur le Trône, & ſous prétexte d'envoyer du ſecours au Marquis de *Lede* en *Sicile*, on préparoit la Flotte que le Duc d'*Ormond* commanda, & ſur laquelle on avoit embarqué quatre mille hommes, & d'armes pour quinze ou vingt mille. On ſe croyoit même alors ſi aſſuré du ſuccès, que le *Prétendant* ſe rendit d'*Urbin* en *Eſpa-*

gne. Quoi qu'il en ſoit, le Cardinal ; ayant changé de ſyſtême, avoit envoyé à *Londres* M. de *Seiſſan*, ancien Colonel en *France*, & depuis Lieutenant-Général en *Pologne*, & enfin Capitaine-Général en *Eſpagne*, pour y traiter avec Mylord *Stanhope*, alors à la tête des affaires d'*Angleterre*. M. de *Seiſſan* s'embarqua à la *Corogne*, après avoir été aſſez long-temps arrêté par les vents contraires. Lorſqu'il fut en mer, il eſſuya une rude tempête, qui faillit à le faire périr ; mais enfin il arriva à *Londres*. Il ſe rendit ſur le champ chez Mylord *Stanhope*, duquel il étoit fort connu. Comme il montoit l'eſcalier, il rencontra un courrier encore tout botté qui deſcendoit. C'étoit préciſément celui qui venoit d'apporter à Mylord *Stanhope*, de la part de l'Abbé *du Bois*, la nouvelle de la diſgrace du Cardinal *Alberoni*. M. de *Seiſſan*, qui ne ſavoit encore rien du changement arrivé à la Cour d'*Eſpagne* pendant qu'il étoit retenu à la *Corogne* par les vents contraires, entra chez le

Miniſtre *Anglois*, & lui dit qu'il venoit ſe rendre ſon priſonnier, puiſqu'il venoit d'*Eſpagne* ſans paſſe-port, à moins qu'il ne voulût recevoir comme tel la carte blanche qu'il lui portoit pour la Paix. Il montra en même temps à Mylord *Stanhope* le plein pouvoir qu'il avoit du Cardinal. Le Miniſtre *Anglois* le laiſſa parler ſans l'interrompre. Quand il eut ceſſé, il lui demanda depuis quel temps il étoit parti de *Madrid*. M. de *Seiſſan* lui ayant appris tous les retardements qu'il avoit eſſuyés, depuis ſon départ de cette Capitale juſques à ſon arrivée à *Londres*, le Mylord lui donna la lettre qu'il venoit de recevoir de l'Abbé *du Bois*. M. de *Seiſſan* demeura interdit à la lecture de cette Lettre, & répondit au Miniſtre qu'il n'avoit rien à dire à tout cela; qu'il ſe remettoit à ſa diſcrétion, pour faire de lui tout ce qu'il voudroit. Mylord *Stanhope* lui répliqua qu'il ſeroit fâché d'abuſer de la confiance qu'il avoit eue en lui, en venant le trouver ſans paſſe-port, & qu'il le laiſſoit le

maître de retourner en *Eſpagne* ; ce qu'il ne tarda pas de faire. On a dit dans le monde que le Cardinal *Alberoni*, qui, après l'attachement qu'il avoit eu pour la Reine d'*Eſpagne*, & les ſoins qu'il s'étoit donnés pour réveiller le Royaume de cette léthargie dans laquelle la Monarchie *Eſpagnole* ſembloit être tombée, lorſqu'il fut déclaré Premier Miniſtre, fut ſur le point de ſe venger contre ce Royaume. On ajoute que pour cet effet, lorſqu'il fut ſur les terres de *France*, il écrivit une lettre au *Régent*, pour lui demander ſa protection, & pour l'aſſurer que ſi Son Alteſſe Royale vouloit lui donner un aſyle à *Paris*, il lui feroit un détail parfait de toutes les affaires les plus ſecretes de la Cour d'*Eſpagne*. Que cela ſoit vrai ou faux, ce dernier étant plus vraiſemblable, & paroiſſant un bruit ſemé exprès pour décréditer entiérement un Miniſtre diſgracié, il eſt certain que le *Régent* n'étoit pas capable d'accepter de pareilles offres, quand le Cardinal n'auroit pas dû faire ombrage

à l'Abbé *de Bois*, qui étoit alors, pour ainſi dire, l'ame de tous ſes Conſeils; & dans le deſſein où ſon Alteſſe Royale étoit de le faire déclarer Premier Miniſtre de *France*, comme cela arriva dans la ſuite. Le Cardinal *Alberoni*, arrivé à *Genes*, s'y croyoit en toute sûreté; le Sénat l'avoit reçu avec diſtinction, & on lui rendoit tous les honneur dus à la Pourpre *Romaine*. Le Pape *Clément XI.* étoit piqué de la conduite de cette Eminence, qui avoit employé les deniers levés ſur le Clergé d'*Eſpagne* pour s'en ſervir contre les *Turcs*, à faire la guerre à l'*Empereur*. Il écrivit au *Doge* & au Sénat de *Genes*, & leur demanda de faire arrêter le Cardinal, ce qui fut exécuté; mais cette nouvelle diſgrace ne fut pas capable d'ébranler la fermeté de cette Eminence, qui a toujours témoigné dans ſes adverſités un courage au-deſſus du commun.

La quadruple Alliance ayant rendu la Paix à toute l'*Europe*, tout y devint bientôt tranquille. L'Abbé *du Bois*,

qui en avoit heureuſement conclu le Traité, revint à *Paris*. Cet Abbé dont je vous ai dit un mot, & dont la fortune a fait tant de bruit en *Europe*, étoit fils d'un Chirurgien de *Brive-la-Gaillarde*, Capitale du *Bas-Limouſin*. Il étoit venu à *Paris*, après avoir appris en Province tout ce qui étoit à la portée d'un jeune homme. Ne ſachant cependant où donner de la tête, le haſard lui procura la connoiſſance d'un Officier du Duc de *Vendôme*. Cet Officier le prit en amitié, & le préſenta au Duc. Ce Prince ne fit pas d'abord beaucoup d'attention à l'Abbé *du Bois*, & toute ſa fortune fut bornée à avoir l'antichambre du Duc libre, où il tâcha de ſe faire remarquer par la vivacité & la délicateſſe de ſon eſprit. Il parvint enfin par ſes aſſiduités, à avoir l'oreille du Duc de *Vendôme* : c'étoit tout ce qu'il ſouhaitoit. Il eut même pluſieurs fois l'honneur d'entretenir ce Prince en particulier ; mais le Duc ſe contenta de le recommander à ſon Aumônier. Cette recommandation

recommandation ne fut pas peu de choſe pour l'Abbé *du Bois*; l'Aumônier le plaça chez *Monſieur*, qui le fit ſon Lecteur, & qui ayant connu en lui aſſez de mérite, le nomma, quelque temps après, Sous-Précepteur du Duc du *Chartres*, depuis Duc d'*Orléans* & *Régent* du Royaume. Il eſt inutile, Madame, de vous dire de quelle maniere il ſut gagner les bonnes graces de Son Alteſſe Royale. La faveur où il a été, prouve aſſez le cas que ce Prince en faiſoit. Véritablement l'Abbé *du Bois* rendit des ſervices importants au Duc d'*Orléans*, pendant la Régence. Ce Prince avoit des ennemis, d'autant plus à craindre qu'ils faiſoient profeſſion d'être attachés à ſa Perſonne. L'Abbé l'avertiſſoit de tout ce qu'il pouvoit découvrir, & s'attiroit par ſes ſervices la confiance de Son Alteſſe Royale. De retour à *Paris*, après la concluſion du Traité de la quadruple Alliance, le *Régent* lui donna l'Archevêché de *Cambrai*; & comme on avoit ſtipulé que l'on ouvriroit inceſ-

ſamment un Congrès, pour y diſcuter certains points, ſur leſquels on n'avoit pu s'accorder dans le Traité, eu égard à la multiplicité des demandes de preſque toutes les Puiſſances de l'*Europe*, *Cambray* fut choiſi pour le lieu de l'Aſſemblée des Miniſtres, & S. A. R. nomma le nouvel Archevêque Plénipotentiaire de *France*, avec M. de *Morville* & M. de *S. Conteſt*. Un an après, il fut fait Cardinal. Le Cardinal de *Rohan* qui ſe trouvoit encore à *Rome* dans ce temps-là, où il avoit été pour aſſiſter au Conclave tenu après la mort de *Clément XI.*, dans lequel *Innocent XIII.* fut élu Pape, écrivit au Roi, que le S. Pere, en faiſant l'Archevêque de *Cambray* Cardinal, acquittoit une ancienne dette de ſon Prédéceſſeur & de l'Egliſe, pour les grands ſervices que ce Prélat avoit rendus à l'un & à l'autre, depuis le commencement de la Régence : que Sa Sainteté n'avoit pu refuſer M. le Duc *Régent*, qui avoit demandé le Chapeau avec tant d'inſtance pour une Perſonne qui

gouvernoit ſi bien l'Egliſe & le Royaume. La Lettre que le Pape écrivit au Roi, ne faiſoit pas moins d'honneur au nouveau Cardinal. Sa Sainteté déclaroit qu'Elle avoit honoré de la Pourpre un Prélat qui avoit rendu de grands ſervices à l'Egliſe, & qui avoit le plus contribué à y procurer la paix. Son Alteſſe Royale ſembla encore renchérir ſur tous ces honneurs. Après l'arrivée du Courrier qui avoit apporté les Lettres du Pape & du Cardinal de *Rohan*, Elle ſe rendit avec le nouveau Cardinal chez Sa Majeſté, & en préſentant ce Prélat, Elle dit au Roi : *Sire, j'ai l'honneur de vous préſenter l'Archevêque de* Cambray, *au zele de qui Votre Majeſté doit la tranquillité de ſes Etats & la paix de l'Egliſe de* France, *qui ſans lui alloit être déchirée par un ſchiſme cruel. Le* Pape, *pour reconnoître des ſervices auſſi importants, vient de le récompenſer par un Chapeau de Cardinal.* Le Roi ne prenoit pas aſſez d'attention aux affaires pour en faire beaucoup au diſcours du *Régent*. Sa

Majeſté répondit cependant au Duc d'*Orléans*, qu'Elle étoit ravie de voir l'Archevêque de *Cambray* élevé à une dignité qui le récompenſoit de ce qu'il avoit fait pour le Royaume. Son Alteſſe Royale ne s'en tint pas-là à l'égard de ſon favori; Elle fit prier, peu de jours après, M. de *Torcy* de ſe défaire de la Charge de Surintendant-Général des Poſtes & Relais du Royaume, & ſur ſa démiſſion le Roi la donna au Cardinal, réſervant cependant une penſion de quarante-cinq mille livres au Marquis de *Torcy*. On donna encore à cette Eminence le pavillon que la Ducheſſe de *Vantadour* occupoit aux *Tuilleries*, pendant qu'elle étoit Gouvernante du Roi. Les plus riches Abbayes qui vinrent enſuite à vaquer, furent encore pour le Cardinal, qui en très-peu de temps ſe vit un des plus riches Seigneurs du Royaume. Comme il tenoit un rang trop élevé pour ne pas avoir dans les Conſeils une place diſtinguée, il étoit queſtion de lui en marquer une. On

trouvoit bien des obſtacles à lui procurer une préſéance, & en attendant qu'on les eût entiérement levés, le Cardinal n'aſſiſta plus aux Conſeils. La Charge de Secrétaire d'Etat, dont il étoit pourvu avant que d'être nommé Cardinal, fut donnée au Comte de *Morville*, fils de M. *d'Armenonville*. Cependant, quoique Son Eminence ne parût pas au Conſeil, elle en étoit l'ame, & ſans avoir ni le titre, ni le rang de Premier Miniſtre, il en faiſoit toutes les fonctions, ſur-tout depuis la fuite de *Law*, qui, après la décadence des Billets, fut obligé de ſortir du Royaume, & depuis que les Sceaux ayant été ôtés à M. d'*Argenſon*, & rendus à M. d'*Agueſſeau*, M. d'*Argenſon* ne faiſoit plus que les fonctions de Lieutenant-Général de Police. Cependant l'élévation du Cardinal excita l'envie de bien des perſonnes, & l'anima à un point qui ſurpaſſe tout ce que je pourrois vous en dire. Que l'on ramaſſe tout ce que la haine & malignité ont répandu de venin ſur

les Favoris des Princes, je puis vous assurer, Madame, que l'on trouveroit encore qu'on les a ménagés beaucoup en comparaison de ce qu'on a dit contre le Cardinal *du Bois*. Mais les honnêtes gens ont pensé bien différemment de ce Ministre, & lui ont rendu toute la justice qui lui étoit due. On a reconnu que c'étoit un génie supérieur, & qu'il a parfaitement entendu l'art de la négociation. Il étoit d'une application extraordinaire au travail, & peut-être jamais homme n'a tant travaillé que lui, sur-tout depuis que le *Régent* lui eut donné toute sa confiance. Je ne dois pas oublier, Madame, que l'application du *Régent* & du Cardinal aux affaires de la Religion, les peines infinies qu'ils se donnerent pour déconcerter les intrigues qu'on opposoit à leurs desseins, ne les empêcherent pas de donner aux affaires politiques toute l'attention qu'elles demandoient. Tous les différents que la *France* avoit avec l'*Espagne*, ceux même en particulier du *Régent*

& de S. M. *Catholique*, étoient terminés par la Paix. L'affaire de la conjuration étoit entiérement aſſoupie, &, pour en oublier juſques aux circonſtances, le Duc & la Ducheſſe du *Maine* avoient été rappellés, le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu* étoient à *Sceaux* avec la Ducheſſe. Il y avoit même eu une entrevue à *Saint Cloud*, entre Son Alteſſe Royale & le Duc du *Maine*, dans laquelle le *Régent* donna à ce Prince des marques d'une eſtime particuliere; & quoique la Ducheſſe du *Maine* n'eût pas tout-à-fait lieu d'être ſatisfaite du *Régent*, parce que, voulant ſe juſtifier, Son Alteſſe Royale lui dit : *Madame, tout eſt pardonné & oublié, ainſi n'en parlons plus, je vous prie*, on étoit cependant fort tranquille de part & d'autre. Pour cimenter encore plus l'union rétablie entre la *France* & l'*Eſpagne*, on propoſa de marier le Roi avec l'*Infante*, & de faire épouſer une des Filles du Duc d'*Orléans* au Prince des *Aſturies*. Le Roi venoit de ſe

rétablir d'une maladie ſubite, qui avoit jetté tout le Royaume dans la conſternation. Une douleur de tête, jointe à des maux d'eſtomac, furent les premiers ſymptomes de cette maladie. La fievre ſuccéda. L'accès fut même long, les douleurs de tête fort aigues, auxquelles ſe joignit encore un violent mal de gorge. Malgré la ſaignée que M. *Helvetius* avoit ordonnée, Sa Majeſté eut un ſecond accès preſque coup ſur coup, & à cauſe du tranſport au cerveau que l'on craignoit avec fondement, on redoubla la ſaignée. M. *Helvetius* ne s'en tint pas-là : pour couper la racine du mal, cet habile Médecin ne balança pas de faire prendre au Roi un grain & demi d'émétique. Cependant, ce remede n'agiſſant pas avec aſſez de promptitude, il lui en fit prendre un ſecond, qui opéra ſi ſouverainement, que le tranſport & le mal de gorge ceſſerent bientôt, & S. M. fut guérie en peu de jours. Pendant tout le temps que le Roi fut en danger, il ſembloit que la *France*

y étoit elle-même, & vous euſſiez dit que tout le monde étoit condamné au ſilence ; mais lorſque le rétabliſſement de Sa Majeſté eut été rendu public, la joie parut univerſelle ; on oublia ſes propres malheurs, pour ſe réjouir du bonheur commun de la Nation. On vit dans tout *Paris* des feux de joie & des fêtes que chacun donnoit à ſa famille, ou à ſes amis. Mais pour en revenir au mariage de Sa Majeſté avec l'Infante d'*Eſpagne*, le Marquis de *Maulévrier* fut chargé d'aller faire la demande de cette Princeſſe, & de traiter le mariage du Prince des *Aſturies* avec Mademoiſelle de *Montpenſier*. La Cour d'*Eſpagne* accepta la propoſition ſans aucune difficulté. Il ne s'agiſſoit plus que d'y faire conſentir le jeune Roi. Sa Majeſté s'étant rendue au Conſeil de *Régence*, après que M. d'*Armenonville* eut lu la Lettre du Roi d'*Eſpagne* à ſon Neveu, Son Alteſſe Royale dit au Roi, *qu'il n'avoit pas encore parlé dans le Conſeil ; mais que dans cette occaſion il falloit que*

Sa Majeſté s'expliquât ; qu'il n'y auroit rien de fait qu'Elle n'eût déclaré ſon ſentiment. Le Roi répondit, *qu'il donnoit ſon conſentement avec beaucoup de plaiſir ; & qu'il étoit ſatisfait de ce mariage.* Peu de jours après le *Régent* préſenta à Sa Majeſté un paquet, dans lequel il y avoit le portrait de l'*Infante* & une Lettre du Roi d'*Eſpagne*. Sa Majeſté *Catholique* lui témoignoit qu'Elle avoit été pénétrée de joie en apprenant qu'il avoit accepté l'*Infante* ſa Fille, & lui demandoit en même temps Mademoiſelle de *Montpenſier* pour le Prince des *Aſturies*, ſon Fils aîné. Le Roi, qui avoit donné les mains à l'un, conſentit à l'autre ; ainſi les deux mariages furent arrêtés. Ces Alliances convenoient à l'*Eſpagne*, & paroiſſoient convenir à la *France* ; mais, comme je crois vous l'avoir mandé derniérement, en vous parlant du renvoi de l'*Infante*, le *Régent* avoit ſeul tout l'avantage. Il plaçoit avantageuſement ſa Fille, & pouvoit ſe flatter d'une eſpece d'aſſurance de la voir

bientôt Reine. La ſanté de *Philippe V.* étoit fort dérangée, & il paroiſſoit y avoir tout à craindre pour ſa vie. D'un autre côté Mademoiſelle de *Montpenſier* devenant Reine d'*Eſpagne*, il n'y avoit plus d'apparence de voir troubler l'ordre de la Succeſſion de *France*, établi de nouveau, & confirmé par la Paix qu'on venoit de conclure. A l'égard de la *France* en particulier, les avantages étoient bien peu de choſe. Il falloit attendre pour le moins neuf ou dix ans pour que l'*Infante* fût nubile, & le *Régent* pouvoit avoir par conſéquent plus d'eſpérance de devenir Roi, ſi *Louis XV.* fût venu à mourir, par l'éloignement où l'on voyoit la naiſſance d'un *Dauphin*. On s'appercevoit aſſez des vues du Duc d'*Orléans*; mais il avoit une ſi grande autorité dans le Royaume, que perſonne n'oſoit former la moindre oppoſition à ſes deſſeins; & d'ailleurs le temps de la Majorité approchoit; on ſe flattoit que l'occaſion pourroit ſe préſenter de parer aux inconvénients

que l'on craignoit. Je vous ai déja dit que la réconciliation du *Régent* avec le Roi d'*Eſpagne* étoit ſincere : on ſe hâta de faire partir les Princeſſes pour joindre leurs Epoux. Le contrat de mariage de Mademoiſelle de *Montpenſier* fut ſigné en grande cérémonie par le Roi & toute la Famille Royale. Le Cardinal *du Bois* préſida en quelque façon dans l'aſſemblée ; il donna le contrat à lire à M. de *Maurepas*, Secrétaire d'Etat ; & après la lecture des qualités des Parties contractantes, il fit ceſſer M. de *Maurepas*, en lui diſant : *Monſieur, c'eſt aſſez* : & prenant en même temps une plume, il la préſenta au Roi, & il lui marqua l'endroit où S. M. devoit ſigner, ce qu'il fit auſſi à l'égard des Princes & des Princeſſes du Sang. La dot de Mademoiſelle de *Montpenſier* fut fixée à cinq cens mille écus d'or, ſans compter les bijoux, diamants, habits, &c. dont la valeur égaloit pour le moins le prix, & la beauté de ceux qu'avoit eus la Princeſſe

ceſſe de *Modene*. On ſavoit bien que le *Régent* n'étoit pas en état de fournir par lui-même des dots ſi conſidérables, & qu'il falloit qu'elles fuſſent le fruit du Syſtême ; mais on ſe contentoit d'en parler, & la perſuaſion où l'on étoit que les caves du *Palais-Royal* étoient pleines de tonnes d'or & d'argent, qu'on regardoit comme les dépouilles du Royaume, n'en fit pas pour cela éclater le murmure. Dans le fond, la choſe étoit aſſez problématique. Le *Régent* n'avoit jamais paru d'un caractere à théſauriſer. Il étoit d'une libéralité ſans exemple ; enfin les dettes immenſes que Son Alteſſe Royale a laiſſées en mourant, font aſſez voir qu'il ne s'étoit point enrichi pendant ſa Régence.

J'oubliois de vous dire qu'à l'occaſion de la maladie du Roi, le Duc d'*Orléans* partagea bien la conſternation dans laquelle on voyoit tout le Royaume. Ce Prince étoit dans des inquiétudes mortelles, & paroiſſoit touché d'une maniere, que ceux qui

avoient l'honneur de l'approcher de près, en étoient eux-mêmes frappés. Je vous laiſſe à penſer s'il ſe donna des ſoins pour procurer au Roi une ſanté ſi chere à la *France*. On a cependant voulu dire que les inquiétudes & le trouble du *Régent*, venoient moins de ſon attachement pour le Roi, que de la crainte où il étoit qu'on ne lui eût attribué la mort du jeune Monarque, ſi par malheur elle fût arrivée dans ce temps, & des contradictions qu'il prévoyoit devoir eſſuyer en ce cas; mais la choſe ne m'a jamais paru même vraiſemblable. Son Alteſſe Royale étoit incapable de montrer des ſentimens qui ne lui auroient pas été naturels. D'ailleurs Elle avoit donné de ſi bons ordres aux Officiers des Troupes, aux Gouverneurs des Places, & aux Intendants, que tout ce qu'on auroit pu faire pour l'éloigner du Trône, auroit été très-inutile. Le Royaume épuiſé ne pouvoit qu'être très-ſoumis. Sous prétexte de faire bâtir des caſernes pour les Gens

de guerre, on avoit fait démolir peu à peu les fortifications du dedans du Royaume. Tout étoit, pour ainſi dire, ouvert. Les Gouverneurs des principales Fortereſſes étoient entiérement dévoués à Son Alteſſe Royale; & l'*Europe* entiére auroit armé en ſa faveur, quand *Philippe V.*, par les derniers Traités, n'auroit pas renoncé de nouveau à la Monarchie *Françoiſe*. Ainſi, ſi le *Régent* a eu deſſein de régner, il a voulu que ſes droits lui ouvriſſent ſeuls le chemin du Trône. Cependant le temps approchant auquel le Roi devoit être déclaré Majeur, le *Régent*, qui n'avoit profité de la Minorité que pour établir ſes Enfants, ne penſa plus qu'à prendre des meſures pour ſe conſerver la principale autorité. Ce fut pour y réuſſir qu'il prit la réſolution de faire le Cardinal *du Bois* Premier Miniſtre. Cette Eminence en faiſoit déja les fonctions, il n'y avoit plus qu'à lui en donner le titre & le rang. Le premier pas étoit de l'introduire dans les Conſeils.

Le *Régent* s'attendoit bien que le *Chancelier* & les Ducs & Pairs s'y oppoſeroient; mais il les prévint, en éloignant ceux qu'il n'y voyoit pas volontiers, comme la choſe arriva peu après. Le Cardinal de *Rohan* étoit revenu depuis peu de *Rome*, où il avoit aſſiſté au Conclave après la mort de *Clément XI.*; ce fut à ſes preſſantes ſollicitation que le Pape *Innocent XIII.* avoit donné le Chapeau au Cardinal *du Bois*; & le *Régent*, pour l'engager à ne rien oublier afin de l'obtenir, avoit promis à M. de *Rohan* une récompenſe proportionnée & telle que ce Cardinal pouvoit la déſirer, qui étoit d'avoir part dans le gouvernement de l'Etat. Il fut reçu à ſon arrivée d'une maniere à lui faire connoître qu'on étoit porté à lui tenir parole. On lui rendit les plus grands honneurs. Le *Régent* le prévint même par une viſite. Il fut admis dans les conférences ſecretes. Cependant il donna dans le panneau, on ne l'accabloit de tant de careſſes que pour s'en ſervir comme

d'une planche pour donner entrée aux Cardinaux dans le Conſeil, & ſur-tout au Cardinal *du Bois*. M. de *Rohan*, ſuivant les ordres qui lui en furent donnés, vint prendre place après les Princes du Sang, & avant le *Chancelier* & les Ducs & Pairs. Il entra long-temps avant que le Conſeil commençât. Le Duc de *Noailles* & le Maréchal de *Villars* furent très-ſurpris d'y trouver cette Eminence. Le *Chancelier*, qui vint après eux, avec d'autres Seigneurs, le fut encore davantage. Ils ſe réunirent tous à dire que les Cardinaux n'avoient aucun rang à la Cour. Le *Régent* auquel ils ſe plaignirent, leur répondit qu'il n'y avoit qu'à proteſter; mais que pour cela il ne falloit pas que les affaires en ſouffriſſent. On obéit. Le Conſeil ſe tint à l'ordinaire. Le lendemain ces Meſſieurs s'aſſemblerent chez le *Chancelier*. On y convint de préſenter un Mémoire au *Régent* pour ſoutenir leurs droits, & de ne point aſſiſter au Conſeil qu'on ne leur eût rendu juſtice. Le Cardinal de *Ro-*

han, que ce Mémoire regardoit ſeul alors, s'en tenoit à l'exemple des Cardinaux de *Richelieu*, *Mazarin* & de la *Rochefoucault*. En attendant, le Duc d'*Orléans* introduiſit le Cardinal *du Bois* dans le Conſeil de Régence, & ce Prélat s'aſſit auprès du Cardinal de *Rohan*. Le Maréchal de *Villeroy* & le Duc de *Noailles*, qui ſavoient la choſe, accompagnerent le Roi juſques à ſon fauteuil, & ſortirent ſur le champ de la chambre du Conſeil. Le *Chancelier* n'y vint point, les Maréchaux de *France* & les Ducs & Pairs ne voulurent point s'y trouver. En un mot, le Conſeil ne fut compoſé que des Princes du Sang, des Cardinaux, des Secrétaires d'Etat & des autres perſonnes qui ne diſputent pas le rang aux Eminences. Le même jour le Duc de *Noailles* ayant rencontré le Cardinal *du Bois* au *Louvre*, lui dit en l'approchant : *cette journée ſera fameuſe dans l'hiſtoire, Monſieur ; on ne manquera pas d'y marquer que votre entrée dans le Conſeil en a fait déſerter tous les Grands du Royau-*

me. Cette affaire fut de longue diſcuſſion, & faillit à avoir de grandes ſuites. Elle aboutit enfin à faire ôter une ſeconde fois les Sceaux à M. d'*Agueſſeau*, pour les donner à M. d'*Armenonville*, & à faire diſgracier tous les Seigneurs du Conſeil, auxquels on en fit défendre l'entrée, & qu'on raya de la feuille des penſions. Le Maréchal de *Villeroy* fut ſeul excepté. Il aſſiſta bien aux Conſeils; mais il ſe placa ſur un tabouret derriere le fauteuil du Roi, en qualité de Gouverneur de S. M., & n'opina point. On admira beaucoup dans toute la diſcuſſion de cette affaire la fermeté du Maréchal, lequel prenant en particulier la diſgrace du *Chancelier* fort à cœur, ne put s'empêcher de dire au Roi qu'on avoit fait tort à ce Magiſtrat en lui ôtant les Sceaux; qu'il n'étoit point coupable, & que ſi lui Maréchal ſe trouvoit en vie à la Majorité de Sa Majeſté, il la prieroit de les lui rendre. Le Roi avoit vu ce changement avec ſurpriſe; & quand le *Ré-*

gent lui préſenta M. d'*Armenonville*; Sa Majeſté ne lui dit pas un mot. Cependant la diſgrace de M. d'*Agueſſeau* étoit un témoignage glorieux de la droiture de ce Magiſtrat. C'eſt ainſi que tout *Paris* penſoit ſur ſon compte; & l'affliction dont on donnoit des marques, devoit ſuffire pour le conſoler, ſi ſa vertu & ſa ſageſſe ne l'euſſent déja fait. Le Maréchal de *Villeroy* ne tarda pas lui-même à ſe reſſentir de la diſgrace commune des principaux Seigneurs de la Cour. Il tenoit des diſcours peu meſurés de la *Régence*. Le Duc d'*Orléans* en étoit informé; mais Son Alteſſe Royale vouloit bien n'y pas prendre garde, à cauſe de l'âge avancé du Maréchal, & de ſa Charge de Gouverneur du Roi, laquelle ne devoit plus durer que quelques mois. Elle avoit même toujours eu beaucoup de confiance en lui; mais la majorité approchant, & le *Régent* croyant néceſſaire au bien du Royaume d'inſtruire le Roi dans les maximes du Gouvernement, & de lui con-

fier le ſecret des affaires, il s'en expliqua avec le Maréchal, & lui dit qu'il alloit commencer à travailler tous les matins avec le Roi. Son Alteſſe Royale ſe rendit donc le lendemain entre dix & onze heures dans l'appartement du Roi. Il y trouva M. le *Duc*, Surintendant de l'éducation de S. M., le Comte de *Clermont* ſon frere, l'ancien Evêque de *Frejus*, Précepteur de Sa Majeſté, & quelques autres Seigneurs employés auprès de ſa Perſonne. Le *Régent* pria le Roi de paſſer dans ſon cabinet, lui diſant qu'il avoit quelque choſe à lui communiquer qui demandoit qu'il fût ſeul avec lui. Le Duc de *Bourbon* & les autres Seigneurs ſe retirerent; mais le Maréchal voulut ſuivre le Roi. Le *Régent* eut beau répéter qu'il devoit être ſeul dans le cabinet, le Maréchal dit qu'étant Gouverneur du Roi, il ne devoit pas quitter un moment Sa Majeſté de vue. Le Duc d'*Orléans* ne s'obſtina pas davantage, & prenant congé du Roi il dit qu'il attendroit une autre occaſion

de pouvoir parler ſeul à Sa Majeſté. Cependant le Maréchal voulant voir le *Régent* dans l'après-midi, le Marquis de la *Fare* lui répondit que Son Alteſſe Royale ne pouvoit pas lui parler ; & M. d'*Artagnan*, Commandant des *Mouſquetaires*, lui remit ſur le champ une Lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné de ſe rendre à ſon Duché de *Villeroy*. La Maréchal en témoigna quelque ſurpriſe, & répondit qu'il obéiroit ; mais qu'il avoit quelque choſe de très-important à communiquer auparavant à M. le *Régent*. On lui repliqua que Son Alteſſe Royale n'avoit pas le temps, & on le fit ſortir auſſi-tôt par l'Orangerie, où il monta dans une chaiſe de poſte, avec M. de *Libois*, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, accompagné de Meſſieurs d'*Artagnan* & de la *Fare*, qui étoient à la tête des Gardes du *Régent*, & qui le conduiſirent à *Sceaux*. Il y eut-là un détachement des deux Compagnies de *Mouſquetaires* qui l'emmenerent à *Villeroy*. Le jour

ſuivant il reçut un nouvel ordre de ſe rendre à ſon Gouvernement de *Lyon*, où on le conduiſit avec une groſſe eſcorte. Il parut un long écrit ſur la diſgrace du Maréchal, qui étoit une véritable apologie de la conduite de la Cour à ſon égard; & quoique le Roi ne dût plus avoir que peu de temps un Gouverneur, le Duc de *Charoſt* fut pourtant nommé pour remplacer le Maréchal. Ce fut par-là que le *Régent* parvint enfin au but où il viſoit depuis long-temps, de faire déclarer le Cardinal *du Bois* Premier Miniſtre. On s'attendoit que les ſoins & l'habileté de cette Eminence ſeroient profitables au Royaume. On ne ſe trompa point. Le Cardinal ſignala ſon entrée dans le Miniſtere par des marques ſolides de ſon zele, en tâchant de faire entrer pluſieurs millions dans les coffres du Roi, par le rétabliſſement des Officiers municipaux, & la recherche des *Miſſiſſipiens*. Il agit en cela avec une autorité auſſi abſolue que le Cardinal de *Richelieu* avoit au-

trefois gouverné. Il ne s'appliqua pas moins aux affaires de la Religion ; mais c'eſt une matiere ſur laquelle vous ſavez que je n'ai jamais eu grande envie de parler, & que je paſſerai ici par conſéquent ſous ſilence. Je me contenterai de vous dire que la ſignature du formulaire, qui avoit été fort négligée depuis la mort de *Louis XIV*, fut remiſe en vigueur. Les Prélats oppoſants, les Univerſités, les Communautés Religieuſes, qui s'étoient déclarées pour les Appellants, l'avoient abolie, par le manque de fermeté & d'attention de la part de ceux qui la devoient conſerver en vigueur. Dès qu'elle fut rétablie par les ſoins du *Régent* & du Cardinal Miniſtre, le parti fit du bruit, ſe plaignit; pluſieurs réſiſterent, mais enfin le plus grand nombre ſe rendit. Le zele de la vérité détermina à remplir la condition néceſſaire pour avoir part aux Bénéfices & aux Charges, & on continua d'atteſter avec ſerment qu'on condamnoit une Doctrine à laquelle on étoit entiérement

entiérement attaché. Le *Régent* avoit même ſi fort à cœur la ſignature du formulaire, qu'il preſſa l'Abbeſſe de *Chelles* ſa Fille de faire ce qu'il ſouhaitoit à cet égard. Cette Princeſſe ne ſe rendit pas pour cela. La converſation s'échauffa, & ſans Madame la Ducheſſe d'*Orléans* ſa mere, toute la tendreſſe que le *Régent* avoit pour l'Abbeſſe de *Chelles* n'eût pas empêché ce Prince de donner contre ſa Fille les ordres les plus rigoureux. Cependant, au milieu de ces agitations, quelques ſoins que le *Régent* prît pour les calmer, ſon attention n'y étoit pas entiérement bornée. S. A. R. & le Cardinal inſtruiſoient tous les jours le Roi pendant quelques heures; & S. M. étoit très-capable de profiter de leurs leçons. On ne voyoit en Elle aucun des défauts des jeunes gens. Ce Prince étoit ſérieux & appliqué. On pouvoit même dès-lors juger de ſon eſprit & de ſes grands ſentiments par quelques mots qui lui étoient

échappés. Mais on découvroit ſur-tout dans ce jeune Monarque une prudence & une diſcrétion ſinguliere. Il parloit peu; & on n'a jamais pu pénétrer ce qu'il penſoit du Gouvernement & des fréquents changements qui s'y faiſoient. Sur quoi on remarqua que, ſi le Duc de *Villeroy*, ſon Gouverneur, eût imité ſa conduite, il ſe ſeroit épargné le chagrin de ſe voir déplacer. L'ancien Evêque de *Frejus*, ſon Précepteur, étoit alors le ſeul confident du jeune Roi; mais cette confidence n'étoit regardée que comme l'effet de la tendreſſe d'un enfant à l'égard d'un homme qui avoit pour ſon éleve des attentions infinies, & qui avoit trouvé le ſecret de l'inſtruire, ſans que ſes leçons fuſſent accompagnées de ce je ne ſais quoi de déſagréable, que les diſciples trouvent toujours dans leurs maîtres. Cependant dans le fond, la confiance du Roi pour ſon Précepteur avoit quelque choſe de bien au-deſſus de ce qu'on en penſoit alors, comme l'expérience

l'a fait voir. On a remarqué dans ſon temps, que la retenue & la ſageſſe du Roi étoient le fruit des ſoins de ſon Précepteur. Mais ce n'étoit pas aſſez de former le Roi aux affaires du Gouvernement, on lui donnoit encore toutes les inſtructions convenables au métier de la guerre; & ce Prince y prenoit un goût ſingulier. Il fit dans cette étude tant de progrès, qu'on tarda peu à juger qu'il ſeroit un jour très-capable de ſe mettre à la tête de ſes armées, & d'en prendre ſeul le commandement.

Enfin le jour de ſon Sacre fut fixé au 25 d'Octobre. Cette cérémonie fut faite avec toute la magnificence poſſible. Le long-temps qui s'étoit écoulé depuis celui de *Louis XIV*, en rendit le ſpectacle tout nouveau. Bien peu de gens pouvoient ſe vanter dans tout le Royaume de l'avoir vue, pour ne pas dire aucune perſonne. Le concours des Peuples fut prodigieux. Non-ſeulement toute la Ville de *Rheims* fut pleine de monde; mais encore on dreſ-

ſa des tentes en grand nombre dans les environs. La remarque que l'on fit à cette cérémonie fut que les ſix Pairs Laïques qui y aſſiſterent, étoient ſix Princes du Sang ; ce qui n'étoit jamais arrivé depuis qu'il n'y a plus de Comtes de *Flandres*, de *Toulouſe*, &c. Je penſe que vous me diſpenſerez de vous faire le détail d'une cérémonie, dont on a envoyé dans ſon temps la relation par toute l'*Europe* & qui vous eſt parvenue dans l'endroit où vous vous trouviez pour lors. Au retour de *Rheims*, le Roi paſſa quelques jours à *Villiers-Coterets*, Maiſon appartenante au Duc d'*Orléans* Régent. S. A. R. y donna une fête des plus magnifiques, & défraya toute la ſuite du Roi. Le Duc de *Bourbon* reçut enſuite Sa Majeſté à ſa belle maiſon de *Chantilli*, où ce Prince n'épargna rien pour rendre ce ſéjour, déja magnifique par lui-même, digne du Monarque qui devoit l'honorer par ſa préſence. En effet, le Roi y fut reçu avec tant d'éclat, M. le Duc fit les choſes avec

tant de profuſion, qu'on dit qu'il falloit que le fleuve de *Miſſiſſipi* eût paſſé à *Chantilli*. Pendant le ſéjour du Roi dans ce Château, il y eut de belles parties de chaſſe, & on aſſure que ce fut-là que le Roi prit cette paſſion ſinguliere pour ce divertiſſement. Le temps qui s'écoula depuis le Sacre du Roi juſques à ſa Majorité fut fort court. On l'employa à mettre un arrangement dans les Finances. Tous les jours produiſoient de nouveaux Arrêt tendants à ſupprimer ce qui reſtoit encore de papiers, à décharger les revenus du Roi, & à remplir ſes coffres. On eut auſſi une attention particuliere pour les affaires du dehors du Royaume; & ce fut pour terminer les différents particuliers de l'*Empereur* avec l'*Eſpagne*, qu'on aſſembla tout de ſuite le Congrès de *Cambray*, auquel toutes les Puiſſances de l'*Europe* envoyerent des Plénipotentiaires, pour y régler leurs diverſes prétentions. La principale affaire de l'*Eſpagne* étoit l'Inveſtiture des Etats

de *Toſcane*, *Parme* & *Plaiſance*, en faveur de l'*Infant Don Carlos*, ſur laquelle l'*Empereur* faiſoit naître tous les jours de nouveaux incidents. *Don Carlos* étoit Fils aîné du ſecond lit de *Philippe V.*, & ſon droit de ſucceſſion à ces Etats lui venoit par le chef de la Reine ſa Mere, fille du Duc de *Parme*. Cependant l'*Empereur* étoit ſur le point de ſe déclarer en faveur du Duc de *Baviere*, en conſidération du mariage de ce Prince avec l'Archiducheſſe Sœur de Sa Majeſté *Impériale*. Mais comme la *France* & l'*Angleterre* étoient garantes du Traité fait avec l'*Eſpagne*, il appréhenda de s'attirer ces deux Puiſſances à dos ; & c'eſt ce qui l'empêcha de faire un coup de main. Je paſſe ſous ſilence tout ce qui regarde le Congrès de *Cambrai*. Ce ſont des matieres politiques dans leſquelles je ne ſuis jamais entrée ; & j'en ai ſi peu de connoiſſance, que je ne ſaurois même vous dire préciſément le temps auquel cette Aſſemblée s'eſt ouverte,

& auquel elle s'eſt ſéparée. Si la choſe occupoit le Conſeil de *France*, le *Régent* fut bientôt obligé de ne plus y penſer, pour donner ſon attention à la maladie de *Madame*. Cette Princeſſe tomba malade à *S. Cloud*, & mourut peu de temps après univerſellement regrettée. S. A. R. avoit une piété ſolide, des manieres aimables & pleines de bonté, une généroſité qui avoit peu d'exemples, des ſentiments d'une grandeur au-delà de toute expreſſion, & elle s'étoit attirée une eſtime générale. La veille de ſa mort, elle eut un fort long entretien avec le *Régent*, & on remarqua, lorſque ce Prince ſortit de ſon appartement, qu'il s'eſſuyoit les yeux. Cela fit juger que ſa mere lui avoit parlé d'une maniere très-touchante, & que le peu de durée des grandeurs du ſiecle devoit avoir fait le ſujet de l'entretien. Le Duc d'*Orléans* ne s'abſenta que vingt-quatre heures de la Cour ; après la mort de *Madame*, il prit bientôt ſes premieres occupations. Il étoit

temps enfin que le Roi fût déclaré Majeur. On ſe préparoit déja à cette cérémonie, lorſque Sa Majeſté tomba encore malade. Ce jeune Monarque étant à la Meſſe, eut une foibleſſe pendant qu'on diſoit la derniere Oraiſon ; & ſans le Duc de *Bourbon*, qui le retint entre ſes bras, il ſeroit tombé par terre. On le porta dans ſon appartement, où on lui donna un remede, dont l'effet fut très-prompt & très-ſalutaire. Sa Majeſté dîna avec aſſez d'appétit ; & paſſa le reſte de la journée à ſe divertir à ſon ordinaire. On le croyoit abſolument revenu ; mais, pendant la nuit, ce Prince eut trois foibleſſes conſécutives, & il lui ſurvint une fievre très-violente. Le *Régent* étoit au *Palais-Royal*. On lui envoya Exprès ſur Exprès. Enfin Son Alteſſe Royale arriva ; & les Médecins, qui n'avoient rien voulu ordonner ſans ſon avis, jugeant à propos qu'on ſaignât le Roi, cela fut exécuté ſur le champ, & Sa Majeſté ſe trouva fort ſoulagée ; la fievre ceſſa,

& la nuit ſuivante un ſommeil de huit heures ne fut point interrompu. Une médecine, qui lui fit jetter quantité de bile, ôta la ſource d'un mal dont on appréhendoit les ſuites, & qui ne fut attribué qu'à une indigeſtion. Il ne me reſte plus, Madame, qu'à vous parler du Lit de Juſtice, dans lequel le Roi fut déclaré Majeur, & où ſe termina la Régence du Duc d'*Orléans*, dont je vous ai enfin mandé le précis; mais je le réſerve pour la premiere Lettre que je vous écrirai. Avant que de finir celle-ci, il eſt bien juſte de vous parler de votre derniere, dont je ne vous ai pas encore dit un mot. J'ai trouvé l'aventure de votre Chevalier tout-à-fait plaiſante. Il ſemble qu'il étoit deſtiné pour s'attacher aux coquettes; mais dans cette deſtinée, il étoit véritablement moins à plaindre avec Madame de B***, qu'avec Madame de R***, puiſqu'il n'étoit pas obligé à tant de dépenſe avec l'une qu'avec l'autre. Nos François n'auroient pas été ſi modérés que lui, dans

le cas de l'infidélité de ces deux maîtreſſes. La premiere ſur-tout auroit pu ne pas goûter en repos la douceur du changement ; mais après tout, le Chevalier avoit pris le bon parti, en mépriſant une perſonne qui avoit la lâcheté d'oublier tout ce qu'on avoit fait pour elle de plus obligeant, ſans lui marquer la moindre émotion. Nos coquettes de *Paris* auroient été plus circonſpectes que Madame de B***, ſi le cas du bal leur fût arrivé. Elles ne ſe ſeroient jamais aviſées d'avouer leur foibleſſe ; & c'eſt ſeulement en quoi je trouve que *Paris* pour la galanterie ſurpaſſe toutes les autres Villes du monde. Vous m'avez fait un plaiſir ſingulier de me mander l'hiſtoire de la Baronne de *Degenfeld*. Je ſavois qu'elle couroit dans le monde ſous des noms empruntés, & j'avois toujours eu envie d'en apprendre les circonſtances, ſans que j'euſſe pu ſatisfaire ma curioſité. Je ne trouve rien de blâmable dans la conduite de cette *Baronne* ; l'amour de l'*Electeur* ſe bor-

noit au ſimple plaiſir de parler ; & peut-être que ſans l'emportement de l'*Electrice*, ce Prince n'auroit pas penſé au divorce, qui a été la ſource de l'extinction de ſa Maiſon. Il faut quelquefois qu'une femme diſſimule la conduite d'un époux ; & les Princeſſes ont là-deſſus plus de meſures à garder que le reſte des femmes, parce que leurs maris ſavent ſe ſervir de leur puiſſance d'une maniere que de ſimples particuliers ne peuvent mettre en pratique. Adieu, Madame ; j'attends inceſſamment de vos nouvelles, & le détail de votre ſéjour à la Cour de *Vienne*. Je ſuis toujours plus que perſonne au monde, votre, &c. *A Paris, ce.*

LETTRE CXX.

JE vous remercie, Madame, de tout mon cœur, du précis que vous m'avez envoyé de la Régence du Duc

d'*Orléans*. Si les guerres civiles rendirent fameuſe celle d'*Anne* d'*Autriche*, pendant la Minorité de *Louis XIV.*, vingt époques pour le moins, & des plus marquées, rendront à jamais célebre celle de S. A. R. Sans répéter ce qui ſe paſſa au Lit de Juſtice, où le Parlement caſſa le Teſtament du feu Roi, & donna au Duc d'*Orléans* toute l'autorité qui eſt attachée à la qualité de *Régent*; je trouve que l'établiſſement des Conſeils pour toutes les affaires du Royaume n'eſt pas moins remarquable. On admirera toujours les premiers arrangements qu'il avoit faits pour le maniement des Finances, & qui n'ont enſuite changé que par la dure néceſſité du temps, qui fait naître des circonſtances qu'on ne peut prévoir, & qui demandent du changement. Y eut-il rien de mieux établi que la taxe des Traitants? Ces ſangſues publiques avoient profité de la miſere où le Royaume ſe trouvoit réduit, par une longue & ſanglante guerre, pour accumuler tréſors ſur tréſors;

tréſors ; & ſi on n'en a pas tiré tout le fruit qu'on étoit en droit d'en attendre, c'eſt qu'on comprit enfin qu'en les appauvriſſant, on s'en prenoit aux premieres Familles du Royaume, qui étoient leurs alliées. Les changements faits dans les Intendances, étoient une ſuite des arrangements que Son Alteſſe Royale avoit pris pour le gouvernement du Royaume. Sa conduite dans l'affaire des Ducs & Pairs contre le Parlement méritera toujours l'attention de ceux qui ſe trouvent revêtus de la ſuprême autorité. Le *Régent* ſut ſatisfaire les uns, ſans donner du mécontentement aux autres. Sa fermeté contre la Compagnie & contre la *Bretagne*, qui voulut troubler la tranquillité publique, fit voir la ſupériorité de ſon eſprit. Peut-on s'empêcher de louer ſon procédé envers l'*Eſpagne*, quand Son Alteſſe Royale eut appris l'invaſion de la *Sardaigne* ? La blâmera-t-on d'avoir déclaré la guerre à cette Couronne, après avoir employé toute ſorte de moyens pour

la faire entrer dans les vues qui venoient d'affermir la Paix de l'*Europe*? Sans parler de l'intérêt particulier qu'il avoit d'empêcher le Miniſtre d'*Eſpagne* d'exécuter les vaſtes projets qu'il avoit formés, & qui tendoient à lui ôter la *Régence*, ne devoit-il pas en cette occaſion remplir les engagements qu'il avoit pris dans le Traité de *Hanovre* pour aſſurer la Paix? Car enfin, le Traité conclu à *Utrecht* n'étoit dans le fond qu'une ceſſation de la guerre, & non les nœuds qui doivent reſſerrer la paix. Les mêmes motifs, qui avoient occaſionné la guerre qui le précéda, ſubſiſtoient toujours. Les *Anglois* ſur-tout, ſi acharnés contre la *France*, avoient encore les mêmes ſujets de jalouſie contre ce Royaume; & voyant que le *Prétendant* cherchoit à faire valoir ſes droits, ils pouvoient ſoupçonner la *France* de le ſeconder. Le Duc *Régent* ne pouvoit mieux arrêter la ſuite de ces ſoupçons, qu'en faiſant alliance avec eux, &, après l'avoir faite, qu'en tâchant par toute

ſorte d'endroits de la maintenir : auſſi dès que l'*Eſpagne* eut reconnu ſes véritables intérêts, & qu'elle eut accédé au Traité, le *Régent* oublia ſes griefs, & ſacrifia ſa vengeance à la tranquillité publique. Content d'avoir fait éloigner le Miniſtre, il ne chercha plus qu'à s'unir intimement avec le Roi, par un double mariage. L'élévation du Cardinal *du Bois* eſt encore une époque bien remarquable de la *Régence* ; & on ne ſait ſi on doit plus admirer, ou le Cardinal qui s'éleve par ſon ſeul mérite à une des plus hautes dignités à laquelle un homme puiſſe aſpirer, ou le *Régent* qui, vrai connoiſſeur du mérite, le récompenſe ſi largement. Le Cardinal *Alberoni* en *Eſpagne*, peut bien d'un côté être mis en parallele avec le Cardinal *du Bois*. Il ne doit pas moins ſon élévation à ſon mérite ; mais il y a cette différence entre le Miniſtre *François* & le Miniſtre *Eſpagnol*, que les projets de l'un, renfermés dans l'intérieur du Royaume, ſe bornoient à procurer aux peuples la tran-

quillité & l'abondance, & que l'autre ne cherchoit qu'à porter au loin la grandeur de la Monarchie & la gloire de ſon Maître. Enfin, Madame, il y a tant de choſes remarquables dans la *Régence*, qu'il faudroit des Volumes entiers pour les détailler; & le Syſtême des billets de banque pourroit ſeul faire la matiere de plus d'un. J'attends dans votre premiere Lettre le détail de ce qui ſe paſſa au Lit de Juſtice, dans lequel le Roi fut déclaré Majeur, & où par conſéquent la Charge de Gouverneur de Sa Majeſté fut ſupprimée. Le Maréchal de *Villeroy* auroit bien pu, par un peu de complaiſance pour le *Régent*, éviter ſa diſgrace. Il ne riſquoit rien à laiſſer S. A. R. ſeule avec le Roi. Ce que dit autrefois la Reine Mere *Anne* d'*Autriche*, au Maréchal d'*Alincourt*, Gouverneur de *Louis XIV*, qu'il ne devoit jamais quitter le Roi de vue, fut pris en cette occaſion trop à la lettre par le Maréchal de *Villeroy*. Cependant je ne dirai point que le

zele du Maréchal ſoit blâmable, quoiqu'il ait déplu au *Régent*. Mais en voilà aſſez ſur cette matiere, il faut vous parler à mon tour de l'état où je trouvai les choſes à mon arrivée à *Vienne*, peu auparavant la déclaration de la guerre de l'*Empereur* contre les *Turcs*.

A regarder la Cour de l'*Empereur* comme compoſée d'un grand nombre de Princes & de Seigneurs, elle paroîtra la plus grande & la plus magnifique de l'*Europe*; cependant rien de moins brillant, au contraire rien de plus ſimple, j'oſe même dire de plus triſte que la Cour de *Vienne*. Il y regne un air de contrainte, qui la fait regarder de cette maniere, & on l'attribue à l'ancien cérémonial qui y eſt en uſage; & qui, quoique fatiguant à l'extrême, y eſt obſervé comme un des principaux points de la Religion. Cependant, malgré tout cela, les étrangers, gens de condition, y trouvent des agréments. On y fait aiſément des connoiſſances. Dès que

l'on a été introduit dans une maiſon ; on l'eſt facilement dans une autre, & enſuite par-tout ; & ce qu'il y a encore de plus agréable pour un étranger, c'eſt qu'on ſe fait un plaiſir d'y parler ſa langue : l'*Allemand*, le *François*, l'*Italien* & l'*Eſpagnol* y ſont entendus dans toutes les maiſons, au lieu qu'il faut néceſſairement parler *François* à *Paris*, *Anglois* à *Londres*, & ainſi du reſte des Cours de l'*Europe*. Les connoiſſances ſe font à *Vienne* ordinairement à table. Comme ni les Miniſtres de l'*Empereur*, ni les grands Seigneurs de la Cour ne font jamais de viſites, on va les voir chez eux. Ils invitent à dîner : leur table eſt toujours nombreuſe ; & c'eſt en choquant le verre qu'on ſe voit familiérement. On commence cependant en arrivant par ſaluer Leurs Majeſtés *Impériales*, & il eſt très-aiſé d'avoir l'honneur de leur baiſer la main. Il ne faut pour cela que s'adreſſer au Grand-Chambellan de l'*Empereur* & au Grand-Maître de la Maiſon de

l'*Impératrice*. L'extérieur de la Maiſon de l'*Empereur* a quelque choſe de lugubre. En effet, quelle idée peut prendre un étranger de voir quelques Domeſtiques vêtus de noir avec des galons de ſoie jaune & blanche, & quelques Gardes auſſi ſimplement vêtus ? le Palais même eſt très-peu de choſe. Il n'a d'autre beauté que ſa grandeur. Les appartements en ſont bas & ſombres, & ſans aucun ornement. Quoique l'*Empereur* ait de très-riches tapiſſeries dans ſon tréſor, les meubles de ſon Palais n'ont de remarquable que leur ancienneté ; ce qui n'eſt pas aſſurément un de leur plus beau coup d'œil. On s'eſt toujours étonné de ce que l'Empereur *Léopold*, qui fit rebâtir une partie du Palais, après que les *Turcs* eurent levé le ſiege de *Vienne*, pendant lequel ce bâtiment fut en partie réduit en cendres, ait ſuivi le plan ſur lequel il avoit été élevé la premiere fois, tandis qu'avec la même dépenſe qu'il fit pour cela, il auroit pu avoir un ma-

gnifique Palais. Je n'ai trouvé de logeable que les appartements de l'*Impératrice* Douairiere. Cette Princeſſe les avoit fait exhauſſer, parqueter & lambriſſer, ce qui leur donnoit quelque peu de majeſté; cependant je n'oſerois vous les comparer à quantité d'Hôtels que nous avons à *Paris*, appartenants à de ſimples particuliers. Ces appartements étoient tendus de noir, & c'eſt encore là un article du cérémonial qui y eſt ſcrupuleuſement obſervé; en voilà aſſez pour vous donner une idée de la demeure des *Empereurs* à *Vienne*. Le Palais de la *Favorite*, que S. M. *Impériale* habite en été, ſitué dans un des Fauxbourgs, eſt encore moins beau que celui de la Ville: jugez delà ſi ce doit être un ſéjour fort agréable. Je vous aſſure que, ſi les Seigneurs de la Cour n'étoient pas mieux logés, on paſſeroit de triſtes jours dans la Capitale de l'*Empire*. Mais il y en a quantité qui ont des Hôtels magnifiques, ſoit dans la Ville, ſoit dans les Fauxbourgs.

Le Prince *Eugene* a, ſans contredit, un des plus beaux Palais qu'on puiſſe voir. Tout y eſt en dehors & en dedans du meilleur goût & de la derniere magnificence. Peintures des plus excellents Maîtres, tapiſſeries des plus habiles Ouvriers, meubles les plus riches qu'on puiſſe imaginer; en un mot, l'or, l'argent, le marbre, le bronze, les glaces, tout y eſt, pour ainſi dire, en profuſion, & néanmoins placé dans le plus bel ordre qu'on puiſſe ſouhaiter. J'y ai vu dans la chambre de lit de Son Alteſſe Séréniſſime un luſtre qui a coûté 40 mille écus. Sa Bibliothéque eſt une des plus belles & des mieux conditionnées de l'*Europe*, & ce Prince travaille tous les jours à l'embellir. On m'a aſſuré qu'il faiſoit venir tous les ans pour plus de dix mille écus de Livres de *Hollande*, & des autres endroits de l'*Europe* où la Librairie a le plus de vogue. On ne peut rien ajouter à l'arrangement de cette Bibliothéque; les Livres ſont reliés d'une propreté ſans

égale, ce qui fait le plus beau coup d'œil du monde. Vous ſavez que j'avois l'honneur d'être connue de ce Prince. Pendant ſon ſéjour à la *Haye*, durant la derniere guerre, je lui faiſois ma cour. J'en fus reçue avec une bonté extraordinaire ; & pendant le temps que j'ai demeuré à *Vienne*, j'ai reçu preſque tous les jours de nouveaux témoignages de bonté de ſa part. Il voulut lui-même me faire voir le magnifique jardin qu'il a dans le Fauxbourg de *Vienne*. Je le trouvai véritablement digne du Prince auquel il appartenoit. Il eſt précédé d'une cour ſéparée de la rue par une grille de fer d'un travail exquis. Au milieu de la cour on voit une grande piece d'eau, bordée des deux côtés par des allées de maronniers d'*inde* qui conduiſent au Château. Il fait face au jardin, qui eſt en pente, & où on a placé une fort belle caſcade dans le milieu. On trouve en perſpective, au fond du jardin, un beau bâtiment qui en occupe toute la largeur, dont

je ne vous ferai point la deſcription, non-plus que du Château ; il ſuffit de vous dire que le bon goût & la magnificence du Prince s'y ſont admirer dans toutes les pieces qui compoſent l'un & l'autre. De l'autre côté de la Ville, il y a un autre Fauxbourg aſſez conſidérable. On y trouve de fort belles promenades. Il y a un endroit nommé le *Prat*, qui eſt un bois ſitué ſur les bords du *Danube*, dans une eſpece d'iſle que forme ce fleuve. Je ne puis mieux vous comparer cet endroit qu'au *Bois de Boulogne*, ſoit par ſa ſituation, ſoit par rapport à l'affluence de monde que l'on y rencontre dans les beaux jours. Il y a une autre promenade peu éloignée de celle-là, qu'on appelle le Jardin de l'*Empereur*. C'étoit autrefois un beau Palais, mais que les *Turcs* détruiſirent de fond en comble pendant le dernier ſiege. On voit à *Vienne* quantité de riches Seigneurs, qui y font une groſſe dépenſe. Outre cela l'*Empereur* a pluſieurs Princes à ſon ſervice, qui ont

chacun leur Cour ; s'ils vont à celle de l'*Empereur*, l'extérieur eſt ordinairement fort ſimple ; mais les jours de fête, qu'on appelle *gala*, tout eſt de la dernière magnificence. Il n'y a point de jours fixés pour les appartements, ni pour le cercle. Les Dames envoient, quand elles le jugent à propos, chez la Dame d'honneur de l'*Impératrice*, ſavoir à quelle heure elles peuvent venir au Palais. Elles s'y rendent au temps marqué, y paſſent une ou deux heures ; & à moins d'être retenues à manger, elles vont delà dans les autres aſſemblées de la Ville. C'eſt dans l'appartement de l'*Impératrice* où l'*Empereur* ſoupe pour l'ordinaire. La table n'eſt éclairée que par deux bougies, que l'on releve trois ou quatre fois ; & c'eſt une des Filles d'honneur de l'*Impératrice* qui eſt chargée de ce ſoin. Les jours de *gala* il y a muſique pendant le repas. Ces jours-là la Cour eſt, comme je vous l'ai déja dit, fort nombreuſe ; mais d'abord après le ſouper, tout le monde

ſe

ſe retire. L'aſſemblée brillante, ou la grande aſſemblée, comme il vous plaira de la nommer, ſe tenoit de mon temps chez Madame de *Rabutin*. On y trouvoit ordinairement tout le beau monde de *Vienne*; le Prince *Eugene*, qui ne faiſoit pas le moindre ornement de la Cour *Impériale*, venoit tous les ſoirs chez Madame de *Rabutin*. Il y faiſoit ſa partie de piquet avec la Comteſſe de *Budiani*, qui a toujours paſſé pour ſa maîtreſſe, & avec quelques autres Dames. Cette aſſemblée ſe ſéparoit environ ſur les onze heures; & delà, ceux qui n'obſervoient point l'étiquette pour l'heure du ſouper, comme chez l'*Empereur*, alloient faire quelque partie de table. Il eſt cependant rare de ſouper à *Vienne*, parmi les gens de condition. Les grands repas ſe donnent le matin à dîner : on ſort de table extrêmement tard; ainſi peu de perſonnes penſent enſuite à ſouper. On ſervoit les *Impératrices Douairieres* avec les mêmes cérémonies que l'*Impéra-*

trice régnante. Ces Princeſſes mangeoient ordinairement ſeules avec les *Archiducheſſes* leurs Filles. L'*Impératrice . Mere* mangeoit toujours à ſon petit couvert ; mais la Douairiere de l'Empereur *Joſeph* mangeoit en public les Dimanches & les jours de Fêtes , ou de *gala.* Il y a toujours *Opéra Italien* & *Comédie* ; en ces ſortes d'occaſions , Leurs Majeſtés *Impériales* y aſſiſtent. Elles ſont aſſiſes dans le parterre ; l'*Empereur* à droite , l'*Impératrice* à gauche , & les *Archiducheſſes* ſont ſur la même file. Les *Opéra* ſont magnifiques en décorations & en habits. Les *Allemands* aſſurent que la muſique en eſt excellente ; mais pour moi je l'ai toujours trouvée auſſi triſte qu'en *Italie.* Il n'y a aux uns & aux autres ni danſes , ni aucun autre de ces agréments qui rendent nos Spectacles ſi charmants en *France.* Il eſt bon de vous faire obſerver que les *Impératrices Douairieres* ne quittent jamais le deuil ; mais cela ne regarde que leurs perſonnes & leurs appar-

tements, qui ſont toujours tendus de noir. Leurs Officiers & leurs Domeſtiques portent des habits de couleur. Leurs Filles d'honneur, quelque grand jour de *gala* que ce ſoit, ne peuvent cependant porter que des corps de robe, à fond noir, bordés en or, ou en argent. Les Bals ou les Spectacles ſont interdits à ces Douairieres, leſquelles menent une vie aſſez triſte, ſi elles ne cherchent pas à trouver quelque douceur dans les actes de dévotion. Les *Archiducheſſes*, qui ſont Sœurs, portent des habillements uniformes. Les jour de *gala*, elles ſont coeffées en cheveux, de même que leurs Filles d'honneur. Les jours de grande cérémonie, les Princeſſes portent des habits faits à peu près comme les robes que nous faiſons porter aux enfants à *Paris*, avec des juppons fort amples & de grandes queues trainantes : les autres jours, elles ſont en habit de Cour. Voilà, Madame, à peu près tout ce qu'il y a de plus remarquable à la Cour de

l'*Empereur* & dans la Ville de *Vienne*, où j'ai fait un aſſez long ſéjour. Si cette Cour vous paroît triſte, & ordinairement aſſez déſerte, excepté les jours de *gala*, figurez-vous ce qu'elle devoit être pendant les deux campagnes que le Prince *Eugene* fit en *Hongrie*. La plûpart des Courtiſans étoient employés dans l'Armée, & pour ainſi dire, la Cour n'étoit compoſée que de femmes; mais en récompenſe on voyoit après la Campagne un grand nombre d'Officiers, qui venoient à *Vienne* paſſer leur quartier d'hiver; mais ces Meſſieurs groſſiſſoient la Cour des Miniſtres, plutôt que celle de l'*Empereur*. Je ne vous dirai rien de cette guerre, vous en ſavez là-deſſus pour le moins autant que moi, quoique je fuſſe plus proche de l'endroit qui en étoit le théâtre. On en a attribué, avec raiſon, tout le ſuccès à la bravoure & à l'intrépidité du Prince *Eugene*. Cependant ſes ennemis, (car ne vous imaginez pas, Madame que S. A. S.

n'en eût point ; il étoit trop en crédit à la Cour Impériale ; on lui voyoit un mérite trop ſupérieur, pour qu'il n'eût pas une foule d'envieux ; & il n'y a pas loin de l'envie à l'inimitié,) l'ont accuſé de témérité, dans la derniere bataille qu'il a livrée aux *Turcs* devant *Belgrade* ; & le petit Peuple, peu propre à juger ſainement des choſes, ne pouvant s'imaginer qu'une Armée auſſi foible que celle de l'*Empereur* ait pu vaincre ce nombre extraordinaire de Troupes qui compoſoient l'Armée *Ottomane*, a mieux aimé recourir au miracle que de rendre au Prince qui commandoit, la juſtice qui lui étoit ſi légitimement due. Il n'eſt pas cependant que ce prétendu prodige n'ait eu quelque fondement. Le prince *Eugene* a toujours été fort dévot à la *Vierge*, & on a remarqué que ce fut préciſément le jour des Fêtes de la *Vierge* que ce Prince a gagné les batailles les plus mémorables, & ſur-tout celle de *Belgrade* : mais ſans vouloir dimi-

nuer le ſecours du Ciel, qui peut avoir eu quelque part dans cette derniere défaite des Infideles, il eſt vrai de dire que le Prince *Eugene* ſut profiter à merveille de l'avantage que lui donnoit ſur les ennemis un brouillard épais que le vent pouſſoit ſur eux, & qui les empêchoit de ſe défendre comme ils auroient pu faire ſans cet obſtacle, & qu'il ne donna pas le temps à ſes Troupes de ſe ralentir de leur premiere ardeur, dès qu'il s'apperçut que les ennemis plioient & commençoient à prendre la déroute. Il les pourſuivit vivement, & ſe rendit par-là maître de leur Camp, qu'ils abandonnerent avec armes & bagages. Quoi qu'il en ſoit, quelque glorieuſe que fut une victoire auſſi complete, & quelque avantageuſe qu'elle fut, puiſque la reddition de *Belgrade* la ſuivit de près & obligea la *Porte* à faire la paix, le Prince *Eugene* fut tancé de témérité, comme je vous l'ai dit, & on vouloit lui faire ſon procès, pour avoir expoſé l'Armée

Impériale à périr ; ce qui, à la vérité, ſeroit infailliblement arrivé, ſi les *Turcs* euſſent connu leurs forces & le petit nombre des Troupes de l'*Empereur*. J'ai été témoin à *Vienne* de deux époques aſſez remarquables, que vous ne ſerez ſans doute pas fâchée d'apprendre avec toutes les circonſtances, & qui vous dédommageront peut-être de l'ennui que pourra vous avoir cauſé la deſcription d'une Cour où tout eſt dans une ſi grande ſimplicité, & où tout ſe fait avec tant de gêne. La premiere fut l'entrée de l'Ambaſſadeur du *Grand-Seigneur*, après la Paix de *Paſſarowitz*; & la ſeconde, le mariage de l'*Archiducheſſe Marie-Joſephe* avec le Prince Electoral de *Saxe*, Fils d'*Auguſte II.* Roi de *Pologne*. A l'égard de l'entrée de l'Ambaſſadeur *Turc*, il n'y eut rien de magnifique que de la part de la Cour *Impériale*. Son cortege & ſon équipage étoient très-peu de choſe. Il avoit cependant une ſuite de 600 hommes ; mais tous aſſez mal vêtus.

Ce Miniſtre ſe nommoit *Ibrahim-Bacha*. En attendant le jour de ſon entrée, il ſéjourna dans un Camp qu'il avoit fait conſtruire à deux lieues de *Vienne*. Nous y allâmes pour le voir, avec quelques Dames de ma connoiſſance. Il nous reçut avec beaucoup de politeſſe, & nous fit préſenter du caffé & des confitures. Pendant cette collation j'examinois avec ſoin tout l'intérieur de ſa tente, qui étoit véritablement ſuperbe & des plus grandes qu'on puiſſe voir. La terre étoit couverte de tapis magnifiques, ſur leſquels il y avoit une eſpece de drap de pied, de ſatin cramoiſi, brodé d'or; c'étoit-là qu'étoit aſſis l'Ambaſſadeur: il étoit entouré de riches carreaux de ſatin cramoiſi brodé d'or. Sur le même drap de pied, à la droite de l'Ambaſſadeur, étoit aſſis de côté le Secrétaire de l'Ambaſſade. Il y avoit autour de l'Ambaſſadeur une vingtaine de *Turcs*, paſſablement habillés, parmi leſquels on voyoit trois ou quatre jeunes hommes d'une grande beauté

& très-bien faits. J'y remarquai entr'autres un *More*, qui étoit l'homme le mieux fait que j'aie jamais vu : il étoit plus richement vêtu que les autres *Turcs*, &, à ce qu'on me dit, particuliérement conſidéré de l'Ambaſſadeur. Ce Miniſtre parloit bien le *François*. Je le compris à une queſtion que fit à l'*Interprête* une des Dames qui m'accompagnoient. Cela m'engagea à lui porter la parole dans cette langue. Il me répondit très-gracieuſement. Après lui avoir parlé quelque temps, nous prîmes congé de lui : il nous offrit alors poliment de nous faire voir ſon Camp ; nous acceptâmes cette offre avec plaiſir, & nous partîmes, ayant avec nous un homme que l'Ambaſſadeur nous donna pour nous conduire.

Ce Camp occupoit plus de terrein qu'il n'en auroit fallu pour deux mille hommes. Les tentes étoient fort éloignées les unes des autres, & placées ſans aucun ordre. Les chevaux, les bœufs, les chameaux, tout étoit pê-

le-mêle. Les équipages qui appartenoient perſonnellement à l'Ambaſſadeur, étoient dans une eſpece de parc, que formoient des toiles ſemblables à celles dont on ſe ſert dans les chaſſes. Tout étoit extrêmement mal propre ; les petits Domeſtiques ſur-tout étoient les Meſſieurs les plus dégoûtants que j'aie jamais vus ; ils n'avoient point d'habits ſur le corps, ce n'étoient préciſément que des lambeaux. Les principaux Domeſtiques étoient un peu moins mal ; pluſieurs d'entr'eux nous firent politeſſe, & voulurent nous régaler dans leurs tentes.

Quelques jours après notre viſite, l'Ambaſſadeur fit ſon entrée en grande cérémonie. Le *Maréchal de la Cour* fut au-devant de lui juſqu'à une demi-lieue de *Vienne*, à la tête de la Magiſtrature de la Ville, des Affranchis de la Cour, de tous les Corps des Marchands & de ſes Gentilshommes, tous bien montés, & magnifiquement habillés. L'Ambaſſadeur étoit dans un de ſes caroſſes, traîné par deux mé-

chants chevaux. C'étoit un petit charriot assez bas, fait à peu près comme les charriots couverts de *Hollande*, excepté qu'au lieu de toile cirée ou de cuir, il étoit couvert de drap rouge. Lorsque l'Ambassadeur & le *Maréchal de la Cour* furent près l'un de l'autre, ils mirent tous deux pied à terre, & après les compliments de part & d'autre, ils monterent à cheval. On portoit devant l'Ambassadeur trois queues de cheval & l'Etendard de *Mahomet*, qui est un grand Drapeau de taffetas verd, tout parsemé de croissants d'or. Celui qui le portoit étoit à cheval, & afin que le bout du Drapeau ne traînât point à terre, un homme à pied en portoit les coins. L'Ambassadeur étoit précédé de tout son équipage, dans lequel il y avoit une demi-douzaine de charriots couverts de guenilles, & traînés chacun par quatre haridelles, qui étoient conduites par des charretiers dont les habits étoient très-mal en ordre. Après cet équipage, on voyoit les Officiers

de l'Ambaſſadeur, enſuite douze chevaux dont le *Sultan* faiſoit préſent à l'*Empereur*. Derriere l'Ambaſſadeur marchoit une Compagnie de *Spahis*, qui portoient des lances, au bout deſquelles on voyoit de petits étendards de différentes couleurs. Ceux-ci étoient ſuivis d'une Compagnie de *Janiſſaires*, qui, quoiqu'aſſez mal vêtus, avoient cependant un air fort guerrier. Ils avoient les bras & les jambes nuds. La marche étoit fermée par un Régiment de *Huſſards*.

Ce cortege paſſa devant le Palais appellé la *Favorite*, où l'*Empereur* & l'*Impératrice* le virent défiler. Il traverſa enſuite toute la Ville; il paſſa le Pont du *Danube*, dans le Fauxbourg de *Léopoldſtat*, où on avoit préparé une maiſon, conformément à l'ancien uſage, qui eſt que jamais Ambaſſadeur *Turc* ne peut demeurer à *Vienne*.

L'Ambaſſadeur témoigna être ſcrupuleux obſervateur du cérémonial: il eut bien de la peine à conſentir que

que les *Janiſſaires* portaſſent le mouſquet ſur l'épaule, lorſqu'ils paſſeroient devant le Palais de la *Favorite* où étoit l'*Empereur* : il diſoit pour s'excuſer, que les *Janiſſaires* ne marchoient pas ainſi, même en préſence du *Sultan*. Il fut auſſi pointilleux ſur quelques autres bagatelles, auxquelles cependant on le contraignit de ſe ſoumettre, en le menaçant qu'il ne feroit point d'entrée. L'Ambaſſadeur de ſon côté, pour témoigner ſon reſſentiment, ne fit porter que deux queues de cheval élevées, & la troiſieme baiſſée : mais, voyant qu'on ſe mettoit peu en peine de ſa colere, il revint bientôt à lui, & alors on lui fit politeſſe. Il témoigna être fort amateur du bon ordre, & il fit châtier rigoureuſement quelques-uns de ſes Domeſtiques qui avoient commis quelques excès.

Pendant le ſéjour de l'Ambaſſadeur à *Léopoldſtat*, on ne voyoit que *Turcs* à *Vienne*, dont la plupart, qui n'étoient jamais ſortis de chez eux, donnoient tous les jours quelque ſcene au public,

par la ſurpriſe que leur cauſoit tout ce qu'ils voyoient. Un jour, que nous étions dans l'Egliſe de *S. Etienne*, nous en vîmes entrer un dans le temps qu'on n'y officioit pas : il n'y avoit même preſque perſonne alors. Nous eûmes la curioſité de le ſuivre de loin, & d'examiner toutes ſes figures, qui nous réjouirent beaucoup. Le Chœur fut l'endroit où il fit paroître le plus d'étonnement : la forme des ſieges des Eccléſiaſtiques, la conſtruction du maître Autel; en un mot, tout étoit nouveau pour lui. Mais ce qui parut l'embarraſſer le plus, ce fut une lampe magnifique qui eſt au milieu du Chœur ; il tourna long-temps de tous côtés, ſans paroître ſortir d'embarras ; ſans doute qu'il ne pouvoit concevoir comment on pouvoit faire pour l'allumer. Cependant, après avoir un peu raiſonné avec lui-même, il remarqua un cordon qui tenoit au bas ; il s'aviſa de le tirer ; & ſentant que tout venoit à lui, il deſcendit la lampe juſqu'en bas. Nous connumes qu'il étoit très-content d'avoir ſu

ſe donner un éclairciſſement dans la difficulté qui l'inquiétoit ; & trouvant-là du feu tout prêt, il jugea à propos d'y allumer une longue pipe qu'il tira de ſa poche ; ce qu'il fit avec une tranquillité dont nous ne pumes nous empêcher de rire. Il remit enſuite la lampe comme elle étoit auparavant, & s'en alla.

Peu de jours après l'entrée de l'Ambaſſadeur *Turc*, on fit la cérémonie du Mariage de l'*Archiducheſſe Marie-Joſephe* avec le Prince Electoral de *Saxe*. Il y avoit long-temps que ce mariage avoit été projeté : on prétend même que l'Empereur *Joſeph* avoit promis par écrit au Roi de *Pologne* de donner ſa Fille aînée au *Prince Electoral*, à condition qu'il ſe feroit Catholique. Cependant, ce mariage étant reſté indécis, le Prince Electoral de *Baviere* ſe mit ſur les rangs ; ce qui embarraſſa beaucoup la Cour de *Vienne*, qui ne ſavoit pour qui ſe déterminer. La Cour de *Saxe* employa dans cette négociation le Comte de *Wackerbarth*. Peu

après le *Prince Electoral* vint en perſonne à la Cour de *Vienne* ; & lorſqu'il fut obligé d'en partir, il y laiſſa le Comte de *Lagnaſco*, pour veiller à ſes intérêts. Ce Seigneur obtint enfin le conſentement de l'*Empereur*. Le Comte de *Filtzen* vint enſuite, en qualité d'Ambaſſadeur, pour demander ſolemnellement la Princeſſe à l'*Empereur*. La demande ſe fit avec beaucoup de ſolemnité. Comme j'étois curieuſe de ſavoir les cérémonies uſitées en pareilles occaſions, je me rendis chez le Comte de *Filtzen* le jour qu'il devoit aller à l'Audience de l'*Empereur*. Je vis arriver le Comte d'*Oropeſa*, Grand d'*Eſpagne*, Chevalier de la *Toiſon d'or* & Chambellan de l'*Empereur*; il étoit dans un caroſſe à ſix chevaux, ſuivi d'un ſecond caroſſe auſſi à ſix chevaux, aux armes & aux livrées de l'*Empereur*. Les valets de pied de S. M. I. & les Laquais du Comte marchoient aux portieres du premier caroſſe. Le Comte de *Filtzen* reçut le Comte d'*Oropeſa* à la deſcente du caroſſe ; il le conduiſit

dans une chambre où l'on avoit placé deux fauteuils ſous un dais de velours cramoiſi, enrichi de broderie & de crêpines d'or, ſous lequel on avoit mis le portrait du Roi de *Pologne*. Les deux Comtes ſe placerent dans les fauteuils, l'Ambaſſadeur donnant la droite au Comte; ils ſe couvrirent tous deux, & parlerent pendant un quart d'heure. Ils ſortirent enſuite : l'Ambaſſadeur monta le premier dans le caroſſe de l'*Empereur*, & ſe plaça ſeul dans le fond; le Comte d'*Oropeſa* ſe mit ſur le devant. Quatre des principaux Gentilshommes *Saxons* de la ſuite de l'Ambaſſadeur monterent dans le ſecond caroſſe; enſuite on ſe mit en marche. Elle s'ouvrit par un des caroſſes de la Cour, ſuivi d'un Officier de l'Ambaſſadeur, à la tête de 24 Laquais de S. E. Le caroſſe des deux Comtes ſuivoit après : des portieres étoient gardées par les Valets de pied de l'*Empereur*, & les Laquais du Comte d'*Oropeſa*. Huit Pages de l'Ambaſſadeur marchoient enſuite, dont quatre étoient habillés à

l'*Allemande*, & quatre à la *Polonoiſe*: leurs habits étoient de velours bleu, galonnés d'or. Quatre Garçons de la Chambre, vêtus de drap bleu, galonné d'or, ſuivoient les Pages, & enfin trois caroſſes de l'Ambaſſadeur, chacun de ſix chevaux, fermoient la marche. Ce fut ainſi que le cortege arriva au Palais. Le premier caroſſe de l'Ambaſſadeur entra ſeul dans la cour intérieure, les deux autres demeurerent dans la premiere cour. L'Ambaſſadeur trouva l'*Empereur* ſous un dais; il lui demanda l'*Archiducheſſe* en mariage, au nom du Roi ſon Maître, pour le Prince *Electoral*. L'*Empereur* lui répondit qu'il le vouloit bien, à condition que l'*Impératrice* Mere de l'*Archiducheſſe*, & l'*Archiducheſſe* elle-même y conſentiroient. Au ſortir de l'Audience, l'Ambaſſadeur fut conduit chez l'*Impératrice régnante*, & chez l'*Impératrice Mere*, auxquelles il dit à peu près la même choſe qu'à l'*Empereur*. Les deux Princeſſes répondirent que, ſi l'*Empereur* le vouloit, & que l'Impératrice *Amé-*

lie & l'*Archiducheſſe* y conſentoient, elles verroient conclure ce mariage avec plaiſir. L'Ambaſſadeur fut enſuite conduit à l'Audience de l'Impératrice *Amélie*, à qui il fit la même demande, en lui faiſant part des réponſes qu'il avoit eues de l'*Empereur* & des *Impératrices*. L'*Impératrice Amélie* répondit qu'elle n'avoit point d'autre volonté que celle de l'*Empereur*; que l'Alliance du *Prince Electoral* lui faiſoit plaiſir; qu'elle eſpéroit que l'*Archiducheſſe* ſa Fille n'y auroit aucune répugnance, & qu'elle alloit à l'inſtant l'informer de ſes intentions. En même-temps elle ſe tourna vers la Comteſſe de *Caraffa*, ſa Dame d'honneur, & lui ordonna de faire venir l'*Archiducheſſe*. Cette Princeſſe étoit dans une chambre voiſine; elle vint auſſi-tôt richement parée. L'*Impératrice* lui dit ce que l'Ambaſſadeur venoit de lui dire de la part du Roi de *Pologne*, au ſujet de ſon mariage avec le *Prince Electoral* ſon Fils : elle ajouta que l'*Empereur*, les *Impératrices*, & elle, avoient conſenti qu'elle épou-

sât ce Prince; que cependant on la laiſſoit la maîtreſſe de ſa deſtinée, & que l'*Empereur* ne prétendoit pas la contraindre. L'*Archiducheſſe* répondit qu'elle n'avoit rien qui la détournât de ce mariage, & qu'elle obéiſſoit avec reſpect aux ordres de LL. MM. II. Après cette déclaration l'Ambaſſadeur s'avança, & adreſſant la parole à l'*Archiducheſſe*, il lui préſenta le portrait du *Prince Electoral*, enrichi de diamants. Cette Princeſſe l'accepta, & ſans le regarder, elle le préſenta à l'*Impératrice* ſa Mere. L'*Impératrice*, après l'avoir regardé avec attention, voulut l'attacher au corps de robe de l'*Archiducheſſe*; mais l'Ambaſſadeur pria S. M. I. de lui accorder cet honneur. Après cette cérémonie, l'Ambaſſadeur s'en retourna à ſon Hôtel, de la même façon dont il étoit venu.

L'*Empereur*, l'*Impératrice régnante*, l'*Impératrice Mere* ſe rendirent chez l'*Impératrice Douairiere*, où, après les compliments de félicitation, LL. MM. dînerent enſemble. Le ſoir, l'*Empereur*

& les *Impératrices* allerent rendre visite à l'*Archiducheſſe* fiancée. Toute la Cour y étoit. Il y eut grand jeu, après lequel Leurs Majeſtés Impériales & les *Archiducheſſes* allerent ſouper chez l'*Impératrice Amélie*.

Quelques jours après l'Ambaſſadeur de *Pologne* ſe rendit encore en cérémonie, mais dans ſes caroſſes, au Palais de la *Favorite*, où, en préſence de toute la Famille Impériale, de tous les Miniſtres & Conſeillers Privés, & des Chevaliers de la *Toiſon d'or*, il renonça ſolemnellement, au nom du Roi ſon Maître & du Prince Electoral de *Saxe*, au droit de ſucceſſion, en cas qu'il plût à Dieu que l'*Empereur* vînt à mourir ſans poſtérité mâle. Le Comte de *Pinzendorf*, Chancelier de la Cour, lut tout haut l'acte de renonciation; après quoi l'*Empereur* demanda le conſentement de l'*Archiducheſſe*; cette Princeſſe y ayant conſenti, l'*Empereur* lui ordonna d'en prêter ſerment; ce qu'elle fit entre les mains de l'*Archevêque* de *Valence*. Ce Prélat étoit en ha-

bits Pontificaux, devant un Autel qu'on avoit dreſſé dans cette Chambre : il préſenta à la Princeſſe le Livre des Evangiles, ſur lequel elle renonça ſolemnellement aux droits de ſucceſſion. L'Ambaſſadeur jura la même choſe, au nom du Roi ſon Maître, & du Prince *Electoral de Saxe*.

Quelques jours après, le *Prince Electoral* partit de *Dreſde*, & ſe rendit dans une maiſon qu'on lui avoit préparée à deux lieues de *Vienne*. Il envoya avertir l'*Empereur* de ſon arrivée ; il en fit part auſſi aux *Impératrices* & aux *Archiducheſſes*. L'*Empereur* lui dépêcha à ſon tour le Comte *Molard*, Grand-Maître des Cuiſines, & les *Impératrices* & les *Archiducheſſes*, des Gentilshommes de leurs Maiſons, pour le complimenter ſur ſon arrivée. Le lendemain le Prince vint *incognito* dans le Couvent des Religieuſes, fondé par l'*Impératrice Amélie*. Cette Princeſſe s'y étoit rendue avec les deux *Archiducheſſes* ſes Filles. L'entrevue ne dura qu'une demi-heure. L'*Archiducheſſe* fian-

cée & le Prince Electoral de *Saxe*, deſcendirent dans l'Egliſe, & s'y confeſſerent : enſuite le Prince s'en retourna à ſa maiſon, qui étoit, comme je vous l'ai dit, à deux lieues de *Vienne*. Il en revint le lendemain, à ſix heures du ſoir ; il deſcendit au Palais de la *Favorite*, où on le conduiſit dans l'appartement du *Grand-Chambellan* ; le Prince y changea d'habit ; enſuite le *Grand-Chambellan* le conduiſit chez l'*Empereur*. S. M. I. le mena chez l'*Impératrice*. Les deux *Impératrices Douairieres* y étoient, avec toutes les *Archiducheſſes*. L'*Empereur* leur préſenta le Prince. On paſſa enſuite à la Chapelle, dans l'ordre ſuivant. Tous les Seigneurs & Dames de la Cour ouvrirent la marche. Enſuite parut le *Prince Electoral*, ayant devant lui un des Gentilshommes de ſa Chambre, qui portoit un bougeoir. L'*Empereur* ſuivoit immédiatement le Prince, enſuite les trois *Impératrices* ; les deux *Douairieres* marchoient aux deux côtés de l'*Archiducheſſe* fiancée ; l'*Impératrice régnante*

marchoit la premiere, & paſſoit partout la premiere. Elle avoit un habit couleur de feu & argent, garni de diamants, & ſa coëffure étoit toute remplie de perles en poire. L'*Archiducheſſe*, que je nommerai déſormais *Princeſſe Electorale*, étoit auſſi très-richement habillée : elle portoit un vertugadin ; ſon habit étoit de brocard d'argent, brodé de diamants. Après la Princeſſe, marchoient les trois *Archiducheſſes* l'une après l'autre, menées chacune par leurs Ecuyers : ces Princeſſes étoient ſuivies de leurs Dames, qui étoient d'une magnificence extraordinaire. Auſſi-tôt que le *Prince Electoral* & la Princeſſe furent arrivés à la Chapelle, ils reçurent la bénédiction nuptiale de l'*Evêque de Vienne*. La cérémonie finie, la Famille Impériale retourna dans le cabinet de l'*Impératrice* ; ils y demeurerent près de deux heures, après leſquelles ils allerent ſe mettre à table, dans le même ordre qu'ils avoient obſervé en allant à l'Egliſe. La ſalle du feſtin étoit extraordinairement

rement parée. La table étoit élevée ſur une eſtrade de trois marches, qui formoit un quarré beaucoup plus long que large. L'*Empereur* & les trois *Impératrices* ſe placerent au bout; la *Princeſſe Electorale* occupoit la droite de la table & de l'*Impératrice Mere*; le *Prince Electoral* étoit à la ſeconde place, à la droite de la Princeſſe, il n'avoit qu'une chaiſe à dos, & il étoit ſervi par un de ſes Chambellans, tandis que la Princeſſe & les *Archiducheſſes* avoient des fauteuils, & étoient ſervies par les Chambellans de l'*Empereur*. Vis-à-vis la Princeſſe, à la gauche de l'*Impératrice Amélie*, étoient aſſiſes l'*Archiducheſſe* ſa Fille & les deux *Archiducheſſes* Sœurs de l'*Empereur*. Les Dames de la Cour entouroient la table; elles demeurerent debout juſqu'à ce que Leurs Majeſtés Impériales eurent bu pour la premiere fois; elles allerent enſuite ſouper à des tables ſervies dans différentes ſalles, & revinrent au deſſert. Le nombre des ſervices fit durer long-temps le ſou-

per, qui fut d'ailleurs animé par une excellente Muſique. On avoit dreſſé dans cette même ſalle une eſpece de tribune pour l'Ambaſſadeur *Turc*, qui vit tout le ſouper; il avoit avec lui une trentaine de ſes Domeſtiques. On eut ſoin de lui faire ſervir des confitures & des rafraîchiſſements, & l'Interprête lui ayant demandé ce qu'il penſoit de la magnificence de la Cour de *Vienne*, il répondit aſſez galamment; que tout ce qu'il y avoit de plus magnifique dans cette fête, étoit effacé par la perſonne de l'*Impératrice*.

Après le ſouper, les *Impératrices Douairieres* conduiſirent la Princeſſe dans ſon appartement, & elles ne ſe retirerent que lorſqu'elle fut couchée. Le lendemain le *Prince* & la *Princeſſe* reçurent les compliments de toute la Cour; ils dînerent enſuite avec l'*Empereur* & les *Impératrices*, & le ſoir ils aſſiſterent à la repréſentation d'un *Opéra* nouveau, fait à l'occaſion de leur mariage. L'*Empereur* y étoit,

assis comme à l'ordinaire, ayant à sa gauche l'*Impératrice*, & sur la même ligne les *Archiducheſſes*. La *Princeſſe Electorale* conserva le pas que sa naissance lui donnoit. Le *Prince Electoral* étoit assis sur la même ligne que l'*Empereur*, mais après, toutes les *Archiducheſſes*. L'*Opéra* fut des plus magnifiques; je le trouvai cependant fort ennuyeux : il est vrai qu'il fut trop long, & d'ailleurs il faisoit une chaleur insupportable. Après l'*Opéra*, la Famille *Imperiale* soupa ensemble. Le lendemain le dîner se passa de même : ce fut le dernier repas que le *Prince* & la *Princeſſe* firent à *Vienne*; dès qu'ils furent levés de table, ils prirent congé de l'*Empereur* & des *Imperatrices*, & prirent la route de *Dreſde*. Il survint quelques difficultés touchant le cérémonial qui devoit s'observer au passage de la Ville de *Prague* : pour les éviter, le *Prince Electoral* prit les devants, & passa autour de la Ville. La Princeſſe y fit une entrée qui fut assez simple. On s'excusa sur le peu

de temps qu'on avoit eu à s'y préparer ; mais la réception que le Roi *Auguſte* lui fit, la dédommagea bien du brillant qui manquoit à cette entrée. Vous ne ſerez pas fâchée de ſavoir le détail de cette réception. Elle mérite toute votre curioſité. Vous jugerez d'ailleurs par cet échantillon de la magnificence d'un Prince qui a paſſé en *Europe* pour un des plus magnifiques. Je tiens ce que je vais vous dire de la relation qui en fut envoyée à *Vienne*, après la cérémonie du mariage de l'*Archiducheſſe*. Auſſi-tôt que le Roi fut averti que la Princeſſe étoit ſortie de *Prague*, il envoya au-devant d'elle le Comte de *Warckerbarth*, Grand-Maître de l'Artillerie, à la tête de pluſieurs Gentilshommes. Le Comte rencontra la Princeſſe ſur les confins de Bohême ; il la complimenta de la part du Roi, & lui préſenta les Officiers que S. M. lui envoyoit pour la ſervir ; car juſques-là elle avoit été ſervie par les Officiers de l'*Empereur*, qui l'avoit toujours défrayée. S. A.

continua ſon chemin juſqu'à *Pirna*, premiere place de *Saxe* : elle y fut reçue par le *Prince Electoral*, & ſaluée par le canon du Château de *Sonnenſtein*. Le lendemain, à 7 heures du matin, le Prince & la Princeſſe s'embarquerent ſur le *Bucentaure*; c'étoit une galere richement équipée, & ainſi nommée parce qu'elle étoit conſtruite ſur le modele du *Bucentaure de Veniſe*. LL. AA. deſcendirent ainſi l'*Elbe* juſqu'à une demi-lieue de *Dreſde*. Leur galere étoit accompagnée de cent gondoles peintes & richement dorées, de douze frégates de ſix & de douze pieces de canon ; tous les Gondoliers & Matelots avoient des pourpoints de ſatin bleu céleſte, & des culottes de ſatin jaune, galonnées d'argent. Ce fut au milieu de cette flotte galante, digne de *Thetis* & d'*Amphitrite*, que le Prince & la Princeſſe arriverent à une demi-lieue de *Dreſde*. Le Roi s'étoit rendu en cavalcade au lieu du débarquement de la Princeſſe, quelques heures avant ſon arrivée. S. M. étoit

accompagnée des Seigneurs de ſa Cour, tous magnifiquement parés. Le Roi ſur-tout avoit un habit extrêmement riche : il étoit de velours ras pourpre, garni de diamants pour la valeur de deux millions d'écus. Il faiſoit porter devant lui ſon guidon, par un *Polonois* armé de pied en cap. A ſon arrivée au lieu du débarquement, il avoit fait la revue du cortege qui devoit compoſer l'entrée, & enſuite il s'étoit retiré dans une tente magnifique, doublée de velours jaune, à galons d'argent, en attendant l'arrivée de la Princeſſe. Dès que le *Bucentaure* fut à portée d'être vu, il fit trois décharges de toute ſon artillerie. Cinq *Yachts*, qui étoient à l'ancre ſur l'*Elbe*, vis-à-vis la tente du Roi, & les batteries du rivage, répondirent de tout leur canon. Pendant ce temps, le Roi deſcendit ſur un pont fait exprès, & couvert d'un tapis verd, parſemé de fleurs, & alla juſqu'aux Vaiſſeaux. On arrêta le *Bucentaure*, & la Princeſſe ſe mit en

devoir de venir au-devant du Roi. Lorſqu'elle fut près de lui, elle voulut lui baiſer la main ; mais ce Monarque l'embraſſa tendrement, & la conduiſit à ſa tente. Il s'entretint quelque temps avec le Prince & la Princeſſe, & les quitta enſuite pour s'en retourner à *Dreſde*. Le Prince & la Princeſſe ſe mirent à table, & on leur ſervit un grand déjeûner. On abattit les mantelets de la tente, afin que LL. AA. puſſent voir défiler les troupes & les équipages qui devoient faire cortege à l'entrée. Tout cela dura environ deux heures. On vit paroître alors un caroſſe magnifique, attelé de huit chevaux : c'étoit l'équipage qui devoit ſervir à la Princeſſe. Elle y monta ſeule ; le Prince ſon époux monta à cheval, & ils firent leur entrée dans *Dreſde* avec toute la pompe & la magnificence poſſibles. Les rues par où S. A. devoit paſſer étoient bordées de cinq mille hommes d'Infanterie, habillés de neuf. Le Prince Electoral donna la main à la Princeſſe, à la deſcente du

caroſſe, & la conduiſit dans le grand appartement où étoient le Roi & la Reine, & toute la Cour. Depuis l'entrée du Palais juſqu'à la Salle des Gardes, les cent Suiſſes étoient ſous les armes, rangés en deux haies. La Salle des Gardes étoit occupée par le Corps des Chevaliers-Gardes, en habits d'écarlate, avec des paremens bleus, & des ſoubreveſtes de drap bleu, brodées d'or. Les Gardes du Corps formoient le ſecond rang, après les Chevaliers-Gardes. Le Roi & la Reine furent au-devant de madame la Princeſſe, juſques dans la troiſieme antichambre. Le Roi la préſenta à la Reine, à qui S. A. voulut baiſer la main; mais S. M. l'embraſſa; & lui ayant donné la main, elle la conduiſit à la ſuite du Roi dans la Chambre d'Audience. Ils y demeurerent quelques momens enſemble, enſuite Leurs Majeſtés & Leurs Alteſſes paſſerent dans un cabinet, d'où la Reine ramena peu de temps après madame la Princeſſe dans la Chambre d'Audience, où elle lui préſenta tou-

tes les Dames. Enſuite, comme madame la Princeſſe étoit fatiguée, elle ſe retira dans ſon appartement, & la Cour ſe ſépara juſqu'au lendemain matin, que le *Te Deum* fut chanté. Il ſe fit alors une triple décharge du canon du rempart & de toute l'Infanterie. Après cette ſolemnité, le Roi & la Reine dînerent en cérémonie, à une table formant un quarré plus long que large; elle étoit élevée de trois marches, & placée ſous un dais magnifique. Le Prince & la Princeſſe mangerent avec Leurs Majeſtés. Le Prince étoit à un bout de la table, à côté du Roi, & la Princeſſe à l'autre bout, à côté de la Reine. Ils avoient des fauteuils moins élevés que ceux de Leurs Majeſtés. On ſervit en même-temps neuf tables de trente couverts chacune, pour les Dames, les perſonnes de qualité de la Cour, & pour les Etrangers. Pendant tout le dîner, il y eut une belle Symphonie, & le ſoir il y eut Opéra *Italien*. Le lendemain, la Cour ne s'aſſembla que ſur le ſoir: il

y eut un grand Bal, dont le Roi fit l'ouverture avec la Reine. Leurs Majeſtés danſerent une *Polonoiſe*, au ſon des timbales & des trompettes. Après cette danſe, le Roi conduiſit la Reine ſur une eſtrade qui étoit élevée de trois marches, ſous un riche dais. Il danſa enſuite avec madame la Princeſſe, qui danſa après avec la Reine; la Reine danſa avec le Prince, qui danſa enſuite avec madame la Princeſſe. Toutes ces danſes finies, on commença les menuets, & le Bal dura juſqu'à deux heures du matin. Il fut interrompu trois fois par des collations, qui furent ſervies par vingt-quatre Pages *Polonois*, par autant de Pages *Saxons* & par un égal nombre de *Mores* & de *Turcs*, qui avoient tous les mêmes habits qu'ils avoient portés le jour de l'entrée; ce qui fit un ſpectacle auſſi ſingulier que magnique. Le lendemain de ce Bal, il y eut Comédie repréſentée par les Comédiens François, qui jouerent *Ariane* & l'*Été des Goquettes*. Le jour ſuivant,

il y eut un combat de bêtes dans des Arenes bâties exprès pour cet uſage. Le lendemain il y eut un grand Opéra *Italien*, intitulé *Théophane*. *Seneſio & Bercelli*, célebres Muſiciens, y firent des merveilles. Cet Opéra fut un peu long; ce qui fit que le Roi, qui étoit aſſis au parterre, y ſoupa avec la Reine & Leurs Alteſſes. En même-temps on ſervit dans chaque loge de petites tables pour les Dames. Il y eut encore pluſieurs fêtes fort belles les jours ſuivans. Toutes ces réjouiſſances furent terminées par une Paſtorale qui fut jouée dans le jardin du Palais du Roi. Le Roi y ſoupa avec la Reine & Leurs Alteſſes. On ſervit dix tables de vingt couverts, toutes en porcelaines, pour la Cour & les Etrangers. Après le ſouper, on tira un feu d'artifice qui repréſentoit l'enlévement de la *Toiſon d'or*. Voilà, Madame, tout ce que j'ai pu voir ou apprendre de plus intéreſſant pendant mon ſéjour à la Cour de l'*Empereur*, où je vous avouerai franchement que je me ſuis toujours fort

ennuyée, quoique par les connoiſſances que j'y avois, j'y trouvaſſe de quoi m'amuſer dans toutes les heures qu'une femme peut avoir de loiſir. Au reſte, on connoît peu dans ce Pays-là la coquetterie, du moins ce que nous appellons en *France fine coquetterie;* il n'eſt pas cependant que bien des femmes n'ayent pluſieurs amans. J'en ai connu qui étoient ſur ce pied; mais comme elles n'ont pas cet air aiſé, & ces manieres enjouées ſi naturelles à notre Nation, & qui font diſtinguer les coquettes, il y a peu d'Allemandes à qui on puiſſe donner ce nom. Nous diſons en *France*, parmi nous autres femmes, que la légéreté des hommes occaſionne la nôtre. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire en *Allemagne*. Les hommes n'y ont point cette vivacité qui fait rompre en un inſtant les nœuds qui paroiſſent les mieux reſſerrés. Ils ſont même peu portés à croire qu'une femme ſoit capable de les tromper: ainſi deux & trois cavaliers différens feront leur cour à une Dame, ſans qu'aucun

qu'aucun oſe ſoupçonner d'avoir un rival. Adieu, Madame ; en voilà aſſez pour aujourd'hui. Je n'ai plus rien à vous dire de la Cour de *Vienne*. Le ſéjour que j'ai fait à *Veniſe* doit ſuivre immédiatement. Permettez-moi de le renvoyer à ma premiere Lettre ; & recevez en attendant dans celle-ci les nouvelles aſſurances de l'eſtime la plus parfaite & de l'amitié la plus ſincere. Je ſuis, &c. *A Turin, ce.*

LETTRE CXXII.

LE détail que vous m'avez mandé, Madame, de ce qui ſe pratique à la Cour de l'*Empereur*, ne m'a pas ennuyée. Au contraire, j'ai eu beaucoup de plaiſir à apprendre toutes les particularités que vous avez bien voulu me marquer. Quelle différence de nos uſages à ceux des Etrangers ! Il faut véritablement être né dans ce Pays-là, pour ſe faire à la gêne à laquelle

on y eſt aſſujetti. Je n'aimerois pas à tout faire ainſi par compas & par meſure. Il y a bien en *France* un cérémonial; mais il n'a rien de génant; & puiſqu'il aſſujettit les *Impératrices* Douairieres à demeurer toute leur vie dans des appartemens tendus de noir, je vous avoue que je ne voudrois pas être à ce prix dans un poſte ſi relevé. Le deuil eſt un peu trop long & trop ennuyeux quand il faut le porter toute la vie, & juſques dans ſon lit. J'ai vu ici l'entrée d'un Ambaſſadeur *Turc*. Il vint féliciter le Roi ſur ſon avénement à la Couronne; mais je vous aſſure qu'elle étoit un peu différente de celle dont vous me mandez le détail tel que vous l'avez vu à *Vienne*. Elle fut très-brillante, & les gens de l'Ambaſſadeur étoient très-bien mis. Elle ſe fit aux *Tuilleries*, où le Roi demeuroit alors. Tout *Paris* accourut pour la voir, & en fut également ſatisfait. Je ne vous en ferai pas un détail, les nouvelles publiques l'ont fait dans toute l'*Europe*; vous deviez être

encore à *Vienne* dans ce temps, & vous en aurez ſans doute entendu parler. A l'égard du mariage de l'*Archiducheſſe* avec le Prince Electoral de *Saxe*, j'ai trouvé la reception qu'on fit à cette Princeſſe, des plus magnifiques. Vous avez raiſon d'en donner l'épithete à la Cour de *Dreſde*. Il eſt aiſé d'en juger par ce que vous m'en dites. J'ai vu ici le Prince *Electoral*, dans le temps qu'il alloit à *Rome* pour y faire abjuration du *Luthéraniſme*. Toute la Cour fut charmée de la bonne mine de ce Prince. Il a un air de grandeur qui le fait aiſément connoître pour ce qu'il eſt. M. le Duc lui donna, pendant ſon ſéjour, pluſieurs fois le divertiſſement de la chaſſe, & il parut que cette ſorte de plaiſir étoit fort de ſon goût. J'ai vu par cette occaſion le portrait de ſon Epouſe. Quoiqu'elle ne ſoit pas une beauté réguliere, je la crois pourtant une très-belle perſonne, ſi le portrait n'étoit pas flatté. Quelqu'ennui que vous ayez pu prendre pendant votre ſéjour à *Vienne*, vous ne devriez pas

cependant vous en plaindre. Il eſt toujours heureux, pour une femme ordinairement condamnée à garder le coin de ſa cheminée, de voir ce que bien des hommes ambitionnent ſans pouvoir en venir à bout; mais en voilà, ce me ſemble, aſſez ſur ce que vous me mandez; il eſt temps de vous parler, à mon tour, de ce que vous deſirez ſavoir. Vous avez déjà vu, Madame, dans ma derniere lettre, de quelle maniere ſe termina la Régence du Duc d'*Orléans*. Il faut vous parler de la tenue du Lit de Juſtice, dans lequel le Roi fut déclaré majeur. Cette époque eſt marquée au 21 Février 1723. Tout le temps qui s'écoula depuis le commencement de l'année juſques à ce jour, ne fut preſque employé qu'à donner de nouveaux Arrêts, pour le redreſſement des Finances; qu'en des mouvemens de la part des Evêques *Conſtitutionnaires*, contre les *Appellants*; en viſites de la part des Plénipotentiaires qui devoient aſſiſter au Congrès de *Cambray*, & qui n'étoit

pas encore ouvert, malgré toute la célérité avec laquelle le Duc *Régent* en avoit preſſé l'acceptation auprès des Puiſſances intéreſſées ; & en diverſes autres cérémonies, entr'autres celle des funérailles de *Madame*, mere du Duc d'*Orléans*. Mais enfin le jour marqué pour la majorité du Roi étant arrivé, Sa Majeſté fut à peine éveillée, que Son Alteſſe Royale entra dans ſa chambre, pour lui rendre ſes reſpects, & lui faire compliment à ce ſujet. Le Duc d'*Orléans* témoigna au Roi, qu'il attendoit cet heureux jour avec impatience, dans l'empreſſement où il étoit de lui remettre le gouvernement de ſon Royaume, non dans l'état auquel il l'auroit deſiré, mais au moins tel qu'il avoit pu le conſerver pendant ſa Régence. Le Roi reçut le compliment de Son Alteſſe Royale avec ſa douceur & ſon affabilité ordinaires ; & comme ce Prince lui demanda ſes ordres à divers égards, & ſur-tout par rapport à ceux qui avoient été exilés à l'occaſion des affaires Eccléſiaſtiques, le Roi

lui répondit qu'il n'avoit exilé perſonne. S. M. reçut le même jour le compliment des Princes & des Princeſſes du Sang & de tous les Seigneurs de la Cour ; & pour premier acte de majorité, Elle fit ôter de ſa chambre le lit de ſon Gouverneur. Enfin tout étant prêt pour le Lit de Juſtice, le Roi ſe rendit en grande cérémonie au Palais, où après avoir entendu la Meſſe à la Sainte Chapelle, S. M. traverſa le Parquet, monta ſur ſon Trône, & s'étant aſſis & couvert, Elle dit : » Meſſieurs, je ſuis venu en mon Par» lement, pour vous dire que, ſui» vant la loi de mon Etat, je veux » déſormais en prendre le gouverne» ment. » Le Duc d'*Orléans* s'étant levé, prit la parole & dit au Roi : « SIRE, nous ſommes enfin arrivés à » ce jour heureux qui faiſoit le deſir » de la Nation & le mien. Je rends à » un Peuple paſſionné pour ſes Maî» tres, un Roi dont les vertus & les » lumieres ont prévenu l'âge, & lui » répondent déjà de ſon bonheur. Je

» remets à Votre Majeſté le Royaume,
» auſſi tranquille que je l'ai reçu ; &
» j'oſe le dire, plus aſſuré d'un repos
» durable qu'il ne l'étoit alors. J'ai
» tâché de reparer ce que de longues
» guerres avoient apporté d'altération
» dans les Finances ; & ſi je n'ai pu
» encore achever l'ouvrage, je m'en
» conſole par la gloire que vous aurez
» de le conſommer. J'ai cherché dans
» votre propre maiſon une alliance
» pour Votre Majeſté, qui, en forti-
» fiant encore les nœuds du Sang en-
» tre les Souverains de deux puiſſantes
» Nations, les liât plus étroitement
» d'intérêt l'une à l'autre, & affermît
» leur tranquillité commune. J'ai mé-
» nagé les droits ſacrés de votre Cou-
» ronne & les intérêts de l'Egliſe, que
» votre piété vous rend encore plus
» chers que ceux de votre Couronne.
» J'ai hâté la cérémonie de votre Sa-
» cre, pour augmenter, s'il étoit poſ-
» ſible, l'amour & le reſpect de vos
» Sujets pour votre Perſonne, & leur
» en faire même une Religion. Dieu

» a béni mes ſoins & mon travail, &
» je n'en demande d'autre récompenſe
» à Votre Majeſté, que le bonheur de
« ſes Peuples. Rendez-les heureux,
» SIRE, en les gouvernant avec cet
» eſprit de ſageſſe & de juſtice qui fait
» le caractere des grands Rois, &
» qui, comme tout nous le promet,
» fera particuliérement le vôtre. » Le Roi répondit au Duc d'*Orléans* : « Mon
» Oncle, je ne me propoſerai jamais
» d'autre gloire que le bonheur de
» mes Sujets, qui a été le ſeul objet
» de votre Régence. C'eſt pour y tra-
» vailler avec ſuccès, que je deſire
» que vous préſidiez, après moi, à
» tous mes Conſeils, & que je con-
» firme le choix que j'ai déjà fait, par
» votre avis, de M. le Cardinal *du*
» *Bois*, pour Premier Miniſtre de mon
» Etat. Vous entendrez plus ample-
» ment quelles ſont mes intentions,
» par ce que vous dira M. le Garde
» des Sceaux. » Après ce diſcours, le Duc d'*Orléans* ſe leva & vint, en ſigne d'hommage, baiſer la main de S. M.,

qui ſe levant de ſon Trône embraſſa des deux côtés Son Alteſſe Royale, & tout le Parlement fit une profonde inclination. Le Garde des Sceaux fit enſuite un long diſcours, dans lequel il fit l'éloge de la Régence du Duc d'*Orléans*, & adreſſant la parole au Parlement, lui donna avec beaucoup de dignité ces importantes leçons que ce premier Tribunal du Royaume pratique tous les jours avec tant d'exactitude, & finit enfin ſon diſcours par faire remarquer, que le Roi ne pouvoit mieux employer le premier acte de ſa majorité qu'en faveur de Son Alteſſe Royale, qui l'avoit ſi bien mérité. Le Premier Préſident parla après le Garde des Sceaux, & juſtifia, avec une délicateſſe infinie, les diviſions de la Compagnie avec le *Régent*, & tâcha, en finiſſant ſon diſcours, d'aſſurer au Parlement le droit de Remontrances, & la liberté de ſe mêler des affaires publiques concernant le Gouvernement intérieur du Royaume. Les Proviſions du Garde des Sceaux, qui n'a-

voient point été enregiſtrées au Parlement, le furent à ce Lit de Juſtice, en faveur de M. d'*Armenonville*. Les Marquis de *Biron*, de *Levi* & de la *Valliere*, qui avoient été faits Ducs, y furent reçus, & leurs Lettres enregiſtrées; & la cérémonie finit par l'enrégiſtrement de l'Edit contre les Duels, que le Roi avoit renouvellé, & auquel Sa Majeſté avoit ajouté quelques diſpoſitions qui lui avoient paru néceſſaires pour en aſſurer l'exécution. Sur quoi le Premier Préſident fit encore un aſſez long diſcours au Roi, qui termina l'aſſemblée. Sa Majeſté retourna aux *Tuilleries* dans le même ordre qu'Elle étoit venue au Parlement, & le lendemain Elle reçut les complimens de tous les Corps qui ont coutume d'en faire à cette occaſion, & chaque Chef harangua le Roi. Sa Majeſté aſſiſta le 28, pour la premiere fois, au nouveau Conſeil-Royal, qui dura près de trois heures, & établit un Conſeil de Finances. On remarqua bientôt que, dans les occaſions où le

Roi commençoit à prendre connoiſſance des affaires, il faiſoit paroître une attention & une intelligence qui promettoient d'heureux fruits de ſon éducation. La premiere qui fut réglée après la Majorité du Roi, fut celle de la Marine. Le Comte de *Toulouſe* fut remis ſur le pied où il étoit du vivant de *Louis XIV.* On établit un nouveau Conſeil des *Indes*, pour mettre la derniere main aux arrangemens de cette Compagnie. Le Cardinal Miniſtre aſſiſta à la premiere aſſemblée qui ſe tint, & en régla lui-même tous les Membres. On vit paroître peu après deux Arrêts en faveur de la Compagnie des *Indes*, qui ne contribuerent pas peu à l'accréditer. Les Princes légitimés furent rétablis dans leurs honneurs, & obtinrent les prérogatives de Princes du Sang; mais ils furent déclarés exclus du droit de ſucceſſion à la Couronne: & pour mettre quelque différence entr'eux & les Princes légitimés, il fut réglé que le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouſe* ne tra-

verſeroient point le Parquet dans le Parlement ; que le Premier Préſident les ſalueroit un peu différemment ; & enfin que dans les cérémonies publiques, ils ne ſeroient point placés ſur la même ligne. Pour le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*, il fut réglé que leur rang ſeroit égal à celui de Meſſieurs de *Vendôme*. Il fut encore décidé par le Roi, que les Ducs & Pairs ſeroient ſalués du bonnet par le Premier Préſident, comme les Princes du Sang. Les Princes légitimés ne furent pas contens de ces Réglemens. Le Comte de *Toulouſe* préſenta une Requête au Roi. La Ducheſſe d'*Orléans*, la Princeſſe de *Conti*, ſes ſœurs, l'appuyerent & ſe rendirent exprès à *Verſailles* ; mais tout fut inutile, & il fallut ſe conformer à la volonté du Roi. Les affaires de la *Conſtitution* ne tarderent pas à donner de nouvelles ſcenes au Public ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, ce ſont des matieres dans leſquelles je n'ai jamais voulu entrer ; ainſi je les paſſerai ſous ſilence, de même que l'aſſemblée

l'aſſemblée du Clergé, à laquelle le Cardinal *du Bois* préſida, pour vous parler de la mort de ce Premier Miniſtre, qui arriva peu après la ſéparation de cette aſſemblée. Il mourut à *Verſailles*, d'un abcès dans la veſſie, & enſuite d'une opération qu'on lui fit, dans l'eſpérance de le guérir. Cette Eminence laiſſa à ſes héritiers plus d'un million en argent comptant, ſans parler de 500 mille livres que M. de *Breteuil* étoit obligé de leur payer, de 300 mille d'un Brevet de retenue ſur ſa Charge de Sur-intendant général des Poſtes, de 7 à 800 mille en meubles & effets, & de 25 à 30 mille de rente ſur l'Hôtel de Ville, outre la Charge de Secrétaire du Cabinet. Le *Régent*, qui, comme je vous l'ai mandé dans ſon temps, ne l'avoit fait déclarer premier Miniſtre, que dans la vue de lui ſuccéder enſuite, s'en fit donner la qualité, & les choſes continuerent d'aller comme ſous le Miniſtere du Cardinal, lequel, pour ainſi dire, n'agiſſoit que par l'organe du *Régent*. Cependant on

a voulu dire que le Cardinal, jaloux de l'autorité de Son Alteſſe Royale, cherchoit, peu avant ſa mort, à éloigner ce Prince des affaires, & qu'il y auroit infailliblement réuſſi, ſi le *Régent* n'eût trouvé moyen de parer le coup ; mais ce ſont là de ces inſinuations auxquelles peu de perſonnes font attention, &, à proprement parler, ce ſont des bruits qui ne ſortent jamais de la ſphere de la populace. Le Duc d'*Orléans* commença ſon adminiſtration par un acte de clémence. Il engagea le Roi à faire grace de la vie à quatre miſérables convaincus d'avoir malverſé dans le maniement des actions de la Compagnie des *Indes*. Il fit publier la taxe du joyeux avénement, qui devoit être payée en argent, & rapporter 40 à 50 millions au Roi. Il convoqua une aſſemblée générale de la Compagnie des *Indes*, à laquelle Son Alteſſe Royale aſſiſta, y fit pluſieurs réglemens pour l'utilité & l'avantage du public, & fit paſſer, à-peu-près dans le même temps, le bail des Fer-

mes Générales du Royaume, ſur le pied de cinquante-cinq millions. C'eſt ainſi que ce Prince s'appliquoit ſans ceſſe au bien de l'Etat & au rétabliſſement des Finances; mais il n'eut pas le temps de recueillir les fruits de ſes travaux & de ſon zele. Ce Prince mourut à *Verſailles* le 2 Décembre, entre ſept & huit heures du ſoir, d'une attaque d'apoplexie, qui l'étouffa en un inſtant. Il avoit travaillé avec le Roi juſques à quatre heures & demie; il s'étoit retiré dans ſon appartement, un peu fatigué & la tête fort peſante. Il dormit quelque temps; on l'éveilla; il donna même audience à quelques perſonnes. Il s'entretenoit avec la Ducheſſe *Phalaris*, lorſqu'on vint l'avertir que le Roi vouloit lui parler; il voulut ſe lever, mais il retomba ſur ſon fauteuil, ſans mouvement & ſans connoiſſance. La Ducheſſe effrayée cria au ſecours. Il ne ſe trouva au Château ni Médecin ni Chirurgien. A la fin, un Valet de chambre du Duc de *Rohan* le ſaigna; mais ce fut inutilement. Ce

Prince étoit déjà ſuffoqué, & ne donna aucun ſigne de vie. La Ducheſſe d'*Orléans*, qu'on avoit envoyé chercher, le trouva expiré en arrivant. Sa mort fut l'effet du redoublement de travail & d'application, à quoi ſon emploi de Premier Miniſtre l'engageoit; & duquel, pour le bien de l'Etat, Son Alteſſe Royale avoit cru devoir ſe charger. Il avoit eu une autre attaque d'apoplexie, il y avoit deux mois; mais peu conſidérable. Depuis ce temps, il avoit toujours paru ſe bien porter. Il ſe plaignoit à la vérité d'une peſanteur de tête. *Chirac*, ſon premier Médecin, lui avoit dit qu'il ne provenoit que de ſa trop grande application, & l'avoit ſouvent averti de ſe modérer; mais il n'y avoit fait aucune attention. La veille même de ſa mort, après avoir travaillé à ſon ordinaire, il n'avoit point voulu venir de *Verſailles* au *Palais-Royal*, où il avoit des affaires, ſous prétexte qu'il devoit y avoir le lendemain un grand Conſeil, auquel il devoit aſſiſter; & *Chirac* a dit cent fois,

que quand il lui repréſentoit qu'un travail aſſidu étoit préjudiciable à ſa ſanté, qu'il falloit prendre certaines précautions pour ſe conſerver, Son Alteſſe Royale lui répondoit qu'elle n'en avoit pas le temps. Ce Prince mourut âgé de 49 ans & quelques mois. Il eſt inutile de vouloir vous rapporter ici tout ce qu'on a débité ſur cette mort, quelque naturelle qu'elle ait été. J'ai frémi de l'impoſture, & je veux vous épargner la peine d'en faire de même, ſuppoſé que la renommée ne vous en ait pas fait frémir dans ſon temps. Dès que le bruit de ſa mort fut public à *Verſailles*, M. le *Duc* qui s'y trouvoit alors, alla demander au Roi la Charge de Premier Miniſtre & l'obtint. On dit là-deſſus que M. de la *Vrilliere*, Secrétaire d'Etat, oubliant ce qu'il devoit au *Régent*, qui l'avoit comblé de bienfaits, s'étoit trop preſſé d'expédier la Patente de M. le *Duc* & de la faire ſigner au Roi. En effet il n'y eut, pour ainſi dire, qu'un inſtant d'intervalle entre la mort

en général regardoient comme leur Ange tutélaire, fut mis à la *Baſtille*, & M. de *Breteuil*, auparavant Maître des Requêtes & Intendant de *Tours*, fut nommé à ſa place. Le bruit public a toujours été que la haine de deux femmes, l'une maîtreſſe de M. le *Duc* & l'autre de M. *le Blanc*, avoit été la ſeule cauſe de la diſgrace de ce Miniſtre : celle de M. le *Duc* étoit la fameuſe Marquiſe de *Prie*, qui, dans le temps de ſa faveur, diſoit ſouvent qu'elle n'avoit jamais pu comprendre comment une femme de condition pouvoit vivre ayant moins de 100 mille écus de rente. Tous les amis de M. *le Blanc* eurent part à ſa diſgrace ; & entr'autres le Comte de *Belle-Iſle*, que tout le monde regrettoit de bon cœur. Les quatre Freres *Paris* eurent tout le maniement des affaires; deux d'entr'eux avoient été Soldats aux Gardes. Ils avoient ſu ſe tirer de cette triſte condition ſous la *Régence*, & ſe rendre néceſſaires à M. d'*Argenſon*, Lieutenant-Général de Police, enſuite Garde

des Sceaux, & c'en étoit assez pour devenir nécessaires à l'Etat. M. d'*Argenson* les éleva sur les ruines de *Law* & de son Système. Je ne vous rapporterai point tout ce que firent les *Paris* dans le temps de leur élévation ; il faudroit vous écrire un Volume au lieu d'une Lettre ; ce sont d'ailleurs des détails qui n'ont été intéressans que dans leur temps. Je vous dirai simplement, que la rapidité de leur fortune leur suscita grand nombre d'envieux, & ils ne furent pas long-temps sans devenir l'objet de la haine publique. L'action la plus éclatante de M. le *Duc*, pendant son Ministere, fut le renvoi de l'*Infante* d'*Espagne* & le mariage du Roi, dont je vous ai déjà parlé. Véritablement on lui doit la justice de dire qu'il agit en cela dans la seule vue de procurer le repos du Royaume, qui ne pouvoit subsister si par malheur le Roi fût venu à mourir sans postérité ; ce que sa santé, qui ne paroissoit rien moins que robuste, faisoit assez appréhender. Lorsque M. le

Duc propoſa l'affaire au Conſeil, il le trouva d'abord fort diviſé ; on appréhendoit le reſſentiment du Roi d'*Eſpagne ;* M. le *Duc* étoit lui-même au déſeſpoir d'être obligé d'en venir à ces extrêmités avec Sa Majeſté *Catholique.* Mais le Conſeil s'étant enfin réuni, le renvoi de l'*Infante* fut réſolu. On le fit ſavoir à la Cour de *Madrid*, où une nouvelle ſi peu attendue fut reçue avec indignation. La choſe n'en fut pourtant pas moins exécutée. La Ducheſſe de *Tallard* fut chargée de conduire la Princeſſe juſques ſur les frontieres d'*Eſpagne*, & on lui rendit ſur la route tous les honneurs dûs à une fille de Roi. On tâcha même d'apporter tous les adouciſſemens imaginables au déplaiſir de la Cour d'*Eſpagne.* On peut dire que l'on n'en avoit pas moins en *France ;* l'*Infante* s'étoit fait aimer par ſes manieres & par ſon eſprit, qui ſurpaſſoit infiniment ſon âge, & qui faiſoit augurer qu'elle ſeroit un jour grande Reine ; mais l'heureux mariage de notre Monarque avec

la Princeſſe de *Pologne*, a dans les ſuites fait oublier le renvoi de l'*Infante*, & a fait applaudir M. le *Duc*, qui l'avoit propoſé. Vous aurez ſans doute ſu que la jeuneſſe de cette Princeſſe ne fut pas un obſtacle pour le Roi de *Portugal*, qui par un double mariage a uni la Maiſon de *Bragance* avec la branche des *Bourbons*, qui regne en *Eſpagne*. *Louis XV*, quelque temps après ſon mariage, jugeant qu'il ne convenoit pas au bien de ſon Royaume, qu'un Prince du Sang fût Premier Miniſtre, en ôta la Charge à M. le *Duc*, & rendit l'ancien Evêque de *Frejus*, aujourd'hui Cardinal de *Fleury*, ſeul dépoſitaire de ſon autorité. M. le *Duc* reçut ordre de ſe retirer à *Chantilli*. Ce fut là que ſes amis lui conſeillerent de penſer à de ſecondes nôces, & qu'on le maria avec la Princeſſe de *Heſſe-Reinfeldt*, ſœur, comme je vous l'ai déjà mandé, ou comme vous pouvez vous-même me l'avoir écrit, de la Reine de *Sardaigne*. Le frere de la Princeſſe étant chargé de la procura-

tion de M. le *Duc*, l'épouſa à *Rottembourg*, en préſence du Comte de *Gaſſé*, que ce Prince avoit envoyé pour aſſiſter en ſon nom à cette cérémonie. La jeune *Ducheſſe* arriva ici. Sa beauté & les charmes de ſon eſprit & de ſa perſonne la firent admirer de toute la Cour. Elle y a toujours été chérie & reſpectée de tout le monde, & chacun la plaint de ce que M. le *Duc* n'a pas pour elle toute la tendreſſe qu'elle mérite, & qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût pour le ſoutien de la Maiſon de *Condé*, dont les deux Princes qui reſtent, ſavoir le Comte de *Charolois* & le Comte de *Clermont*, ne ſont pas mariés. J'en reviens à l'ancien Evêque de *Frejus*, que je nommerai par la ſuite le Cardinal de *Fleury*. Cette Eminence, quoique dans un âge fort avancé, conſerve une vigueur & une force d'eſprit admirables. Sa taille eſt au-deſſus de la médiocre ; ſa phyſionomie eſt heureuſe, & la fortune ne l'a point démentie. Cependant il eſt humble, doux & civil. Il avoit réſigné ſon Evê-

ché, pour n'avoir point de charge d'ames, lorſque le feu Roi *Louis XIV* le nomma, par ſon Teſtament, Précepteur du jeune *Dauphin*, aujourd'hui *Louis XV*. Ce fut preſque l'unique article du Teſtament de *Louis le Grand* que le *Régent* exécuta. M. de *Frejus* ſut ſi bien ménager le jeune Monarque, que ce Prince lui donna toute ſon affection. Elle s'eſt toujours accrue depuis; de ſorte qu'on peut dire aujourd'hui que le Cardinal de *Fleury* eſt le ſeul dépoſitaire de l'autorité royale. Le *Régent*, Prince pénétrant, s'il en fut jamais, s'apperçut aiſément de l'aſcendant que le Prélat prenoit ſur le jeune Roi. Il en craignit les ſuites, & ne penſa qu'au moyen de l'éloigner de la Cour. Son Alteſſe Royale lui offrit, dans cette intention, l'Archevêché de *Rheims*, vacant par la mort du Cardinal de *Mailly*; mais M. de *Fleury*, qui ne s'étoit démis de ſon Evêché de *Frejus*, que pour n'avoir point de charge d'ames, n'eut garde d'accepter un des plus grands Archevêchés du Royaume.

Royaume. Il refuſa S. A. R. Mais ce Prince, qui vouloit abſolument parvenir à ſes fins, ne ſe rebuta point, croyant que la Pourpre auroit plus de quoi éblouir le Prélat que la dignité d'Archevêque, lui offrit le Chapeau. Le *Régent* comptoit en ce cas de pouvoir l'éloigner encore plus facilement. Le Pape *Clément XI* tiroit à ſa fin, ou du moins avoit une ſanté qui paroiſſoit l'indiquer comme prochaine; il eſpéroit l'envoyer à *Rome*, pour aſſiſter au Conclave; & une fois qu'il l'auroit ſu dans cette Ville, il n'auroit pas manqué de l'y retenir tant qu'il auroit voulu, tantôt ſous un prétexte, tantôt ſous un autre; ce qui auroit inſenſiblement le Roi à ſe paſſer d'un homme qu'il n'auroit plus vu. Mais M. de *Frejus* ne donna pas dans le panneau; il comprit à ſon tour les intentions du *Régent*, & qu'en reſtant auprès du Roi, dans la ſuppoſition qu'il eût deſiré d'être Cardinal, il ne pouvoit manquer de l'être, quoiqu'un peu plus tard. Il remercia cependant Son Alteſſe

Royale, & lui dit qu'il n'avoit pas des vues ſi ambitieuſes, & qu'il préféroit ſa place dans le Conſeil du Roi à toutes les dignités qu'il lui deſtinoit. Le *Régent* fut contraint de diſſimuler le chagrin que lui cauſoit le refus de M. de *Frejus*. Il n'oſa pas ſe ſervir de ſon autorité. Il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit exilé le Maréchal de *Villeroy*, & le peuple n'avoit que trop murmuré là-deſſus. Eloigner encore le Précepteur du Roi, ç'auroit été faire crier toute la *France*. M. de *Frejus* demeura donc à la Cour, comme Membre du Conſeil Privé. Il n'y avoit point de Courtiſan plus aſſidu. Il ſupporta ainſi le Miniſtere du Cardinal *du Bois*, du Duc d'*Orléans* & de M. le *Duc*. Pendant tout ce temps, on le vit renfermé dans les bornes de ſa Charge, ſans paroître ſe mêler de la moindre affaire. Au mariage du Roi, il accepta la Charge de Grand-Aumônier de la Reine. Il s'attachoit par-là encore plus particuliérement à la Cour. M. le *Duc* étant diſgracié, le Roi lui

offrit la place de Premier Miniſtre. Il accepta à la vérité ce poſte éminent ; mais ce fut à condition qu'il ne ſeroit point obligé d'en prendre le titre, & qu'il rendroit toujours compte au Roi de toutes choſes. Cependant, faiſant les fonctions de Premier Miniſtre, il étoit convenable qu'il fût décoré de la Pourpre, pour donner plus d'éclat à ſon caractere. La *France* n'avoit point alors de Chapeau à prétendre. Le nombre de ſes Cardinaux étoit rempli. L'*Empereur* avoit un Chapeau à demander au *Pape* ; le Roi le pria de le lui céder pour M. de *Frejus*, & l'*Empereur* charmé d'un côté de faire plaiſir au Roi, & d'un autre de récompenſer en quelque façon un Miniſtre dont il connoiſſoit déjà le zele pour la paix & la tranquillité de l'Europe, lui donna ſa nomination. Le Pape *Benoît XIII* envoya la Barrette à M. de *Frejus*, qui prit le nom de Cardinal de *Fleury*. C'eſt ſous ce nom qu'il gouverne le Royaume avec l'applaudiſſement général de tous les bons *François*, avec

l'approbation du Roi, & je puis ajouter de toutes les Puiſſances de l'*Europe*. S'il ſe trouvoit quelqu'un de moins affectionné que le reſte du monde pour cette Eminence, j'oſe vous avancer qu'il ſeroit cependant forcé d'avouer, que jamais homme n'a paru plus intégre, ni plus déſintéreſſé que le Cardinal de *Fleury*. Sa promotion au Cardinalat fit plaiſir à tout le Royaume. On ne ſauroit accuſer ſon Eminence d'amaſſer des richeſſes, ni de penſer à l'aggrandiſſement de ſa famille; on auroit plutôt lieu de lui dire qu'il néglige trop ſes Parens, qui ont toujours paſſé pour gens de mérite. Sa dépenſe eſt autant bornée que ſa dignité le permet. On ne peut être plus reglé qu'il l'eſt dans ſes mœurs & dans ſa maniere de vivre. Il travaille avec une application & une aſſiduité extraordinaires; & je ne crois pas qu'on puiſſe jamais lui reprocher de paſſer le temps à des récréations. Depuis qu'il eſt dans le Miniſtere, il s'eſt employé de toutes ſes forces à maintenir la paix

dans l'*Europe*. Cet amour de la paix, dont il fait pour ainſi dire ſes délices, fait crier quantité de perſonnes ; mais ce ſont ceux qui eſperent de faire fortune par la voie des armes. « Nous » ſommes mépriſés, diſent-ils ; nos » voiſins font des traités & des alliances » ſans nous ; & la *France* n'eſt plus ce » qu'elle étoit ſous le Regne de *Louis* » *XIV*. » D'un côté, il ſemble que ces gens ont quelque eſpece de raiſon de ſe plaindre de la durée de la paix. Chacun cherche dans ce monde à avancer ſa fortune, & la Nobleſſe ne peut, en *France* ſur-tout, en trouver le chemin que dans le Service ; mais il faut pour s'y avancer, que ceux qui tiennent les premiers emplois meurent, ou quittent ; & à l'égard de ce dernier article, quelque avancé en âge que ſoit un Officier, pour peu qu'il ſe voie en état de continuer à ſervir, ce ne ſera pas certainement en temps de paix qu'il quittera. D'un autre côté, le diſcours de Meſſieurs les gens de guerre a encore quelque fondement. Le Congrès de

Cambray ayant été infructueux, on en a assemblé un autre à *Soissons*, dans le cœur de la *France*. Toutes les Puissances de l'*Europe* sembloient avoir mis leur confiance dans les *François*; on regardoit le Cardinal de *Fleury* comme l'arbitre universel de tous les différens; cependant ce Congrès a été aussi infructueux que celui de *Cambray*, & on s'est séparé sans rien arrêter. Mais ce qui semble encore plus choquer la Nation, c'est qu'on vient de conclure un Traité à la *Haye*, entre l'*Empereur*, l'*Espagne* & l'*Angleterre*, auquel les *États Généraux* sont invités d'entrer, sans qu'on ait seulement fait mention de la *France*, & même sans qu'elle en ait eu notice, qu'après qu'il a été signé. On croit avoir réglé dans ce Traité tous les différens qui subsistoient entre l'*Empereur* & l'*Espagne*, & avoir ôté toutes les difficultés qui empêchoient l'Infant *Dom Carlos* d'aller prendre possession des Duchés de *Parme* & *Plaisance*, qui lui sont dévolus, du chef de sa Mere, par la mort du dernier Duc, & de la succession éven-

tuelle du grand Duché de *Toſcane*. On a réglé dans ce Traité, que les *Anglois* eſcorteroient l'*Infant* en *Italie*, & que les Places fortes de la *Toſcane* ſeroient confiées à la garde de ſix mille *Suiſſes*, Nation de laquelle jamais aucune Puiſſance n'a pris de l'ombrage. C'étoit-là cependant un des principaux articles qu'on a débattus dans les Congrès : c'eſt-là à quoi viſoient tous les ſoins du Cardinal Miniſtre de *France*, qui cherchoit à procurer une ſatisfaction à tout le monde, ſans qu'on fût obligé de rompre la paix. Mais, à parler franchement, peut-on à préſent le blâmer de ne pas vouloir la guerre ? Pour vous faire connoître en deux mots tout ce que mérite de louanges la conduite de M. le Cardinal, je ne veux que vous retracer l'état où il a trouvé la *France*, en prenant le Miniſtere. Les coffres du Roi étoient preſque vuides, & par conſéquent le Royaume dans une ſituation à avoir bien plus beſoin de la paix que de la guerre, dont l'événement eſt très-ſouvent douteux, & les frais toujours im-

menſes. Mais, après cela, à qui faire la guerre, & ſous quel prétexte la déclarer? La *France* a-t-elle été inſultée? Au contraire, on lui demande de tous côtés ſon amitié. Les Traités d'*Utrecht*, de *Raſtat* & de *Bade*, tous ceux que le feu Duc d'*Orléans* a faits enſuite, n'ont-ils pas réglé les intérêts de l'*Europe* dans le principal? L'*Angleterre* n'a-t-elle pas recherché avec empreſſement l'alliance du Roi? L'*Empereur* l'a-t-il moins deſirée? Et l'*Eſpagne* elle-même, oubliant le renvoi de l'*Infante*, n'eſt-elle pas rentrée dans ſes anciens engagemens avec nous, dès que le Cardinal de *Fleury* a été fait Premier Miniſtre? En quoi, dans le fonds, peut-on dire que les *François* ſoient mépriſés de leurs voiſins? Si on veut ſe donner la peine d'examiner les choſes, on trouvera au contraire que jamais la *France* n'a été autant recherchée qu'aujourd'hui. L'*Empereur* avoit établi à *Oſtende* une Compagnie des *Indes* pour les *Pays-Bas Autrichiens*; les *Anglois* & les *Hollandois* s'en ſont plaints; ils ont cherché à la faire abolir, parce qu'elle étoit préju-

diciable à leur Commerce. Qu'ont-ils faits en cette occaſion ? Ils ont employé toute ſorte de moyens pour que nous priſſions part à la querelle. Que n'a pas fait l'*Empereur* de ſon côté, pour nous engager dans ſon parti ? Tout eſt demeuré dans l'incertitude juſques à ce que nous nous ſoyons déterminés. Les *Puiſſances Maritimes* ſe diſpoſoient à attaquer l'*Empereur*, & l'*Empereur* ſe préparoit à ſe défendre. Le Cardinal de *Fleury* n'a pas eu plutôt porté le Roi à ſe ranger du côté des *Anglois* & des *Hollandois*, que l'*Empereur* a fléchi ; la Compagnie d'*Oſtende* a été abolie. La guerre auroit-elle produit autre choſe, ſuppoſé que les *Puiſſances Maritimes* en euſſent eu tout le ſuccès ? Il falloit faire paſſer *Dom Carlos* en *Italie* ; que de démarches de la part des Puiſſances intéreſſées, ſoit pour attirer le Roi dans leur parti, ſoit pour lui faire au moins obſerver la neutralité ! Le Comte de *Zinzendorf* eſt venu exprès de *Vienne* à *Paris* pour y traiter du repos de l'*Italie*. Eſt-ce là négliger la *France*, ou la mépriſer ? De bonne foi, ſi le Roi n'eût

pas menacé l'*Empereur* de lui déclarer la guerre, s'il ne conſentoit pas à l'introduction de *Dom Carlos* en *Italie*, ce Monarque eut-il cédé aux ſimples menaces de l'*Eſpagne ?* N'eſt-il pas aſſez bien établi dans ce pays-là, pour ne rien craindre de cette Couronne? Il pouvoit même s'emparer facilement de la *Toſcane*, & il auroit été alors très-difficile aux *Eſpagnols* d'en faire ſortir leurs Troupes, eux qui n'ont pu reprendre *Gibraltar*, & qui n'auroient jamais pu ſoumettre les *Catalans*, ſi les *François* ne leur euſſent donné les puiſſans ſecours qui les rendirent enfin maîtres de cette grande Province. Le Cardinal de *Fleury* fait déclarer le Roi en faveur de l'*Infant;* il menace de ſe joindre aux *Anglois* & aux *Eſpagnols;* c'eſt alors que l'*Empereur* plie, & que voyant toute l'*Europe* contre lui, & en particulier la *France*, qui peut lui porter les plus rudes coups, il cede au temps, & accorde généralement tout ce qu'on lui demande. Y a-t-il rien de plus glorieux pour la *France*, & ſur-tout pour le Cardinal, qui en eſt le mobile?

Ainſi vous voyez, Madame, qu'il eſt très-inutile de faire la guerre, quand, par de ſimples menaces, on peut obtenir tout ce que l'on ſouhaite. On a beau vouloir faire entendre que nous achetons cette Paix; ce n'eſt pas là un défaut de M. de *Fleury*, que de prodiguer l'argent du Roi. Excepté les ſubſides que vous ſavez que nous payons au *Danemarck* & à la *Suede*, on ne peut pas prouver qu'il ſoit ſorti, pour ainſi dire, un ſou du Royaume. *Louis XIV* & feu le Duc *Régent* ont bien fait de plus grandes profuſions, & avec bien moins de fruit. Que n'en a-t-il pas coûté, dans ſon temps, pour faire ſortir les *Eſpagnols* de la *Sicile*. Le *Régent* a plus envoyé dans un mois d'argent en *Allemagne* & en *Angleterre*, que le Cardinal n'en a donné pour une année de ſubſides aux Couronnes du *Nord*. Cependant on n'a jamais dit que le Duc d'*Orléans* ait acheté la paix de ſes voiſins, parce que pour l'acheter il falloit que ce fût de quelqu'un qui ſe préparât à faire la guerre; & il eſt certain qu'aucune Puiſſance n'a penſé à nous la déclarer ſous la *Régence*, & y penſe encore moins aujourd'hui. Si pourtant la juſtice ne maintenoit pas le Cardinal dans les ſentimens pacifiques qu'il fait paroître, & que, cédant à l'impétuoſité de la Nation, & ſe prêtant au génie des officiers, il voulût faire la guerre, a-t-on une aſſurance certaine que

les ſuccès en fuſſent heureux ? Et ſi une fois elle s'allumoit, ſeroit-on maître de la terminer quand on voudroit, ſur-tout ſi on ne conſervoit pas la ſupériorité ? Qu'on ſuppoſe encore que tout réuſſiſſe au gré de la Nation, quelle acquiſition peut faire la *France*, qui ne lui ſoit plus à charge que profitable ? Plus ſes frontieres ſeront reculées, plus elle ſe fera des Ennemis, & plus elle ſera obligée d'entretenir des Troupes. Pour moi je ſuis du ſentiment de ceux qui ſoutiennent que M. le Cardinal a de fortes raiſons pour faire ce qu'il fait, & que nos *François*, accoutumés au Regne de *Louis le Grand*, ſi fertile en événemens mémorables, ne peuvent s'accommoder d'un Regne plus uni. M. de *Fleury* eſt fort tranquille ſur tout ce qu'on peut dire de lui a ce ſujet ; & ſentant qu'il n'a rien à ſe reprocher, qu'il a toujours préféré le bien public à ſon intérêt particulier, il ne craint point de révolution dans ſa fortune. Le véritable mérite eſt au-deſſus de l'envie, & la ſolide amitié ne connoît point de refroidiſſement. Telle eſt la mienne pour vous ; cependant j'ai à me plaindre de ce que vous ne m'avez rien dit dans votre derniere Lettre du caractere des femmes *Allemandes* ; tandis que, ſuivant le plan que vous paroiſſez vouloir ſuivre, vous avez ceſſé de me parler de ce Pays-là. Je ſuis, &c. *A Paris, ce.*
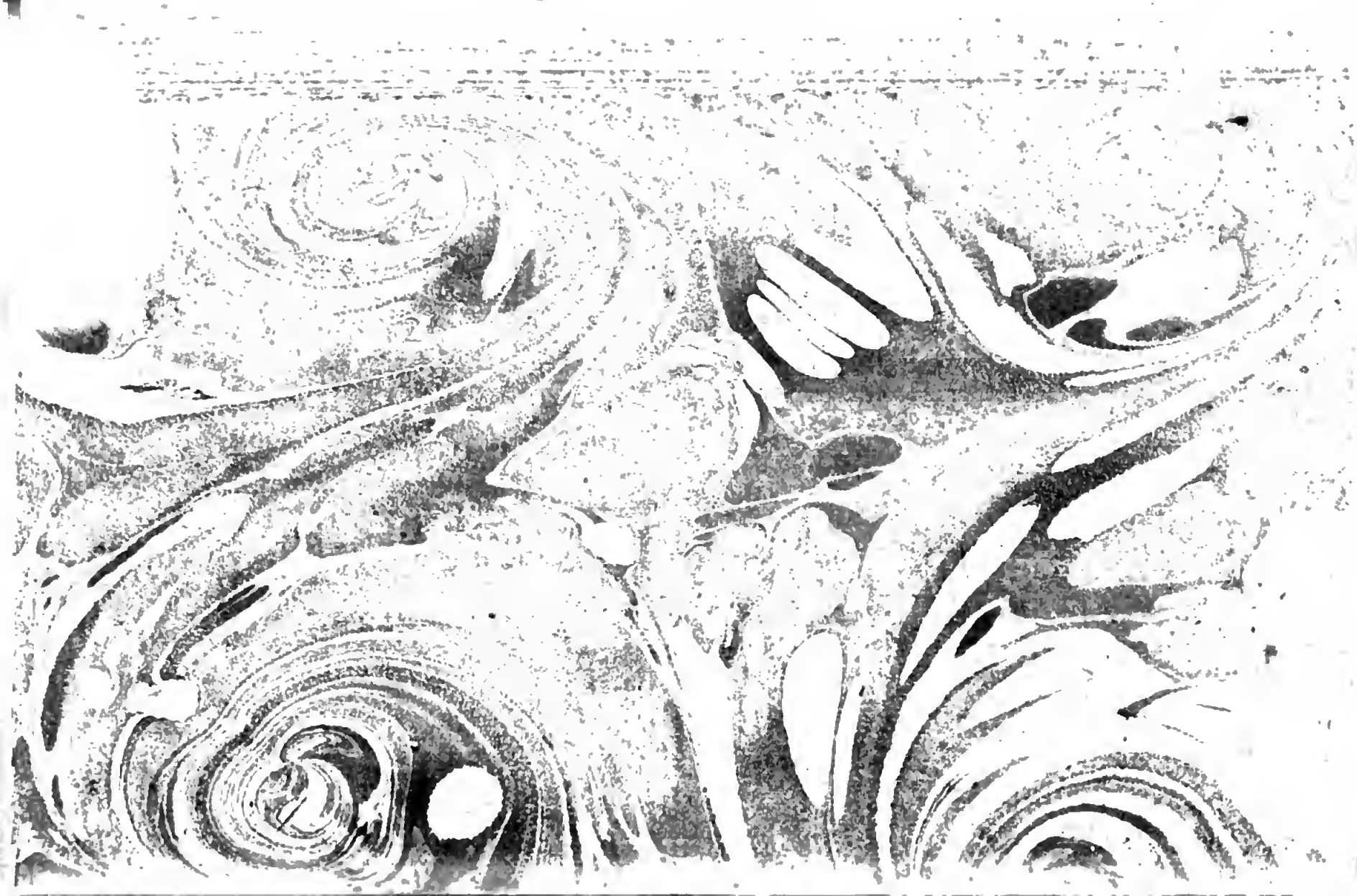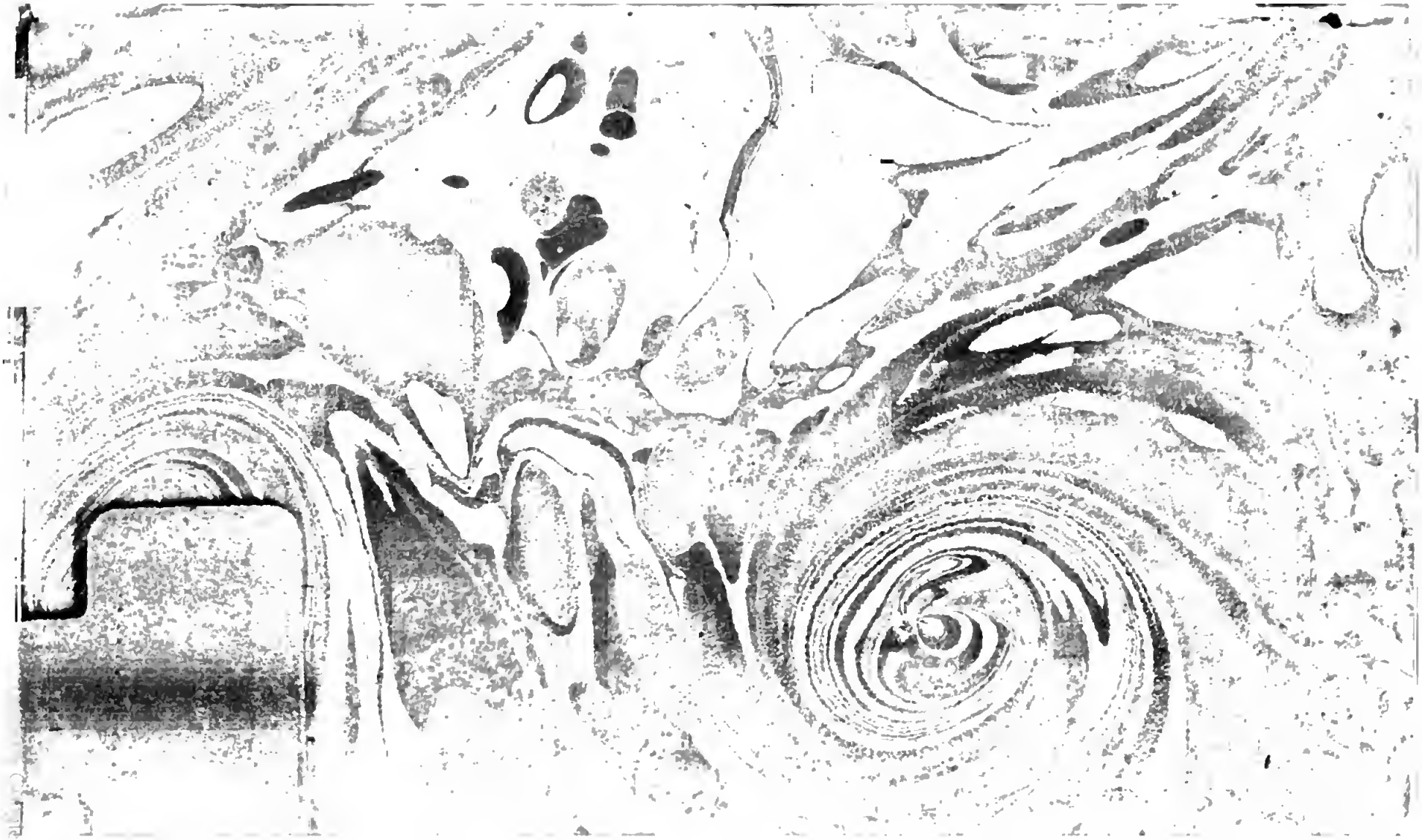
Fin du Tome huitieme.